Rapport financier 2016 consolidé

Exercice terminé le 31 décembre

Nom:	Lévis
Code géographique :	25213
Type d'organisme municipal :	Municipalité locale



Attestation du trésorier ou du secrétaire-trésorier sur le rapport financier consolidé							
Section I - États financiers consolidés							
Table des matières	S5						
États financiers consolidés audités	S6 - S25						
Renseignements consolidés non audités	S26 - S28						
Section II - Autres renseignements financiers							
Table des matières	S30						
Taux global de taxation réel audité	S31 - S34						
Autres renseignements financiers non audités	S36 - S52						
Section III - Données prévisionnelles pour l'exercice 2017							
Table des matières	S54						
Données prévisionnelles	S55 - S65						
Autres renseignements sur l'organisme municipal	S67						
Attestation de transmission et de consentement à la diffusion	S68						

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,	э
,,,,,,,, .	
Je soussigné(e), Marcel Rodrigue, trésorier	, atteste la véracité du rapport financier consolidé
de <u>Lévis</u> (Nom de l'organisme)	pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016
et que les données prévisionnelles de l'exercice 2017 présentée	s dans la section III du rapport financier sont conformes
au budget de Lévis (Nom de l'organisme)	pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017,
adopté conformément à la loi qui régit l'organisme le 2016-12	
	¥
Signature Mars J Rodrigue CPA, CA	Date 2017-05-17

Section I -	États financiers	consolidés

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Section I	
États financiers consolidés audités	
Rapport de l'auditeur indépendant Rapport du vérificateur général	6 6.1
Renseignements complémentaires consolidés Informations sectorielles consolidées Résultats détaillés par organismes Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes Variation des actifs financiers nets (de la dette nette) par organismes Situation financière par organismes Flux de trésorerie par organismes Charges par objets par organismes	7 8 9 10 11 12 13
État consolidé des résultats État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) État consolidé des gains et pertes de réévaluation État consolidé de la situation financière État consolidé des flux de trésorerie	14 15 15 16 17
Notes complémentaires aux états financiers consolidés Autres renseignements complémentaires consolidés Excédent (déficit) accumulé Avantages sociaux futurs Endettement total net à long terme	18 19 20 21
Renseignements consolidés non audités	
Analyse des revenus consolidés Analyse des charges consolidées	23 24

S5 5



Mallette SENCRI

200-3075 chemin des Quatre-Bourgeois Québec QC G1W 5C4

Téléphone 418 653-4431

Télécopie 418 656-0800

Courriel info.quebec@mallette.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil,

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Ville de Lévis, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2016, et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de la Ville portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Lévis au 31 décembre 2016, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Observations

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que les données prévisionnelles pour l'exercice 2017 présentées à la section III sont non auditées.

Nous attirons également l'attention sur le fait que la Ville inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et présentées aux pages S8, S9, S11, S15, S16, S23 et S25, portent sur l'établissement de l'excédent de l'exercice et la ventilation de l'excédent accumulé à des fins fiscales ainsi que sur l'endettement total net à long terme.

Mallette S.E.N.C.R.L.

Société de comptables professionnels agréés

Mallette s.e. N.C. R.L.

Québec, Canada Le 17 mai 2017

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A102687

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

Aux membres du conseil,

J'ai effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Ville de Lévis, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2016, et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de la Ville portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Lévis au 31 décembre 2016, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL (suite)

Observations

Sans pour autant modifier mon opinion, j'attire l'attention sur le fait que les données prévisionnelles pour l'exercice 2017 présentées à la section III sont non auditées.

J'attire également l'attention sur le fait que la Ville inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et présentées aux pages S8, S9, S11, S15, S16, S23 et S25, portent sur l'établissement de l'excédent de l'exercice et la ventilation de l'excédent accumulé à des fins fiscales ainsi que sur l'endettement total net à long terme.

Yves Denis, Vérificateur général

Lévis (Québec) Le 17 mai 2017

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no 117926

INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

		Réalisations 2015	Budget 2016		Réalisatio	ons 2016	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	201 984 377	208 990 331	210 339 923			210 266 008
Compensations tenant lieu de taxes	2	6 348 933	6 115 600	6 304 615			6 304 615
Quotes-parts	3					14 777 420	
Transferts	4	6 244 455	5 602 361	6 238 764		5 852 341	12 091 105
Services rendus	5	9 729 236	7 785 990	8 199 232		8 152 240	16 292 866
Imposition de droits	6	10 058 608	7 835 994	9 215 618			9 215 618
Amendes et pénalités	7	3 636 732	3 790 200	3 863 107			3 863 107
Revenus de placements de portefeuille	8			363 100			363 100
Autres revenus d'intérêts	9	1 406 950	1 312 400	1 106 008		117 898	1 223 906
Autres revenus	10	3 730 240	394 997	2 791 584		263 519	3 055 103
Effet net des opérations de restructuration	11						
·	12	243 139 531	241 827 873	248 421 951		29 163 418	262 675 428
Investissement							
Taxes	13			555 718			555 718
Quotes-parts	14						
Transferts	15	12 035 826	30 864 000	11 875 612		4 869 049	16 744 661
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	16	13 603 649		11 790 933			11 790 933
Autres	17	89 239	1 037 000	1 398 900		218 291	1 617 191
Quote-part dans les résultats nets							
d'entreprises municipales	18						
	19	25 728 714	31 901 000	25 621 163		5 087 340	30 708 503
	20	268 868 245	273 728 873	274 043 114		34 250 758	293 383 931
Charges							
Administration générale	21	26 282 117	25 074 580	26 305 088	1 625 718		27 930 806
Sécurité publique	22	47 947 377	49 657 361	49 974 004	2 106 091		52 080 095
Transport	23	35 768 089	38 079 818	40 225 089	12 451 943	27 082 418	68 128 129
Hygiène du milieu	24	40 116 427	39 451 197	39 028 774	17 292 208	4 201 889	57 244 251
Santé et bien-être	25	3 212 090	3 768 467	658 880			658 880
Aménagement, urbanisme et développement	26	12 095 333	11 022 992	11 638 512	274 322		11 912 834
Loisirs et culture	27	30 270 119	32 481 951	32 705 557	4 822 622		37 528 179
Réseau d'électricité	28	33 27 3 7 7 3	02 101 001	32 . 00 001	. 022 022		5. 525 176
Frais de financement	29	12 120 713	13 002 000	12 911 287		1 417 253	14 328 540
Effet net des opérations de restructuration	30	12 120 1 10	10 002 000	12 011 201		1 717 200	11020040
Amortissement des immobilisations	31	38 927 769	38 927 769	38 572 904	(38 572 904)		
, and additional decimal decim	32	246 740 034	251 466 135	252 020 095	(00012004)	32 701 560	269 811 714
Excédent (déficit) de l'exercice	33	22 128 211	22 262 738	22 023 019		1 549 198	23 572 217
Excessit (delicit) de l'exercice	აა	22 120 211	22 202 100	22 020 019		1 0-10 100	20 012 211

^{1.} Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

		Réalisations 2015	Budget 2016	R	Réalisations 2016		
	-	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹	
Excédent (déficit) de l'exercice	1	22 128 211	22 262 738	22 023 019	1 549 198	23 572 217	
Moins: revenus d'investissement	2 (25 728 714) (31 901 000) (25 621 163) (5 087 340) (30 708 503)	
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant							
conciliation à des fins fiscales	3	(3 600 503)	(9 638 262)	(3 598 144)	(3 538 142)	(7 136 286)	
CONCILIATION À DES FINS FISCALES							
Ajouter (déduire)							
Immobilisations							
Amortissement	4	38 927 769	38 927 769	38 572 904	5 445 557	44 018 461	
Produit de cession	5	808 436		248 321	21 125	269 446	
(Gain) perte sur cession	6	(739 953)		(197 023)	6 393	(190 630)	
Réduction de valeur / Reclassement	7	, ,		,	(16 790)	(16 790)	
	8	38 996 252	38 927 769	38 624 202	5 456 285	44 080 487	
Propriétés destinées à la revente							
Coût des propriétés vendues	9	745 460		316 428		316 428	
Réduction de valeur / Reclassement	10	552 075					
	11	1 297 535		316 428		316 428	
Prêts, placements de portefeuille à titre							
d'investissement et participations dans des							
entreprises municipales et des partenariats							
Remboursement ou produit de cession	12	430 077		440 989		440 989	
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13						
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14	156 870		58 521	16 790	75 311	
	15	586 947		499 510	16 790	516 300	
Financement							
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	8 546 182	5 334 000	4 893 583	51 198	4 944 781	
Remboursement de la dette à long terme	17 (28 663 587) (30 105 000) (30 746 350) (3 934 895) (34 681 245)	
	18	(20 117 405)	(24 771 000)	(25 852 767)	(3 883 697)	(29 736 464)	
Affectations							
Activités d'investissement	19 (4 498 005) (3 500 000) (4 858 772) (65 853) (4 924 625)	
Excédent (déficit) accumulé							
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	735 153	(80 000)	217 599	215 008	432 607	
Excédent de fonctionnement affecté	21	1 993 700	2 377 127	2 735 650	467 263	3 202 913	
Réserves financières et fonds réservés	22	(3 694 888)	(2 550 569)	100 115	106 190	206 305	
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	104 940	(765 065)	(353 243)	(3 175)	(356 418)	
Investissement net dans les immobilisations							
et autres actifs	24	(F.050.400\)	(4.540.507)	(0.450.054)	740 400	(4.400.040)	
	25	(5 359 100)	(4 518 507)	(2 158 651)	719 433	(1 439 218)	
Frank dank (difficial) da famatian manut da	26	15 404 229	9 638 262	11 428 722	2 308 811	13 737 533	
Excédent (déficit) de fonctionnement de		44 000 700		7 000 570	(4.000.004)	0.004.047	
l'exercice à des fins fiscales	27	11 803 726		7 830 578	(1 229 331)	6 601 247	

^{1.} Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

	ı	Réalisations 2015	Budget 2016	F	Réalisations 2016	
	_	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	25 728 714	31 901 000	25 621 163	5 087 340	30 708 503
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
Ajouter (déduire)						
Immobilisations						
Acquisition						
Administration générale	2 (2 202 944) (4 790 000)	(6 315 147) (33 839) (6 348 986)
Sécurité publique	3 (3 982 517) (4 096 000)) (4 401 840)
Transport	4 (41 581 697) (34 689 000) (, , ,	6 156 283) (40 440 882)
Hygiène du milieu	5 (23 363 696) (35 051 000) (, ,	(15 024)) (33 664 529)
Santé et bien-être	6 () () () () ()
Aménagement, urbanisme et développement	7 (313 105) (1 100 000) (49 782) () (49 782)
Loisirs et culture	8 (6 826 948) (18 584 000) (25 483 740) () (25 483 740)
Réseau d'électricité	9 () ()	() ()
	10 (78 270 907) (98 310 000) (104 214 661) (6 175 098) (110 389 759)
Propriétés destinées à la revente	(, , ,	, , ,	(, , , ,	,
Acquisition	11 (773 714) (725 000) (1 228 099) () (1 228 099)
Prêts, placements de portefeuille à titre		- / (, , ,	(, (,
d'investissement et participations dans des						
entreprises municipales et des partenariats						
Émission ou acquisition	12 (2 057 637) () (780 529) () (780 529)
Financement		, (,	, ,	, ,	,
Financement à long terme des activités d'investissement	13	33 187 777		61 838 731	2 262 803	64 101 534
Affectations						
Activités de fonctionnement	14	4 498 005	3 500 000	4 858 772	65 853	4 924 625
Excédent accumulé						
Excédent de fonctionnement non affecté	15	1 164 600		5 923 850		5 923 850
Excédent de fonctionnement affecté	16			318 048		318 048
Réserves financières et fonds réservés	17	7 735 730		3 858 232		3 858 232
	18	13 398 335	3 500 000	14 958 902	65 853	15 024 755
	19	(34 516 146)	(95 535 000)	(29 425 656)	(3 846 442)	(33 272 098)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice	-	, ,,	, -/	, ,	, ,	,,
à des fins fiscales	20	(8 787 432)	(63 634 000)	(3 804 493)	1 240 898	(2 563 595)

^{1.} Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE) PAR ORGANISMES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

		Réalisations 2015	Budget 2016	F	Réalisations 2016	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹
Excédent (déficit) de l'exercice	1	22 128 211	22 262 738	22 023 019	1 549 198	23 572 217
Variation des immobilisations						
Acquisition	2 (78 270 907) (98 310 000)	(104 214 661) (6 175 098) (110 389 759
Produit de cession	3	808 436	,	248 321	21 125	269 446
Amortissement	4	38 927 769	38 927 769	38 572 904	5 445 557	44 018 461
(Gain) perte sur cession	5	(739 953)		(197 023)	6 393	(190 630)
Réduction de valeur / Reclassement	6	,		,	(16 790)	(16 790)
	7	(39 274 655)	(59 382 231)	(65 590 459)	(718 813)	(66 309 272)
Variation des propriétés destinées à la revente	8	523 820		(911 671)		(911 671)
Variation des stocks de fournitures	9	276 292		(318 439)	6 319	(312 120)
Variation des autres actifs non financiers	10	2 048 447		(872 906)	(24 317)	(897 223)
	11	2 848 559		(2 103 016)	(17 998)	(2 121 014)
	12	(14 297 885)	(37 119 493)	(45 670 456)	812 387	(44 858 069)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	13					
Variation des actifs financiers nets ou de la						
dette nette	14	(14 297 885)	(37 119 493)	(45 670 456)	812 387	(44 858 069)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de						
l'exercice						
Solde déjà établi	15	(305 612 373)		(319 910 258)	(31 034 512)	(350 944 770)
Redressement aux exercices antérieurs (note 20)	16			(3 395 709)	7 263	(3 388 446)
Reclassement de propriétés destinées à la revente	17					
Solde redressé	18	(305 612 373)		(323 305 967)	(31 027 249)	(354 333 216)
Actifs financiers nets (dette nette)						
à la fin de l'exercice	19	(319 910 258)		(368 976 423)	(30 214 862)	(399 191 285)

^{1.} Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES AU 31 DÉCEMBRE 2016

		2015		2016	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹
ACTIFS FINANCIERS					
Encaisse	1	25 391 882	15 270 423	947 468	16 217 891
Débiteurs (note 5)	2	110 751 921	108 657 818	27 002 799	135 446 414
Prêts (note 6)	3	1 373 168	1 694 187		1 694 187
Placements de portefeuille (note 7)	4	204 672	164 672	4 609 185	4 773 857
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6		1 749 500	75 600	1 825 100
Autres actifs financiers (note 9)	7				
,	8	137 721 643	127 536 600	32 635 052	159 957 449
PASSIFS					
Découvert bancaire	9			23 000	23 000
Emprunts temporaires (note 10)	10	42 535 170	38 685 910	4 419 866	43 105 776
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	64 606 121	63 627 297	8 229 571	71 642 665
Revenus reportés (note 12)	12	1 894 521	5 800 509	96 881	5 897 390
Dette à long terme (note 13)	13	348 175 089	388 164 607	50 080 596	438 245 203
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14	421 000	234 700		234 700
	15	457 631 901	496 513 023	62 849 914	559 148 734
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)	16	(319 910 258)	(368 976 423)	(30 214 862)	(399 191 285)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations (note 15)	17	869 651 427	935 241 886	72 772 539	1 008 014 425
Propriétés destinées à la revente (note 16)	18	11 239 780	12 151 451		12 151 451
Stocks de fournitures	19	1 518 811	1 837 250	214 455	2 051 705
Autres actifs non financiers (note 17)	20	915 052	1 787 958	269 202	2 057 160
	21	883 325 070	951 018 545	73 256 196	1 024 274 741
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	22	15 864 072	11 467 647	(2 209 223)	9 258 424
Excédent de fonctionnement affecté	23	6 230 346	6 964 936	764 969	7 729 905
Réserves financières et fonds réservés	24	14 255 897	10 845 214	166 697	11 011 911
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	25 (29 777 524) (33 354 574) (506 459) (33 861 033)
Financement des investissements en cours	26	(26 867 878)	(32 006 634)	(483 927)	(32 490 561)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	27	583 709 899	618 125 533	45 309 277	663 434 810
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	28				
	29	563 414 812	582 042 122	43 041 334	625 083 456

^{1.} Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES FLUX DE TRÉSORERIE PAR ORGANISMES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

		alisations 2015		éalisations 2016	
		dministration	Administration	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹
		municipale	municipale	Controles	Consolide
Activités de fonctionnement					
Excédent (déficit) de l'exercice	1	22 128 211	22 023 019	1 549 198	23 572 217
Éléments sans effet sur la trésorerie					
Amortissement	2	38 927 769	38 572 904	5 445 557	44 018 461
Autres					
- Gain/perte sur produit cession	3	(739 953)	(197 023)	(3 801)	(200 824)
- prov.prêt et reclassement	4	156 870	58 521	(16 790)	41 731
	5	60 472 897	60 457 421	6 974 164	67 431 585
Variation nette des éléments hors caisse		(0.00=.00)			
Débiteurs	6	(8 665 006)	2 094 103	2 338 742	4 110 428
Autres actifs financiers	7	1 184 942	3 170 934	(562 222)	2 608 712
Créditeurs et charges à payer	8	(6 952 957)	(978 824)	945 986	289 579
Revenus reportés	9	800 240	3 905 988	(23 658)	3 882 330
Actif / passif au titre des avantages					
sociaux futurs	10	(1 835 700)	(1 935 800)	(3 000)	(1 938 800)
Propriétés destinées à la revente	11	523 820	(911 671)		(911 671)
Stocks de fournitures	12	276 292	(318 439)	6 319	(312 120)
Autres actifs non financiers	13	2 048 447	(872 906)	(24 407)	(897 313)
	14	47 852 975	64 610 806	9 651 924	74 262 730
Activités d'investissement en					
immobilisations					
Acquisition	15 (78 270 907)	(104 214 661) (6 175 098) (110 389 759
Produit de cession	16	808 436	248 321	21 125	269 446
	17	(77 462 471)	(103 966 340)	(6 153 973)	(110 120 313)
Activités de placement		,	,	,	
Prêts, placements de portefeuille à titre					
d'investissement et participations dans des					
entreprises municipales et des partenariats					
Émission ou acquisition	18 (1 852 964)	(780 529) () (780 529
Remboursement ou cession	19	430 077	440 989	, , ,	440 989
Autres placements de portefeuille					
Acquisition	20 (204 672)	()((100 655)) ((100 655)
Cession	21	204 012)	() (56 080	56 080
	22	(1 627 559)	(339 540)	156 735	(182 805)
Activités de financement (note 23)		(1027 000)	(000 040)	100 700	(102 000)
Émission de dettes à long terme	23	47 917 842	74 897 485	8 567 000	83 464 485
Remboursement de la dette à long terme	24 (32 812 536)			45 682 928
Variation nette des emprunts temporaires		15 937 640	(3 849 260)	(954 058)	(4 803 318)
Variation nette des emprunts temporaires Variation nette des frais reportés liés à la dette	25	13 937 040	(3 049 200)	(934 030)	(4 003 310)
•		(160 005)	(277 100)	95.000	(102.000)
à long terme	26	(168 985)	(277 108)	85 009	(192 099)
Autres	27				
-	28				
-	29	30 873 961	36 140 258	(3 354 118)	32 786 140
Augmentation (diminution) de la trésorerie		30 073 301	00 140 200	(0 00+ 110)	02 700 140
et des équivalents de trésorerie	30	(363 094)	(3 554 816)	300 568	(3 254 248)
•		(200 00 1)	(= 33 . 3 . 3)		(= == : = 10)
Trésorerie et équivalents de trésorerie					
(insuffisance) au début de l'exercice	6.4	40.000 = :=	40 500 151	E 4 4 000	44444
Solde déjà établi	31	10 962 545	10 599 451	541 998	11 141 449
Redressement aux exercices antérieurs (note 20)	32	40,000,545	(3 395 709)	F44 000	(3 395 709)
Solde redressé	33	10 962 545	7 203 742	541 998	7 745 740
Trésorerie et équivalents de trésorerie	24	10 500 454	2 640 000	040 500	4 404 400
(insuffisance) à la fin de l'exercice (note 23)	34	10 599 451	3 648 926	842 566	4 491 492

^{1.} Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES CHARGES PAR OBJETS PAR ORGANISMES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

	R	éalisations 2015	Budget 2016		Réalisations 2016	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹
Rémunération	1	86 679 815	91 168 349	92 121 088	9 707 181	101 790 391
		00 0.0 0.0	0.1.000.0	02 .2. 000	0.0	
Charges sociales	2	19 893 142	22 059 194	22 445 391	2 225 017	24 660 939
Biens et services	3	62 354 077	61 028 832	64 315 297	12 281 161	76 511 284
Frais de financement						
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme						
à la charge De l'organisme municipal	4	9 553 361	10 307 509	9 880 244	831 347	10 711 591
D'autres organismes municipaux	5	9 333 301	10 307 309	9 000 244	031 347	10 7 11 391
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	6	1 171 565	1 094 819	1 208 193	532 140	1 740 333
D'autres tiers	7	2 161	1 272	924		924
Autres frais de financement	8	1 393 626	1 598 400	1 821 926	53 766	1 875 692
Contributions à des organismes						
Organismes municipaux						
Quotes-parts	9	11 619 599	12 194 430	12 189 404		665 908
Transferts	10					
Autres	11	3 698 567	3 918 101	3 670 100	127 739	543 915
Autres organismes						
Transferts	12	4.005.545	4.005.400	4.050.400	000 004	F 407 400
Autres	13	4 325 515	4 805 168	4 659 108	828 324	5 487 432
Amortissement des immobilisations	14	38 927 769	38 927 769	38 572 904	5 445 557	44 018 461
Autres						
- Réclamation dommage et intérêt	15	2 783 411	200 000	(509 855)		(509 855)
- Aide financière, contributions	16	4 155 214	4 120 424	1 591 496		1 591 496
- Créance douteuse ou irrécouvr.	17	182 212	41 868	53 875	669 328	723 203
	18	246 740 034	251 466 135	252 020 095	32 701 560	269 811 714

^{1.} Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

		Budget	Réalisati	ons	
	2016		2016	2015	
Revenus					
Taxes	1	208 916 416	210 821 726	201 911 646	
Compensations tenant lieu de taxes	2	6 115 600	6 304 615	6 348 933	
Quotes-parts	3		0 00 1 0 10		
Transferts	4	47 271 592	28 835 766	24 119 426	
Services rendus	5	15 538 057	16 292 866	17 202 082	
Imposition de droits	6	7 835 994	9 215 618	10 058 608	
Amendes et pénalités	7	3 790 200	3 863 107	3 636 732	
Revenus de placements de portefeuille	8	0.00 =00	363 100	412 562	
Autres revenus d'intérêts	9	1 315 900	1 223 906	1 104 010	
Autres revenus	10	4 495 290	16 463 227	19 289 645	
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises					
municipales	11				
Effet net des opérations de restructuration	12				
	13	295 279 049	293 383 931	284 083 644	
Charges					
Charges	4.4	28 141 992	27 930 806	27 737 135	
Administration générale Sécurité publique	14	53 044 326	52 080 095	51 334 342	
Transport	15		68 128 129	62 810 156	
Hygiène du milieu	16	64 134 990 55 392 283	57 244 251	57 824 613	
Santé et bien-être	17	3 768 467	658 880	3 212 090	
Aménagement, urbanisme et développement	18	11 330 811	11 912 834	12 403 152	
Loisirs et culture	19	37 165 886	37 528 179	34 954 054	
Réseau d'électricité	20	37 103 000	37 328 179	34 934 034	
Frais de financement	21 22	14 470 883	14 328 540	13 590 067	
Effet net des opérations de restructuration	23	14 470 003	14 328 340	13 390 007	
Effet fiet des operations de restructuration	24	267 449 638	269 811 714	263 865 609	
Excédent (déficit) de l'exercice	25	27 829 411	23 572 217	20 218 035	
Excedent (denoit) de l'exercice	25	21 029 411	23 372 217	20 2 10 033	
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice					
Solde déjà établi	26		604 899 685	585 367 689	
Redressement aux exercices antérieurs (note 20)	27		(3 388 446)	(686 039)	
Solde redressé	28		601 511 239	584 681 650	
Olide redresse	20		001011200	30+ 001 030	
Excédent (déficit) accumulé					
à la fin de l'exercice	29		625 083 456	604 899 685	
מ ומ וווו על ו לאלו לוכל	29		020 000 400	004 099 000	

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S8.

S18 14

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE) EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

		Budget	Réalisatio	ns
		2016	2016	2015
Excédent (déficit) de l'exercice	1	27 829 411	23 572 217	20 218 035
Variation des immobilisations				
Acquisition	2 (106 126 000) (110 389 759) (80 435 019)
Produit de cession	3	12 000 ()	269 446 [^] `	810 436 [^]
Amortissement	4	43 139 769	44 018 461	44 027 542
(Gain) perte sur cession	5	29 848	(190 630)	(733 953)
Réduction de valeur / Reclassement	6		(16 790)	, ,
	7	(62 944 383)	(66 309 272)	(36 330 994)
Variation des propriétés destinées à la revente	8		(911 671)	523 820
Variation des stocks de fournitures	9		(312 120)	302 746
Variation des autres actifs non financiers	10		(897 223)	2 043 411
	11		(2 121 014)	2 869 977
	12	(35 114 972)	(44 858 069)	(13 242 982)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	13			
Variation des actifs financiers nets ou de la				
dette nette	14	(35 114 972)	(44 858 069)	(13 242 982)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
	45		(350 044 770)	(337 068 591)
Solde déjà établi Redressement aux exercices antérieurs (note 20)	15 16		(350 944 770) (3 388 446)	(633 197)
Reclassement de propriétés destinées à la revente	17		(3 300 440)	(000 197)
Solde redressé	18		(354 333 216)	(337 701 788)
			(23.000 = .0)	(30
Actifs financiers nets (dette nette)				
à la fin de l'exercice	19		(399 191 285)	(350 944 770)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

S19 15

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2016

		2016	2015
ACTIFS FINANCIERS			
Encaisse	1	16 217 891	25 787 008
Débiteurs (note 5)	2	135 446 414	139 556 842
Prêts (note 6)	3	1 694 187	1 373 168
Placements de portefeuille (note 7)	4	4 773 857	4 684 578
Participations dans des entreprises municipales et des			
partenariats	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6	1 825 100	
Autres actifs financiers (note 9)	7		
	8	159 957 449	171 401 596
PASSIFS			
Découvert bancaire	9	23 000	64 981
Emprunts temporaires (note 10)	10	43 105 776	47 909 094
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	71 642 665	71 353 086
Revenus reportés (note 12)	12	5 897 390	2 015 060
Dette à long terme (note 13)	13	438 245 203	400 655 745
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14	234 700	348 400
	15	559 148 734	522 346 366
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)	16	(399 191 285)	(350 944 770)
ACTIFO NON FINANCIEDO			
ACTIFS NON FINANCIERS		4 000 044 405	044 705 450
Immobilisations (note 15)	17	1 008 014 425	941 705 153
Propriétés destinées à la revente (note 16)	18	12 151 451	11 239 780
Stocks de fournitures	19	2 051 705	1 739 585
Autres actifs non financiers (note 17)	20	2 057 160	1 159 937
	21	1 024 274 741	955 844 455
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	22	625 083 456	604 899 685

Obligations contractuelles (note 18) Éventualités (note 19)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

S20 16

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

			2016		2015
Activités de fonctionnement					
Excédent (déficit) de l'exercice	1		23 572 217		20 218 035
Éléments sans effet sur la trésorerie	ı		23 372 217		20 2 10 033
Amortissement	2		44 018 461		44 027 542
Autres	2		44 010 401		44 027 342
- Gain perte sur cession d'immo	2		(200 824)		(733 953)
Provision prêt et reclassement	3		41 731		172 539
- Provision precented assement	<u>4</u> 5		67 431 585		63 684 163
Variation nette des éléments hors caisse	5		07 431 303		03 004 103
Débiteurs	6		4 110 428		(6 600 045)
Autres actifs financiers	7		2 608 712		1 249 185
Créditeurs et charges à payer	8		289 579		(7 076 381)
Revenus reportés	9		3 882 330		791 254
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs			(1 938 800)		(1 847 300)
	10		,		523 820
Propriétés destinées à la revente Stocks de fournitures	11		(911 671)		302 746
	12		(312 120)		2 043 421
Autres actifs non financiers	13		(897 313) 74 262 730		
Activités d'investissement en immobilisations	14		74 202 730		53 070 863
		,	110 200 750 \	,	00 425 040 \
Acquisition Produit de cession	15	(110 389 759) 269 446	(80 435 019)
Produit de Cession	16				810 436
A ctivitée de placement	17		(110 120 313)		(79 624 583)
Activités de placement					
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement					
et participations dans des entreprises municipales et des					
partenariats Émission ou acquisition	40	,	700 500 \	,	4.050.064.)
Remboursement ou cession	18	(780 529)	(1 852 964)
	19		440 989		430 077
Autres placements de portefeuille		,	(400.055))	,	005.045.)
Acquisition	20	((100 655))	(205 845)
Cession	21		56 080		(417 575)
Activitée de financement (note 22)	22		(182 805)		(2 046 307)
Activités de financement (note 23)	00		00 464 405		E0 007 004
Émission de dettes à long terme	23	,	83 464 485	,	52 867 624
Remboursement de la dette à long terme	24	(45 682 928)	(42 504 905)
Variation nette des emprunts temporaires	25		(4 803 318)		17 792 677
Variation nette des frais reportés liés à la dette			(400,000)		(40.007)
à long terme Autres	26		(192 099)		(42 227)
Autres	0.7				
- -	27				
<u>-</u>	28		00 700 440		00.440.400
Assume a fation (dissipation) do la fué a avaira at dos	29		32 786 140		28 113 169
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des	0.0		(0.054.040)		(400.050)
équivalents de trésorerie	30		(3 254 248)		(486 858)
Trécoronie et équivelente de trécoronie (incufficance)					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance)					
au début de l'exercice			44 444 440		44 000 007
Solde déjà établi	31		11 141 449		11 628 307
Redressement aux exercices antérieurs (note 20)	32		(3 395 709)		44.000.00=
Solde redressé	33		7 745 740		11 628 307
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance)			4 404 400		44 444 440
à la fin de l'exercice (note 23)	34		4 491 492		11 141 449

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville a été constituée le 1er janvier 2002 en vertu de la Loi portant sur la réforme de l'organisation territoriale municipale des régions métropolitaines de Montréal, de Québec et de l'Outaouais.

La Ville est un organisme municipal régi par la Loi sur les cités et villes (L.R.Q, C-19).

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au « Manuel de la présentation de l'information financière municipale » publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales par organisme présenté aux pages S8 et S9, la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé consolidé à des fins fiscales présentée aux pages S23-1, S23-2 et S23-3 et l'endettement total net à long terme consolidé présenté à la page S25.

Dans les informations sectorielles et les notes et renseignements complémentaires, l'expression « administration municipale » réfère à la Ville excluant les organismes qu'elle contrôle.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariat

Le périmètre comptable de la Ville englobe les opérations financières des organismes qui sont sous son contrôle, ce qui équivaut à la part sous son contrôle dans le cas des partenariats. Le périmètre comptable de la Ville comprend la Société de transport de Lévis. De plus, la Ville participe au partenariat dans la Régie intermunicipale de gestion des déchets des Chutes-de-la-Chaudière (Régie).

Les comptes de la Ville et des autres organismes compris dans le périmètre comptable sont consolidés ligne par ligne dans les états financiers, proportionnellement à la quote-part revenant à la Ville dans le cas d'un partenariat. Ainsi, les comptes sont harmonisés selon les méthodes comptables de la Ville et combinés ligne par ligne, et les opérations et les soldes interorganismes sont éliminés.

Le taux de participation de la Ville dans les opérations de la Régie intermunicipale de gestion des déchets des Chutes-de-la-Chaudière pour l'exercice est de 93,3511 %, faisant varier le taux de participation cumulatif dans la situation financière de 94,4145 % en début d'exercice à 94,3470 % à la fin de l'exercice.

B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions est effectuée selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Estimations comptables

La préparation des états financiers consolidés de la Ville, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Celles-ci ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels

S22-1 18-1

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers consolidés. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

Les principales estimations comprennent la provision pour créances douteuses, la valeur de réalisation nette des propriétés destinées à la revente, la durée d'utilité des immobilisations, les provisions à l'égard des salaires et avantages sociaux, du passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement, du passif aux titres des sites contaminés, des contestations d'évaluation et des réclamations en justice et les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et des obligations au titre des avantages sociaux futurs.

Constatation des revenus

Les revenus de taxes sont constatés lors du dépôt des rôles de perception initial et spéciaux à la date de l'avis public annonçant le dépôt de ces rôles.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats d'évaluateur.

Les revenus de services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance.

Les revenus d'imposition de droits sur les carrières et les sablières sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont utilisés aux fins prescrites.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions.

Le revenu de cession d'actifs immobilisés est comptabilisé comme revenu à la date de l'acte de transfert.

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés en fonction du temps écoulé ou au moment où ils sont acquis au titulaire.

Les dons sont constatés à leur juste valeur dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

Les autres revenus sont constatés lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés aux clients ou lorsque les services sont rendus.

C) Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Ville sont composés de l'encaisse, des dépôts en circulation, du découvert bancaire, des chèques en circulation et des placements temporaires ayant une échéance de trois mois ou moins.

Placements

S22-1 18-1 (2)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Les placements temporaires sont comptabilisés au moindre du coût et de leur juste valeur.

Les autres placements sont comptabilisés au coût, déduction faite de toute provision pour moins-value durable.

Prêts

Les prêts sont comptabilisés au coût, déduction faite de toute provision pour moins-value durable.

D) Passifs

Frais reportés liés à la dette à long terme

Les frais d'émission liés à la dette à long terme sont reportés et amortis selon la méthode linéaire sur la durée de l'emprunt. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais reportés à l'état de la situation financière.

Provision pour contestations d'évaluation

La provision pour contestations d'évaluation représente une estimation des remboursements, comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements relatifs à des contestations d'évaluation foncière et à des contestations de codification prévues en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale.

Passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement

La Régie comptabilise un passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement qu'elle a exploités. Le passif provisionné correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs liés au recouvrement final, à la revégétation, au contrôle des produits de lixiviation, à la qualité des eaux, au contrôle et à la récupération des gaz, à l'acquisition de nouveaux terrains devant servir de zones tampons et à l'entretien des divers systèmes de contrôle et de drainage. Ces coûts estimatifs sont comptabilisés en fonction de la capacité utilisée des sites.

Les hypothèses relatives au calcul de ces coûts sont révisées périodiquement pour tenir compte des progrès dans la gestion des sites d'enfouissement.

Passif au titre des sites contaminés

La Ville comptabilise un passif au titre des sites contaminés lorsque l'application de mesures correctives est probable et que les coûts de ces mesures peuvent être estimés de façon raisonnable.

E) Actifs non financiers

Stocks

Les stocks se composent de fournitures qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours des prochains exercices financiers. Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement. Ces stocks sont comptabilisés au coût établi selon la méthode du coût moyen.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

S22-1 18-1 (3)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Le coût comprend les frais financiers capitalisés pendant la période de construction ou d'amélioration. Les immobilisations en cours de construction ou d'amélioration ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les immobilisations acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition, avec contrepartie aux revenus de l'exercice.

Les immobilisations sont amorties, à compter de l'année suivant leur transfert à la catégorie d'immobilisation appropriée, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortis, en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Infrastructures de 5 à 40 ans Bâtiments de 10 à 40 ans Améliorations locatives 15 ans Véhicules de 3 à 16 ans Ameublement et équipement de bureau Machinerie, outillage et équipement 10 ans Autres 5 ans

Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de la Ville de fournir des services ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation est inférieure à sa valeur nette comptable, son coût est réduit afin de refléter la baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations sont comptabilisées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise de valeur n'est comptabilisée.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé selon la méthode du coût distinct.

Les propriétés destinées à la revente au cours de l'exercice subséquent sont présentées dans les actifs financiers.

F) Revenus

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, dans la mesure où ils ont été autorisés, les critères d'admissibilité ont été satisfaits et une estimation raisonnable des montants est possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif dans un poste de revenus reportés qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

S22-1 18-1 (4)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la Ville et la Société de transport de Lévis est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Les Régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) offerts par la Ville, la Société de transport de Lévis et la Régie sont comptabilisés comme des régimes de retraite à cotisations déterminées.

Les régimes de retraite à prestations déterminées interemployeurs, auxquels participe la Société de transport de Lévis sans en être le promoteur, sont comptabilisés comme des régimes de retraite à cotisations déterminées.

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (Loi).

Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif, s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir des hypothèses les plus probables de la Ville en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

S22-2 18-2

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2016 selon la méthode de la valeur liée au marché lissée sur une période de cinq ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

L'excédent de la charge de l'exercice sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés peut faire l'objet en contrepartie d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

S22-2 18-2 (2)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'administration municipale a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'administration municipale a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

Mesures transitoires relatives au passage à la comptabilité d'exercice au 1er janvier 2000 :

- pour les salaires et les avantages sociaux : sur une période maximale de 20 ans;
- pour les intérêts sur la dette à long terme (net des montants débiteurs affectés au remboursement de cette dette) : sur la durée restante des dettes correspondantes.

Avantages sociaux futurs :

- pour le passif constaté initialement au 1er janvier 2007 : dans le cas des régimes capitalisés, sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants, soit 17 ans;
- pour les coûts reliés aux services passés découlant de modifications de régimes de retraite à prestations déterminées : sur la DMERCA des salariés participants touchés;
- à titre de mesure d'allègement pour la perte actuarielle engendrée par la crise financière de 2008 ou pour toute autre situation permise relativement aux régimes de retraite à prestations déterminées : devra avoir été complètement renversé au terme de la DMERCA;
- à titre de mesure d'allègement pour les excédents de la charge sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés : devra avoir été complètement renversé au terme de la DMERCA.

Frais de fermeture du site d'enfouissement :

- sera amorti sur la durée restante du site à compter de 2016.

Frais d'assainissement des sites contaminés :

- sur la durée s'échelonnant jusqu'au moment prévu de la réalisation des travaux d'assainissement, incluant la période de décontamination, de chacun des sites contaminés.

Financement à long terme des activités de fonctionnement :

- pour la dette à long terme en question : au fur et à mesure du remboursement en capital de cette dette.

S22-3 18-3

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

I) Instruments financiers

S.O.

J) Autres éléments

S.O.

3. Modification de méthodes comptables

S.O

S22-3 18-3 (2)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

		2016	2015
Encaisse et placements affectés			
Montants affectés compris dans les actifs financiers suivants :			
Encaisse	4	12 498 818	15 146 58
Placements de portefeuille	1	3 813 768	3 913 90
Note	2	3 0 13 7 00	3 3 13 30
Débiteurs		44.0=0.004	40 =00 0=
Taxes municipales	3	41 276 901	40 590 65
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	4		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	5	76 623 420	75 155 29
Gouvernement du Canada et ses entreprises	6	11 276 598	16 138 09
Organismes municipaux Autres	7	438 379	53 58
- cour municipale	8	1 713 327	1 462 80
- Autres débiteurs	9	4 117 789	6 156 41
. 18.100 802.108.10	10	135 446 414	139 556 84
Montants des débiteurs affectés au remboursement de	10	100 110 111	100 000 01
la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	55 058 618	53 409 29
Organismes municipaux	12		
Autres tiers	13		29 93
	14	55 058 618	53 439 22
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	15	2 048 051	2 043 75
Note			
Prêts			
Prêts à un office d'habitation	16	107 151	107 15
Prêts à un fonds d'investissement	17	.00.	
Autres	17		
- Prêts FLI, FLS et FDE	40	1 587 036	1 266 01
- Flets I El, I ES et I DE	18	1 307 030	1 200 0 1
	19 20	1 694 187	1 373 16
Provision pour moins-value déduite des prêts	21	147 615	164 66
Note Les prêts FLI, FLS et FDE portent intérêt à des	s taux varia	ant de 0 % à 11 % e	t viennent à
échéance entre mars 2017 et novembre 2022.	- Caar varr		
Placements de portefeuille			
Placements à titre d'investissement	22	164 672	204 67
Autres placements	23	4 609 185	4 479 90
	24	4 773 857	4 684 57
Provision pour moins-value déduite des placements de			
portefeuille	25	40 000	

Note

Les placements à titre d'investissement sont constitués d'actions dans des sociétés privées et publiques investis dans le cadre du FLI et du FLS.

S22-4 18-4

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

2016 2015

Les autres placements sont constitués d'obligations dont les taux d'intérêt varient de 2,4 % à 4,875 % et échéant de 2019 à 2025 pour un coût de 3 211 943 %, et d'actions canadiennes pour un coût de 675 068 %. Ces placements sont détenus dans la fiducie du fonds de gestion post-fermeture.

S22-4 18-4 (2)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

		2016	2015
Avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) des régimes à prestations déterminées capitalisés	26	1 825 100	(143 700)
Passif des régimes à prestations déterminées non capitalisés	27 (234 700) (204 700)
	28	1 590 400	(348 400)
Charge de l'exercice			
Régimes à prestations déterminées capitalisés	29	10 819 000	9 082 500
Régimes à prestations déterminées non capitalisés	30	34 200	30 100
Régimes à cotisations déterminées	31	430 656	424 806
Autres régimes (REER et autres)	32	61 993	62 477
Régimes de retraite des élus municipaux	33	300 714	287 842
	34	11 646 563	9 887 725
Se référer à la section « Autres renseignements complémentaires » pou	ır plus de détails.		

Note

8

9. Autres actifs financiers

Propriétés destinées à la revente (note 16)	35	
Autres	36	
	37	

Note

10. Emprunts temporaires

La Ville dispose d'un emprunt bancaire d'un montant de 60 000 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel diminué de 0,75 % et venant à échéance le 31 décembre 2025.

La Régie dispose d'une marge de crédit autorisée d'un montant de 1 000 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 0,5 \$.

La Société de transport de Lévis dispose de cinq marges de crédit autorisées totalisant 23 500 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel.

. Créditeurs et charges à payer			<u> </u>
Fournisseurs	38	30 468 819	34 011 426
Salaires et avantages sociaux	39	23 523 269	21 840 674
Dépôts et retenues de garantie	40	6 873 016	6 363 723
Provision pour contestations d'évaluation	41	3 373 070	2 326 797
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	42	4 522 863	3 885 576
Frais d'assainissement des sites contaminés	43	505 258	513 967
Autres			
- Intérêts courus	44	2 153 156	2 109 985
- Gouvernement du Québec	45	199 000	279 969
- Autres	46	5 971	20 969
- Organismes municipaux	47	18 243	
-	48		
	49	71 642 665	71 353 086

Note

Passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement.

Conformément à la convention de fiducie intervenue le 14 juillet 1998 et selon les exigences précisées à la « condition 21 » du décret numéro 701-98 adopté par le gouvernement du Québec en date du 27 mai 1998 et modifié par le décret numéro 1083-2007 du 5 décembre 2007, la Régie s'est engagée à mettre en oeuvre un programme de surveillance des eaux de lixiviation pour la période de gestion d'après-fermeture du site d'enfouissement.

Le passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture de la Régie est constaté dans ses états financiers en fonction de la capacité utilisée de la décharge, laquelle est mesurée selon une méthode volumétrique (en mètres cubes).

S22-5 18-5

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Au 31 décembre 2016, aux états financiers de la Régie, le passif présenté au titre des activités de fermeture est de 851 000 \$ et celui présenté au titre des activités de post-fermeture est de 3 994 000 \$. Le total des dépenses estimatives rattachées aux activités de fermeture et d'après-fermeture est de 717 000 \$ pour l'exercice 2016. Le solde restant à constater est de 10 992 255 \$ pour une capacité restante de la décharge de 1 530 384 mètres cubes. La durée de vie restante estimative de la décharge est de 22 ans. La durée estimative de la période au cours de laquelle il sera nécessaire de poursuivre les activités d'après-fermeture est de 30 ans.

Selon les exigences précisées à la « condition 21 » du décret, la Régie s'est engagée à constituer, sous forme de fiducie, des garanties financières ayant pour but de couvrir les coûts afférents à la gestion d'après-fermeture du lieu d'enfouissement sanitaire autorisé. Elle doit verser au patrimoine fiduciaire, durant la période d'exploitation qui prendra fin le 28 février 2041, des contributions dont la valeur totale doit être équivalente à la valeur que représente la somme de 3 181 952 \$ actualisée (montant exprimé en dollars de 1988), par indexation au ler janvier de chacune des années ou parties d'années comprises dans la période d'exploitation, sur la base du taux de variation des indices des prix à la consommation pour le Canada. De plus, à la fin de chaque période de cinq années d'exploitation, la valeur totale des contributions à verser au patrimoine fiduciaire ainsi que le montant de la contribution à verser pour chaque mètre cube de déchets (après compactage) enfouis doivent faire l'objet d'une réévaluation et, le cas échéant, d'ajustement.

Au 31 décembre 2016, le montant des actifs affectés au règlement du passif au titre des activités d'après-fermeture est de $4\,826\,817\,$ \$.

Passif au titre des sites contaminés

Des analyses ont mené à conclure de ne pas comptabiliser un passif au titre des sites contaminés pour cinq terrains. Les principales raisons à l'appui de cette conclusion proviennent du fait qu'on ne prévoit pas que des avantages économiques futurs seront abandonnés, ou encore qu'il n'a pas été possible d'obtenir une estimation des coûts de réhabilitation. Pour trois de ces terrains, la Ville n'a aucune obligation légale ou envers des tiers, ni intention de procéder à leur réhabilitation. Pour les deux autres terrains, aucune évaluation ni historique ne sont disponibles pour établir une estimation raisonnable en fin d'exercice.

. Revenus reportés			
Taxes perçues d'avance	50	278 757	319 152
Transferts	51		
Fonds parcs et terrains de jeux	52	3 696 636	
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53	281 013	
Société québécoise d'assainissement des eaux	54		
Fonds de développement des territoires	55	33 094	
Autres			
- Ententes promoteurs	56	805 568	1 005 681
- Autres revenus reportés	57	802 322	690 227
-	58		
-	59		
	60	5 897 390	2 015 060

Note

S22-5 18-5 (2)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

						2016	2015
Dette à long terme		ntérêt	Échéa	ance			
•	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,25	4,70	2017	2026	61	425 763 108	400 305 177
Obligations et billets en monnaies étrangères					62		
Gains (pertes) de change reportés					63		
Autor della 2 la materia					64		
Autres dettes à long terme	0.00	4,97	2017	2026	0.5	3 255 948	4 146 055
Gouvernement du Québec et ses entreprises	0,00	4,97	2017	2020	66	3 233 940	4 140 055
Organismes municipaux Obligations découlant de contrats de					00		
location-acquisition	2,59	2,59	2016	2021	67	12 928 578	
Autres	0,00	5,00	2017	2028	68	1 278 138	992 983
					69	443 225 772	405 444 215
Frais reportés liés à la dette à long terme					70(4 980 569) (4 788 470
	_				71	438 245 203	400 655 745

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations	et billets		Autres dettes à long terme			Total 2016		
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	-	Location- acquisition		Autres	_		
2017	72	80	43 012 692	88	193 866	97	424 515 1	105	43 631 073	
2018	73	81	42 425 424	89	198 942	98	432 896 1	106	43 057 262	
2019	74	82	40 803 902	90	204 152	99	426 904 1	107	41 434 958	
2020	75	83	39 672 914	91	209 498	100	599 333 1	108	40 481 745	
2021	76	84	37 803 757	92	214 983	101	236 231 1	109	38 254 971	
2022 et +	77	85	222 044 419	93	11 907 137	102	2 414 207 1	110	236 365 763	
Intérêts et frais	78	86	425 763 108	94	12 928 578	103	4 534 086 1	111	443 225 772	
accessoire	S			95()	1	12()	
	79	87	425 763 108	96	12 928 578	104	4 534 086 1	113	443 225 772	
Note										

14. Actifs financiers nets (dette nette)

Revenant à (à la charge de)			
L'organisme municipal	114	(399 191 285)	(350 944 770)
Tiers			
Gouvernement du Québec - revenus futurs découlant d'ententes	115 () ()
Autres	116 () ()
	117	(399 191 285)	(350 944 770)

2016

Note

2015

Organisme <u>Lévis</u> Code géographique <u>25213</u>

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Immobilisations		Solde au début		Addition		Cession / Ajustement		Solde à la fin
COÛT	-	0.000			-	7.13000000000000000000000000000000000000	-	
Infrastructures								
Eau potable	118	277 721 490	146	9 012 585	173		200	286 734 07
Eaux usées	119	348 998 625	147	15 020 569	174		201	364 019 19
Chemins, rues, routes, trottoir	S.							
ponts, tunnels et viaducs	120	388 014 830	148	32 994 855	175		202	421 009 68
Autres	121	184 941 081	149	8 713 833	176	2 192 127	203	191 462 78
Réseau d'électricité	122		150		177		204	
Bâtiments	123	161 148 773	151	21 089 193	178		205	182 237 96
Améliorations locatives	124	3 585 313	152		179		206	3 585 31
Véhicules	125	81 233 951	153	8 519 832	180	1 746 015	207	88 007 76
Ameublement et équipement		0.20000.		0 0 10 002		1110010		00 001 10
de bureau	126	34 874 023	154	1 194 488	181		208	36 068 51
Machinerie, outillage et équipen		01071020		1 101 100				00 000 0
divers	127	47 205 858	155	1 422 355	182	1 072 778	209	47 555 43
Terrains	128	27 450 093	156	3 313 157	183		210	32 955 37
Autres	129	649 391	157	3 3 13 137	184	(2 102 121)	211	649 39
7141100	130	1 555 823 428	158	101 280 867	_	2 818 793	_	1 654 285 50
Immobilisations en cours	131	43 404 715	150	9 108 892	196	287 875	212	52 225 73
mmobilisations en cours	-				-		-	
A MODILICE MENT CHMULÉ	132	1 599 228 143	160	110 389 759	187	3 106 668	214	1 706 511 23
AMORTISSEMENT CUMULÉ								
Infrastructures	400	83 499 676	101	6 792 064	400		045	90 291 74
Eau potable Eaux usées	133	161 676 489	161	8 436 273	188		215	170 112 70
	134	101 070 409	162	0 430 213	109		216	170 112 70
Chemins, rues, routes, trottoir		162 601 442	400	8 926 363	400		047	172 527 80
ponts, tunnels et viaducs	135	163 601 443	163		190		217	
Autres	136	90 217 238	164	5 443 975	191		218	95 661 2°
Réseau d'électricité	137	F0 C00 00C	165	3 999 636	192		219	00 000 0
Bâtiments	138	58 603 996	166		193		220	62 603 63
Améliorations locatives	139	2 254 678	167	238 613	194	4 002 066	221	2 493 29
Véhicules	140	44 623 182	168	4 579 185	195	1 993 866	222	47 208 50
Ameublement et équipement		07.004.040	400	4 000 540	400			00 004 40
de bureau	141	27 264 942	169	1 999 542	196		223	29 264 48
Machinerie, outillage et équiper		05 450 040	4=0	0.500.407	40=	4 050 770		07.000.70
divers	142		170	3 588 487	197	1 050 776	224	27 690 72
Autres	143	628 328	171	14 323	198		225 _	642 65
	144	657 522 990	172	44 018 461	199	3 044 642	226 _	698 496 80
VALEUR COMPTABLE NETTE	145	941 705 153	ı				227	1 008 014 42
Biens loués en vertu de contrats	6							
de location-acquisition inclus								
dans les immobilisations								
Coût	228		231	13 101 940	233		235	13 101 94
Amortissement cumulé	229 () 232 (234 ()	236 (
Valeur comptable nette	230		`'		`•		237	13 101 94

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

		2016	2015
s. Propriétés destinées à la revente			
Immeubles de la réserve foncière	238	6 171 135	5 682 247
Immeubles industriels municipaux	239	5 980 316	5 557 533
Autres	240		
	241	12 151 451	11 239 780
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 9) Présentées à titre d'actifs non financiers sous le	242		
poste « Propriétés destinées à la revente »	243	12 151 451	11 239 780
Note			
. Autres actifs non financiers			
7. Autres actifs non financiers Frais payés d'avance			
Autres actifs non financiersFrais payés d'avance- Assurances et autres	244	2 057 160	820 069
Frais payés d'avance	244 245	2 057 160	820 069
Frais payés d'avance		2 057 160	820 069
Frais payés d'avance	245	2 057 160	820 069
Frais payés d'avance - Assurances et autres -	245	2 057 160	820 069 339 868
Frais payés d'avance - Assurances et autres Autres	245 246	2 057 160	

Note

18. Obligations contractuelles

Ville de Lévis

La Ville s'est engagée à assumer 10 % du déficit d'exploitation de l'Office municipal d'habitation de Lévis.

La Ville s'est engagée envers certains fournisseurs pour une somme de 84 125 000 \$ au 31 décembre 2016.

Ces engagements concernent principalement l'entretien de propriétés appartenant à la Ville, le déneigement de rues, l'entretien du réseau d'éclairage, la cueillette et le transport des ordures et des matières recyclables incluant la fourniture de bacs roulants, la fourniture et livraison de carburant, la fourniture de services professionnels, baux et location de patinoires.

Les échéances se répartissent comme suit :

2017	:			29	940	000	\$
2018	:			22	595	000	\$
2019	:			15	630	000	\$
2020	:			12	000	000	\$
2021	:			2	100	000	\$
2022	à	2029	:	1	860	000	\$

S22-8 18-8

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Régie intermunicipale de gestion des déchets des Chutes-de-la-Chaudière

En vertu de l'entente relative à la constitution de la Régie, celle-ci s'est engagée à verser une compensation à la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon pour la durée de l'entente, soit 75 ans. La compensation est de 3,3631 \$ la tonne métrique, représentant une dépense de 136 837 \$ en 2016. La compensation annuelle ne peut être inférieure à 80 000 \$.

La Régie s'est engagée, en vertu d'un contrat échéant le 31 décembre 2018, pour l'exploitation du lieu d'enfouissement sanitaire de Saint-Lambert-de-Lauzon. Les versements estimatifs totaux s'élèvent à 848 718 \$ et se répartissent comme suit : 2017 et 2018 - 424 359 \$ par année, basé sur un tonnage annuel approximatif de 43 000 tonnes métriques de déchets.

Les versements relatifs à des contrats de déneigement, d'entretien et de services totalisent 166 203 \$ et se répartissent comme suit : 2017 - 55 746 \$, 2018 - 49 277 \$, 2019 - 29 605 \$, 2020 - 22 861 \$ et 2021 - 8 714 \$.

Société de transport de Lévis

Les versements relatifs à divers contrats de location, d'entretien et d'autres services, échéant de 2017 à 2022, totalisent 668 984 \$ et se répartissent comme suit : 2017 - 212 939 \$, 2018 - 125 972 \$, 2019 - 88 171 \$, 2020 - 80 358 \$, 2021 - 80 142 \$ et 2022 - 81 402 \$.

De plus, la Société a signé un contrat de transport adapté échéant en décembre 2018. Les versements relatifs à ce contrat totalisent 1 187 613 \$ et se répartissent comme suit : 2017 - 587 972 \$ et 2018 - 599 641 \$.

La Société a également signé un contrat de transport en commun échéant en juin 2022. Les versements relatifs à ce contrat totalisent 15 375 403 \$ et se répartissent comme suit : 2017 - 2 701 748 \$, 2018 - 2 742 274 \$, 2019 - 2 783 409 \$, 2020 - 2 825 160 \$, 2021 - 2 867 537 \$ et 2022 - 1 455 275 \$.

19. Éventualités

a) Cautionnement et garantie Parc Nautique Lévy (1984) inc.

La Ville a signé une convention avec Parc Nautique Lévy (1984) inc., selon laquelle elle accepte de cautionner la Corporation pour un montant maximal de 340 000 \$, aux fins de financer le projet d'agrandissement à la Marina. Le solde du cautionnement au 31 décembre 2016 s'élève à 36 859 \$.

Complexe de soccer Honco de Lévis

La Ville s'est engagée, jusqu'en 2027, à verser au Complexe de soccer Honco de Lévis un montant correspondant à tout déficit annuel d'encaisse jusqu'à concurrence d'un montant de 100 000 \$ annuellement. Le déficit annuel d'encaisse correspond aux profits nets plus l'amortissement des immobilisations moins la portion capital du remboursement de la dette moins l'amortissement des apports reportés affectés aux immobilisations.

De plus, la Ville a consenti un cautionnement personnel dégressif des obligations du Complexe de soccer Honco de Lévis pour un montant n'excédant pas la moitié du solde de l'emprunt hypothécaire consenti au montant de 5 500 000 \$ pour la construction du

S22-8 18-8 (2)

Organisme Lévis Code géographique 25213

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Complexe. Le solde des emprunts au 31 décembre 2016 s'élève à 3 725 154 \$, donc pour un solde de cautionnement consenti par la Ville de 1 862 577 \$.

b) Auto-assurance

En responsabilité civile générale, la Ville couvre elle-même les réclamations jusqu'à concurrence de 1 000 000 \$ par sinistre. Une réserve financière a d'ailleurs été créée en 2002 afin de niveler sur plusieurs exercices les impacts financiers qui pourraient en résulter.

c) Poursuites

Différentes poursuites et réclamations contre la Ville totalisent environ 70 153 000 \$. De l'avis des procureurs de la Ville, les montants réclamés sont nettement exagérés ou non fondés et la défense de la Ville est considérée comme très sérieuse. Par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée aux livres à cet égard.

d) Autres

s.o.

S22-8 18-8 (3)

Organisme Lévis Code géographique 25213

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

20. Redressement aux exercices antérieurs

Au cours de l'exercice, la Ville s'est conformée aux nouvelles directives du MAMOT.

Celles-ci concernent, en partie, la comptabilisation et la présentation de certains revenus antérieurement constatés et affectés dans le fonds réservé parcs, terrains de jeux ou espaces naturels, ainsi que le fonds local Réfection et entretien de certaines voies publiques, maintenant présentés en tant que revenus reportés.

Elles concernent aussi la comptabilisation et la présentation des charges relatives à la confection des rôles triennaux d'évaluation antérieurement constatées aux frais reportés et amorties sur la durée pendant laquelle le rôle s'appliquait qui sont maintenant constatées dans l'exercice au cours duquel la Ville les encourt. Afin d'étaler l'effet sur la taxation engendré par cette modification comptable, la Ville a eu recours à une mesure d'allègement fiscal transitoire faisant appel au mécanisme des « Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) ».

En conséquence, les actifs financiers nets (la dette nette) ont été redressés dans l'exercice courant en lien avec les éléments suivants :

Fonds	réservé parcs, terrains de jeux ou espaces naturels	2	829	899	\$
Fonds	local Réfection et entretien de certaines voies publiques		225	942	\$
Confed	ction des rôles triennaux d'évaluation		339	868	\$

Les chiffres correspondants n'ont pas été redressés.

21. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et des budgets adoptés par les organismes contrôlés, compte tenu de l'élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par l'administration municipale est également présentée dans les informations sectorielles.

22. Instruments financiers

s.o.

S22-9 18-9

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

			2016	2015
Trésorerie et équivalents de trésorerie				
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :				
Encaisse	250		16 217 891	25 787 00
Découvert bancaire	251	(23 000) (64 98
Ajouter		`	, ,	
- Placements Temporaires	252		980 616	666 66
-	253			
-	254			
-	255			
Déduire				
- Encaisse affecté - réserv.fond	256	(12 498 818) (15 146 58
- Placement temp. affectés	257	(185 197) (100 66
-	258	() (
-	259	() (
-	260	() (
-	261	() (
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance)		-		
à la fin de l'exercice	262		4 491 492	11 141 44

Note

La politique de la Ville consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les sommes qui ne peuvent être utilisées pour les opérations courantes, en raison de restrictions quelconques ou parce qu'elles sont réservées à d'autres fins, ne sont pas incluses dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

S22-9 18-9 (2)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

24. Fonds local d'investissement

ronds local d investissement		2016	2015
RÉS	ULTATS		
Revenus			
Revenus sur les placements de portefeuille	264	3 693	
Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements			
de portefeuille à titre d'investissement	265	66 032	44 246
Autres revenus	266		79 642
	267	69 725	123 888
Charges			
Créances douteuses			
Radiation de prêts et de placements de portefeuille	268	35 573	28 315
Variation de la provision pour moins-value	269	(109)	90 924
· ·	270	35 464	119 239
Autres charges	271	52 571	
	272	88 035	119 239
Excédent (déficit) de l'exercice	273	(18 310)	4 649
SITUATION FINANCI	ÈRE AU 31 DÉCEMB	RE	
Actifs	074	000 000	500,000
Encaisse	274	382 202	569 926
Placements de portefeuille	275	0.40	
Débiteurs Dâte de la contraction de la contracti	276	342	
Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à		4 040 040	4 0 40 0 50
titre d'investissement	277	1 219 819	1 040 856
Provision pour moins-value	278 (95 649) (95 758
	279	1 124 170	945 098
	280	1 506 714	1 515 024
Passifs			
Créditeurs et charges à payer	281	10 000	
Revenus reportés	282		
Dette à long terme	283	1 467 240	1 467 240
	284	1 477 240	1 467 240
Solde du Fonds local d'investissement	285	29 474	47 784
VENTILATION DE L'ENCAISSE ET D	DES PLACEMENTS D	E PORTEFEUILLE	
Libres	286	280 535	522 426
Supportant les engagements de prêts	287	101 667	47 500
Supportant les garanties de prêts	288	101 007	47 500
Capportant led garanties de prots		382 202	569 926
	289	JUZ ZUZ	509 920

Note sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement, y compris leur radiation s'il y a lieu

Les prêts FLI portent intérêt à des taux variant de 0 % à 11 % et viennent à échéance entre mars 2017 et novembre 2022.

Dates d'échéance :

2017 : 37 790 \$
2018 : 168 733 \$
2019 : 162 401 \$
2020 : 159 938 \$
2021 et plus : 600 327 \$

La provision pour prêts douteux représente 95 649 \$. La valeur comptable des prêts dépréciés totalise 95 649 \$. Un prêt d'une valeur comptable de 35 573 \$ a été radié en 2016.

S22-10 18-10

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Les placements à titre d'investissement représentent 141 339 \$, sont constitués d'actions dans des sociétés privées et publiques, et sont investis dans le cadre du FLI.

Note sur la dette à long terme

Emprunt sans intérêts, remboursable le 1er juin 2020 par un versement égal au capital non investi dans les entreprises au 31 décembre 2019. Les versements estimatifs à effectuer au cours des cinq exercices subséquents seront équivalents aux sommes reçues par l'organisme, durant la période de 12 mois précédant le 31 décembre de chaque année à titre d'encaissement en capital des prêts consentis.

Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts

Au cours de l'exercice, le Comité d'investissement et de soutien aux entreprises (CISE) a approuvé des prêts de 101 667 \$ dans le fonds local d'investissement. Ces prêts n'étaient pas déboursés en date de fin d'exercice.

Note sur les éventualités relatives aux garanties de prêts

Note sur les autres revenus et les autres charges

Les autres charges sont constituées de l'élément de subvention des prêts sans intérêts.

S22-10 18-10 (2)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

25. Fonds local de solidarité

onds local de sondante		2016	2015
ı	RÉSULTATS		
Revenus			
Revenus sur les placements de portefeuille	290	785	
Revenus sur les prêts aux entreprises	291	29 144	18 352
Autres revenus	292		6 420
	293	29 929	24 772
Charges			
Créances douteuses			
Radiation de prêts	294		
Variation de la provision pour moins-value	295	22 719	28 730
	296	22 719	28 730
Intérêts sur la dette à long terme	297	14 520	11 677
Autres charges	298		
	299	37 239	40 407
Excédent (déficit) de l'exercice	300	(7 310)	(15 635)
Actifs Encaisse	NCIÈRE AU 31 DÉCEMB	59 579	38 782
Placements de portefeuille	302		
Débiteurs	303	72	
Prêts aux entreprises	304	583 744	408 450
Provision pour moins-value	305 (77 894) (55 175
	306	505 850	353 275
	307	565 501	392 057
Passifs		4.040	007
Créditeurs et charges à payer	308	1 642	887
Revenus reportés	309	400,000	220,000
Dette à long terme	310 311	400 000 401 642	220 000 220 887
Colde du Fonde lecel de collège:	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	-	
Solde du Fonds local de solidarité	242		
Excédent affecté aux prêts aux entreprises	312	162 950	171 170
Excédent (déficit) non affecté	313	163 859 163 859	171 170 171 170
	314	103 639	171 170
VENTILATION DE L'ENCAISSE	ET DES PLACEMENTS D	DE PORTEFEUILLE	
Libres	315	22 912	21 282
O control la control de la con	313	22 312	21 202

Note sur les prêts aux entreprises, y compris leur radiation s'il y a lieu

Les prêts FLS portent intérêt à des taux variant de 7 % à 11 % et viennent à échéance entre juillet 2017 et novembre 2022.

Dates d'échéance :

2017 : 24 202 \$
2018 : 36 751 \$
2019 : 112 286 \$
2020 : 74 639 \$
2021 et plus : 275 273 \$

Supportant les engagements de prêts

S22-11 18-11

316

317

36 667

59 579

17 500

38 782

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

La provision pour prêts douteux représente 77 894 \$. La valeur comptable des prêts dépréciés totalise 77 894 \$.

Les placements à titre d'investissement représentent 63 333 \$, sont constitués d'actions dans des sociétés privées et publiques, et sont investis dans le cadre du FLS.

Note sur la dette à long terme

Emprunt de Fonds locaux de solidarité (FLS) d'un montant autorisé de 750 000 \$, 5 % payable trimestriellement, sans modalités de remboursement définies. De plus, la Ville devra payer, s'il y a lieu, une somme additionnelle calculée annuellement et égale au résultat de la multiplication de l'excédent ajusté des produits sur les charges du FLS par le pourcentage de la participation du prêteur dans le FLS moins les intérêts payés par l'emprunteur au prêteur sur le présent prêt pour la même période.

Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts

Au cours de l'exercice, le Comité d'investissement et de soutien aux entreprises (CISE) a approuvé des prêts de 36 667 \$ dans le fonds local de solidarité. Ces prêts n'étaient pas déboursés en date de fin d'exercice.

Note sur les autres revenus et les autres charges

S22-11 18-11 (2)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

26 Chiffres comparatifs

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

S22-12 18-12

Organisme <u>Lévis</u> Code géographique <u>25213</u>

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ AU 31 DÉCEMBRE 2016

		2016	2015
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	9 258 424	15 134 302
Excédent de fonctionnement affecté	2	7 729 905	7 125 249
Réserves financières et fonds réservés	3	11 011 911	14 678 921
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (33 861 033) (30 274 238)
Financement des investissements en cours	5	(32 490 561)	(28 547 199)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	663 434 810 [°]	626 782 650 [°]
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
/	8	625 083 456	604 899 685
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	11 467 647	15 864 072
Organismes contrôlés ¹	10	(2 209 223)	(729 770)
	11	9 258 424	15 134 302
Excédent de fonctionnement affecté			
Excédent de fonctionnement affecté - Administration municipale			
- Ex-municipalité	12	227 156	504 762
- Affectation exercices suivants	13	3 601 000	2 156 571
- Cession actifs	14	749 235	999 411
- Aff.projets act.fin. non termi	15	2 387 545	2 569 602
-	16		
-	17		
-	18		
-	19		
-	20		
	21	6 964 936	6 230 346
Excédent de fonctionnement affecté - Organismes contrôlés			
- Exercice suivant	22		158 981
- Activités après fermeture	23	764 969	735 922
-	24		
	25	764 969	894 903
	26	7 729 905	7 125 249
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières			
- Fonds auto ass.Franchise assur	27	782 402	776 726
- Développement du territoire	28	3 812 949	3 954 365
- Réserve pourvoir régime de ret	29	652 710	1 528 359
- Cours d'eau,Lutte criminalité	30	613 957	544 715
- Déneigement,énergie,assi temp	31	673 886	1 249 575
	32	6 535 904	8 053 740
Fonds réservés		4 0 40 000	222 525
Fonds de roulement	33	1 246 868	630 525
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		040.000	4 004 000
Administration municipale	34	618 339	1 864 860
Organismes contrôlés	35		
Montant non réservé		4 070 040	
Administration municipale	36	1 079 242	
Organismes contrôlés	37		
Fonds local d'investissement	38	372 544	569 926
Fonds local de solidarité	39	58 009	37 895
Autres		4.404.00=	
-FDE + FLI Ville	40	1 101 005	525 698
-Fonds parcs et réf.voies publ.	41	4 470 007	2 996 277
	42	4 476 007	6 625 181
	43	11 011 911	14 678 921

^{1.} Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés.

S23-1

19-1

Organisme <u>Lévis</u> Code géographique <u>25213</u>

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite) AU 31 DÉCEMBRE 2016

		2016	2015
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir			
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation			
avec les normes comptables			
Avantages sociaux futurs			
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007			
Régimes capitalisés	44 (803 100) (917 900
Régimes non capitalisés	45 () (
Avantages postérieurs au 1er janvier 2007			
Régimes capitalisés			
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	46 () (
Autres	47 (2 010 700) (2 195 200
Régimes non capitalisés	48 () (
	49 (2 813 800) (3 113 100
Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	50 (424 139) (447 105
Frais d'assainissement des sites contaminés	51 () (513 967
Appariement fiscal pour revenus de transfert	52 () (0.000.
Autres	0= (/ \	
-	53 () (
_	54 () (
	55 (3 237 939) (4 074 172
Mesures d'allègement fiscal transitoires	00 (0 20: 000) (
Modifications comptables du 1 ^{er} janvier 2000			
Salaires et avantages sociaux	56 (138 784) (206 176
Intérêts sur la dette à long terme	57 (20 455) (31 901
Mesures relatives à la TVQ	37 (20 400) (01001
Utilisation du fonds général	58 () (
Utilisation du fonds general Utilisation du fonds de roulement	59 () (
Mesure relative aux frais reportés	60 (978 014) (
Autres	00 (370014) (
Autres	61 () (
<u>-</u>	62 () (
	63 (1 137 253) (238 077
Financement à long terme des activités de fonctionnement	00 (
Mesure transitoire relative à la TVQ	64 (8 228 516) (6 761 700
Frais d'émission de la dette à long terme	65 () (0.101.100
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	66 (1 867 240) (1 687 240
Autres	00 (1 001 210) (
- Finan. activités de fonctionne	67 (21 223 537) (19 224 067
- Dette à long terme liée au FDE	68 (340 000) (190 000
Botto a long tormo nos da l BE	69 (31 659 293) (27 863 007
	00 (0.000200) (2. 000 00.
Éléments présentés à l'encontre des DCTP			
Financement des activités de fonctionnement	70	421 744	430 329
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	71		
Prêts aux entrepreneurs dans le cadre du FLI et du FLS	72	1 630 020	1 298 373
Autres			
- Prêts dans le cadre du FDE	73	121 688	172 316
	74	2 173 452	1 901 018
	75 (33 861 033) (30 274 238

S23-2 19-2

Organisme <u>Lévis</u> Code géographique 25213

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite) AU 31 DÉCEMBRE 2016

		2016	2015
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	76	11 518 768	12 879 505
Investissements à financer	77 (44 009 329) (41 426 704)
	78	(32 490 561)	(28 547 199)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Éléments d'actif			
Immobilisations	79	1 008 014 425	941 705 153
Propriétés destinées à la revente	80	12 151 451	11 239 780
Prêts	81	1 694 187	1 373 168
Placements de portefeuille à titre d'investissement	82	164 672	204 672
Participations dans des entreprises municipales et des			
partenariats	83		
	84	1 022 024 735	954 522 773
Éléments de passif correspondant			
Dette à long terme	85	438 245 203	400 655 745
Frais reportés liés à la dette à long terme	86	4 980 569	4 788 470
Montants des débiteurs et autres montants affectés			
au remboursement de la dette à long terme	87 (55 058 619) (53 439 221)
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	88 (30 081 490) (26 462 730)
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	89 (370 815) (473 997)
	90	357 714 848	325 068 267
Dette en cours de refinancement et autres éléments	91	875 077	2 671 856
	92	358 589 925	327 740 123
	93	663 434 810	626 782 650

S23-3 19-3

Organisme Lévis Code géographique 25213

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS AVANTAGES SOCIAUX FUTURS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

A) RÉGIMES CAPITALISÉS D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

		Régimes de retraite enregistrés	Régimes supplémentaire de retraite	es	Régimes d'avantages complémentaires de
					retraite
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	1	3	2	3	

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements Description générale

Les régimes de retraite à prestations déterminées ont pour but d'accumuler les sommes nécessaires au versement de rentes viagères aux employés lors de leur retraite. Celles-ci sont calculées en fonction du nombre d'années de service et d'un pourcentage préétabli de la rémunération. Les paramètres servant à fixer la rente varient d'un régime à l'autre.

Depuis 2006, les groupes des Cadres, Professionnels, Cols Blancs, Cols Bleus et Policiers cotisent dans le nouveau régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Lévis qui a été créé le 1er janvier 2004. Les pompiers cotisent, depuis 2010, dans le régime de retraite des employés de la Ville de Lévis (régime de l'ex-Ville de Lévis).

Le régime de retraite à prestations déterminées de la Société de transport de Lévis est en vigueur depuis le 1er janvier 2011 et s'applique au personnel cadre et professionnel non syndiqué.

Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal

Le 5 décembre 2014, le gouvernement du Québec a sanctionné la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (RLRQ, c. 15) (Loi). La Loi vise la restructuration des régimes de retraite et vient distinguer les modalités d'application relativement au service accumulé avant le ler janvier 2014 (service antérieur) et le service qui s'accumule à compter de cette date (service postérieur). Une évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 est requise par la Loi pour tous les régimes visés. Un processus prévoit une période de négociations débutant le 1er février 2015 afin de déterminer la nature des changements qui seront apportés aux régimes. En l'absence d'entente, une décision sans appel sera prise ultimement par un arbitre. Il est à noter que selon les conditions prévues à la Loi, certains régimes peuvent faire l'objet de report dans le processus avec négociations à compter du 1er janvier 2016 (régimes avec report). Pour ces régimes avec report, une évaluation au 31 décembre 2014 sera requise. Certains changements de la Loi s'appliquent dès le ler janvier 2014, d'autres s'appliquent à la conclusion de l'entente entre les parties alors que d'autres éléments s'appliquent à la fin de la convention collective en viqueur pour les régimes avec report.

Des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité ont été déposées devant la Cour supérieure visant à faire annuler cette Loi. Puisque l'issue de ces démarches est indéterminable, les incidences possibles de ces requêtes n'ont pas été prises en compte au 31 décembre 2016.

La Loi prévoit divers éléments visant les modalités du service antérieur et celles du service postérieur. Sans en être une liste exhaustive, voici les principaux changements prévus à la Loi.

Pour le service antérieur :

- Élimination de l'indexation automatique de la rente de retraite et de la prestation additionnelle pour les participants actifs;
- Partage du déficit attribuable aux participants actifs entre la municipalité et les participants actifs (portion entre 45 % et 50 % aux participants actifs);
- Suspension possible de l'indexation automatique des rentes des participants retraités à compter de 2017 selon certaines conditions prévues à la Loi (incluant une décision de la

S24-1 20-1

municipalité prise à cet effet avec convocation des retraités à une assemblée).

Pour le service postérieur :

- Élimination de l'indexation automatique de la rente de retraite et de la prestation additionnelle pour les participants actifs;
- Plafonnement de la cotisation d'exercice à 18 % ou 20 % de la masse salariale, selon le groupe d'employés concernés, sujet à certains ajustements haussiers prévus à la Loi;
 Partage à 50/50 de la cotisation d'exercice entre les participants actifs et la municipalité;
- Partage à 50/50 des déficits liés au service postérieur entre les participants actifs et la municipalité;
- Mise en place d'un fonds de stabilisation auquel des cotisations d'au moins 10 % de la cotisation d'exercice seront versées (parts égales entre les participants actifs et la municipalité).

Application de la Loi aux régimes de la Ville et ses entités consolidées

La Ville de Lévis participe à un régime de retraite visé par la Loi. Le processus de négociation avait été amorcé au cours de l'exercice 2016 et se poursuivra en 2017. Les incidences des modifications découlant des négociations seront traitées dans l'exercice au cours duquel les parties se seront entendues.

Pour l'exercice 2016, il y a eu partage du déficit de certains participants actifs, au-delà de l'indexation automatique et de la prestation additionnelle :

- Incidence sur le coût des services passés : (5 127 700 \$),
- Pertes actuarielles nettes constatées en contrepartie : 5 127 700 \$,

Le coût des services passés est établi en fonction d'une hypothèse d'un partage de 45 % assumé par les participants, ce qui correspond au seuil minimal exigé par la Loi. Il représente la part de déficit pris en charge par les participants actifs qui dépasse, s'il y a lieu, la valeur de l'indexation automatique et de la prestation additionnelle éliminées.

Les incidences du partage du déficit des participants retraités seront prises en compte au 31 décembre 2017, puisque ce partage résulte d'une décision de la Ville effective le 1er janvier 2017.

La Société de transport de Lévis participe à un régime de retraite visé par la Loi et ce régime a fait l'objet d'une entente le 31 juillet 2016. La constatation initiale des effets de la Loi a été effectuée en date du ler janvier 2014, le tout en conformité avec les directives du MAMOT. En vertu des paramètres de l'entente, notamment un partage du déficit à 45 % pour les employés actifs et le fait que le régime ne comporte aucun participant retraité au 31 décembre 2013, aucun solde résiduel de l'effet initial de l'application de la Loi ne doit être constaté au courant de l'exercice 2016, année de la conclusion de l'entente. Seule la mise en place d'un fonds de stabilisation à compter du 31 juillet 2016 a un effet sur les résultats de l'exercice. La cotisation au fonds de stabilisation s'élève à 6 800 \$ pour 2016. En conformité avec les directives du MAMOT, les cotisations de l'employeur versées au fonds de stabilisation durant l'exercice doivent être ajoutées au coût des services rendus de l'employeur aux fins de comptabilisation.

Prestations

À compter de la date de sa retraite normale, chaque participant a droit à une rente normale dont le montant varie en fonction du régime auquel il a participé et de la fonction qu'il occupe.

Ces prestations sont en général basées sur le salaire final moyen, sauf dans le cas d'un régime inactif qui tient compte du salaire de chaque année de contribution, redressé en

S24-1 20-1 (2)

Organisme Lévis Code géographique 25213

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS AVANTAGES SOCIAUX FUTURS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

fonction d'une indexation. Le pourcentage préétabli est de 2 % par année de service. Il peut être réduit, selon le régime et le groupe d'employés, d'un pourcentage du maximum des gains admissibles fixé par Retraite Québec.

Enfin, pour certains groupes d'employés, des prestations de raccordement peuvent être accordées entre la date de retraite anticipée et la date normale de retraite.

Politiques de capitalisation et de placement

Régimes à prestations déterminées : Les politiques de capitalisation et de placement varient d'un régime à l'autre, selon les choix des comités de retraite et en fonction des dispositions des régimes.

Études actuarielles

Tous les régimes font l'objet d'une évaluation actuarielle à tous les trois ans, préparée par des actuaires, en fonction des dispositions légales applicables à ces types de régimes de retraite. Les dernières évaluations sont en date du 31 décembre 2015 pour les régimes de la Ville et en date du 31 décembre 2013 pour celui de la Société de transport de Lévis.

S24-1 20-1 (3)

	_	2016	2015
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		(4.40.700)	(0.040.000)
Actif (passif) au début de l'exercice Charge de l'exercice	4 - ((143 700) 10 819 000)	(2 016 900) (9 082 500)
Cotisations versées par l'employeur	5 (12 787 800	10 955 700
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6 7	1 825 100	(143 700)
Total (passar) a la lili de l'exercice	′ –	1 020 100	(110100)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation Valeur des actifs à la fin de l'exercice Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de	8	292 440 100	256 544 600
l'exercice	9 (_	306 831 400)	(282 030 200)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	10	(14 391 300)	(25 485 600)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	11 _	16 216 400	25 341 900
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value		1 825 100	(142 700)
Provision pour moins-value	12	1 023 100	(143 700)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13 (<u> </u>	1 825 100	(143 700)
Total (passil) as the ass availages sociated tatal a la lin as resolute	-	1 020 100	(110700)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes en cause	15	3	3
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	16	292 440 100	256 544 600
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	(306 831 400)	(282 030 200)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (<u> </u>	14 391 300)	(25 485 600)
Ottuation actuariene nette : denoit de comptabilisation	10 (_	14 00 1 000	(20 400 000)
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	19	14 893 300	13 078 900
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	20 _	(5 127 700)	
	21	9 765 600	13 078 900
Cotisations salariales des employés	22 (6 772 000)	(6 515 400)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes	(10 000 \	(10.500.)
interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	23 (_	18 800) 2 974 800	(<u>19 500</u>) 6 544 000
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24 25	1 635 700	1 467 200
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une	25	1 000 700	1 107 200
modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-valu	1e ₂₆	5 127 700	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	27		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	28		
Variation de la provision pour moins-value	29		
Autres			
-	30		
Charge de lleversies evelvent les int (-24)	31 _	0.700.000	0.044.000
Charge de l'exercice excluant les intérêts	32	9 738 200	8 011 200
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées Rendement espéré des actifs	33	16 786 200 15 705 400)	15 479 400 (14 408 100)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	34 (_	1 080 800	1 071 300
Charge de l'exercice	35 36	10 819 000	9 082 500
g- a- i onororo	_	. 5 5 10 500	3 002 000

S24-1 20-1 (4)

		2016	2015
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	37	25 096 200	23 316 700
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	38 (15 705 400) (14 408 100)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	39	9 390 800	8 908 600
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations			
constituées	40	7 028 700	18 487 200
Prestations versées au cours de l'exercice	41	8 779 300	8 814 500
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la			
valeur des actifs présentée à la ligne 8)	42	307 645 000	273 877 400
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres			
de créances émis par l'organisme municipal	43		
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des			
obligations présentée à la ligne 9			
Pour la réserve de restructuration	44	2 628 000	0.700.000
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	45	1 208 600	2 780 600
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	46	14	15
Hypothèses d'évaluation actuarielle de la comptabilisation			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	47	5,80 %	6,00 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	48	5,80 %	6,00 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	49	3,20 %	3,25 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	50	2,20 %	2,25 %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	51	0,00 %	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	52	0,00 %	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	53		
Autres hypothèses économiques			
-	54		
-	55		

B) RÉGIMES NON CAPITALISÉS D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

		Régimes supplémentaires de retraite		Régimes d'avantages complémentaires de retraite		Autres avantages sociaux futurs
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	56	1	57		58	

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

Le régime supplémentaire de retraite des cadres supérieurs désignés (RSR) de la Ville de Lévis est entré en vigueur le 1er janvier 2011. L'objectif du RSR est de permettre à certains cadres supérieurs désignés de la Ville de Lévis de recevoir des prestations de retraite supplémentaires en excédent de celles qui sont prévues aux termes du régime de base.

Le participant qui prend sa retraite à sa date de retraite normale a droit à une rente annuelle qui commence à lui être versée à compter de sa date de retraite normale.

Le montant de cette rente est égal à :

- a) 2 % de son salaire final moyen multiplié par sa période de service crédité; moins
- b) le montant de la rente qui lui est payable à compter de sa date de retraite normale en vertu des dispositions du régime de base, en supposant que cette rente est payable selon le mode normal de versement prévu au régime de base.

S24-2 20-2

		2016	2015
Conciliation du passif au titre des avantages sociaux futurs	_		
Passif au début de l'exercice	59 (204 700) (178 800)
Charge de l'exercice	60 (34 200) (30 100)
Prestations ou primes versées par l'employeur	61	4 200 ′ `	4 200 ^
Passif à la fin de l'exercice	62 (234 700) (204 700)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des obligations au titre des prestations constituées			
à la fin de l'exercice	63 (249 900) (233 000)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	64	15 200 (28 300
Passif au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65 (234 700) (204 700)

S24-2 20-2 (2)

		2016	2015
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	66	10 700	8 100
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	67 _		11 000
	68	10 700	19 100
Prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas			
de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	69 (_) ()
	70	10 700	19 100
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels) Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés)	71	9 300	(300)
lors d'une modification de régime	72		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	73		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime Autres	74		
-	75		
-	76		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	77	20 000	18 800
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	78	14 200	11 300
Charge de l'exercice	79	34 200	30 100
Informations complémentaires			
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations			
constituées	80	3 800	(28 800)
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	81	2	` 3
Hypothèses d'évaluation actuarielle de la comptabilisation			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		5.00.0/	0.00.0/
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	82	5,80 %	6,00 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	83	3,20 %	3,25 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	84	2,20 %	2,25 %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	85	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	86	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice) Autres hypothèses économiques	87		
-	88		
-	89		

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 90 3

Description des régimes et autres renseignements

Société de transport de Lévis

Les employés de garage participent à un régime de retraite à cotisations déterminées administré par le Syndicat national des employés de garage du Québec inc. Les employés cotisent au régime à un taux de 5,5 % et l'employeur y contribue à un taux de 10,5 % du salaire régulier.

Les chauffeurs participent à un régime de retraite à prestations déterminées interemployeurs, soit le Régime de retraite des employés municipaux du Québec. Les employés cotisent au régime à un taux de 6,5 % et l'employeur y contribue à un taux de 6,65 % du salaire régulier, incluant la cotisation au fonds de stabilisation. Étant donné

S24-3 20-3

Organisme Lévis Code géographique 25213

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite) EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

que ce régime est un régime interemployeurs, la Société comptabilise ce régime comme s'il était un régime à cotisations déterminées.

Les employés de bureau syndiqués participent à un régime de retraite à prestations déterminées interemployeurs, soit le Régime de retraite par financement salarial de la FTQ. Les employés cotisent au régime à un taux de 3 % et l'employeur y contribue à un taux de 6 % du salaire régulier. Étant donné que ce régime est un régime interemployeurs, la Société comptabilise ce régime comme s'il était un régime à cotisations déterminées.

		2016	2015
Charge de l'exercice Cotisations de l'employeur	91	430 656	424 806

S24-3 20-3 (2)

D)	AUTRES RÉGIMES (REER individuel, REER collectif et autres)	
	Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 922	
	Description des régimes et autres renseignements Ville de Lévis	
	La Ville de Lévis participe à un REER collectif établi au bénéfice des brigadiers scolaires. Sa contribution est de 7 %, tout comme celle des employés.	
	Régie intermunicipale de gestion des déchets des Chutes-de-la-Chaudière	
	La Régie contribue au régime enregistré d'épargne-retraite collectif des employés pour u montant équivalent à 4 % de leur salaire brut annuel. Le pourcentage est porté à 6 % apr quatre années de service continu et à 8 % ou 9 % après neuf années de service continu. I contribution de l'employeur est conditionnelle à ce que les employés participent audit régime dans les mêmes proportions.	rè
	Charge de l'exercice 2016 2015	
	Cotisations de l'employeur 93 61 993 62 47	77
E)	RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX	
	Participation au Régime de retraite des élus municipaux (RREM) 94 X 95 Oui Non	
	Nombre d'élus participants actifs à la fin de l'exercice 96 2016 2015	17
	Description du régime Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire, s'il y a lieu, aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.	

S24-4 20-4

déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

Cotisations des élus au RREM	97	2016 61 303	2015 60 397
Charge de l'exercice Contributions de l'employeur au RREM Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	98 99 100	206 592 94 122 300 714	203 538 84 304 287 842
Note			

S24-4 20-4 (2)

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME AU 31 DÉCEMBRE 2016

Administration municipale		
Dette à long terme	1	392 783 663
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	43 415 897
Activités de fonctionnement à financer	3	1 206 990
Dette en cours de refinancement Autres	4	
-	5	
-	6	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme	-	2 440 400
Excédent accumulé Débiteurs	7 8	2 418 106 32 450 586
Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec	9	32 430 360
Autres montants	10	2 207 240
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	11	11 409 262
Autres		11 100 202
-	12	
<u> </u>	13	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	14	388 921 356
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés	15	28 318 004
Endettement net à long terme	16	417 239 360
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	17	
Communauté métropolitaine	18	447 930
Autres organismes	19	
Endettement total net à long terme	20	417 687 290
Quote-part dans la dette à long terme de l'agglomération (pour les municipalités		
reconstituées liées à une agglomération fonctionnant par quotes-parts)	21	
Moins: Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	22	
	23	
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	24	417 687 290
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	25	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 24 ci-dessus)	26	

S25 21



Non audité		Administration municipale		Données co	Données consolidées	
		Budget	Réalisations	Réalisations	Réalisations	
TAXES		2016	2016	2016	2015	
SUR LA VALEUR FONCIÈRE						
Taxes générales						
Taxe foncière générale	1	134 857 400	135 624 202	135 550 287	129 630 499	
Taxes spéciales						
Service de la dette	2	31 846 600	31 925 640	31 925 640	29 839 953	
Activités de fonctionnement	3		(1 106)	(1 106)	15 764	
Activités d'investissement	4		,	, ,		
Taxes de secteur						
Taxes spéciales						
Service de la dette	5	8 431 000	8 578 929	8 578 929	9 137 984	
Activités de fonctionnement	6					
Activités d'investissement	7					
Autres	8					
	9	175 135 000	176 127 665	176 053 750	168 624 200	
OUR LINE AUTRE DAGE						
SUR UNE AUTRE BASE						
Taxes, compensations et tarification						
Services municipaux		44 505 500	44.000 ==0	44.000 ==0	40.070.00	
Eau	10	11 525 700	11 636 753	11 636 753	10 976 035	
Égout	11	7,000,000	7 000 700	7 000 700	7.005.00	
Traitement des eaux usées	12	7 903 900	7 986 729	7 986 729	7 665 267	
Matières résiduelles	13	12 563 700	12 843 997	12 843 997	13 189 190	
Autres		247 000	242 785	242 785		
-Fosses septiques	14	247 000	242 / 85	242 / 85		
-	15					
Control d'urganes 0 1 1	16	655 031	693 204	693 204	648 509	
Centres d'urgence 9-1-1 Service de la dette	17	960 000	808 790	808 790	808 445	
Activités de fonctionnement	18	960 000	000 790	000 /90	000 443	
Activités d'investissement	19		555 718	555 718		
Activites d'investissement	20	33 855 331	34 767 976	34 767 976	33 287 446	
	21	00 000 001	01101010	01101010	00 207 110	
Taxes d'affaires						
Sur l'ensemble de la valeur locative	22					
Autres	23					
	24					
	25	33 855 331	34 767 976	34 767 976	33 287 446	
	26	208 990 331	210 895 641	210 821 726	201 911 646	

S27-1 23-1

Non audité	Administration	Administration municipale Donn		nées consolidées	
	Budget	Réalisations	Réalisations	Réalisations	
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES	S 2016	2016	2016	2015	
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES					
ENTREPRISES					
Immeubles et établissements d'entreprises du					
gouvernement					
Taxes sur la valeur foncière 27	159 600	165 208	165 208	158 574	
Taxes sur une autre base					
Taxes, compensations et tarification 28	11 000	19 218	19 218	11 100	
Taxes d'affaires	9				
Compensations pour les terres publiques 30)				
31	170 600	184 426	184 426	169 674	
Immeubles des réseaux				_	
Santé et services sociaux 32		1 873 732	1 873 732	1 896 772	
Cégeps et universités 33	902 200	918 642	918 642	930 345	
Écoles primaires et secondaires 34		2 429 286	2 429 286	2 462 199	
35	5 077 800	5 221 660	5 221 660	5 289 316	
Autres immeubles					
Immeubles de certains gouvernements et					
d'organismes internationaux					
Taxes sur la valeur foncière	5				
Taxes sur une autre base					
Taxes, compensations et tarification	7				
Taxes d'affaires					
	9				
40	5 248 400	5 406 086	5 406 086	5 458 990	
·	0 = 10 100		0 100 000		
GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES					
Taxes sur la valeur foncière 41	399 200	397 391	397 391	397 852	
Taxes sur une autre base					
Taxes, compensations et tarification 42	8 800	7 425	7 425	8 541	
Taxes d'affaires 43					
44	408 000	404 816	404 816	406 393	
ORGANISMES MUNICIPAUX					
Taxes sur la valeur foncière 45	74 000	73 915	73 915		
Taxes sur une autre base					
Taxes, compensations et tarification 46					
47	74 000	73 915	73 915		
AUTDEO					
AUTRES					
Taxes foncières des entreprises					
autoconsommatrices d'électricité 48			440 =00	466 ====	
Autres 49		419 798	419 798	483 550	
50	385 200	419 798	419 798	483 550	
51	6 115 600	6 304 615	6 304 615	6 348 933	
	2	2 22 . 2 . 2	2 00 . 0 . 0	2 0 .0 000	

S27-2 23-2

Non audité		Administration	municipale	Données co	nsolidées
		Budget	Réalisations	Réalisations	Réalisations
TRANSFERTS		2016	2016	2016	2015
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES D PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFER FONCTIONNEMENT					
Administration générale Sécurité publique	52	53 464	15 454	15 454	18 598
Police	53	143 345	151 878	151 878	149 975
Sécurité incendie	54	5 456	5 336	5 336	8 141
Sécurité civile	55		244 704	244 704	47 171
Autres	56				
Transport					
Réseau routier					
Voirie municipale	57	159 619	309 783	309 783	172 146
Enlèvement de la neige	58				
Autres	59				
Transport collectif					
Transport en commun	60			2 805 888	2 798 800
Transport régulier Transport adapté	60 61			1 012 476	970 648
Transport adapte Transport scolaire	62			1012470	970 040
Autres	63			536 365	580 047
Transport aérien	64			000 000	000 0 17
Transport par eau	65				
Autres	66				38 268
Hygiène du milieu Eau et égout Approvisionnement et traitement de					
l'eau potable	67	453 432	445 419	445 419	492 877
Réseau de distribution de l'eau potable	68	90 741	118 577	118 577	105 394
Traitement des eaux usées	69	129 992	115 198	115 198	135 932
Réseaux d'égout	70	70 078	81 255	81 255	77 306
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés Matières recyclables Collecte sélective	71	1 450 000	1 431 218	1 431 218	1 431 389
Collecte et transport	72				
Tri et conditionnement	73		33 198	33 198	27 075
Autres	74				
Autres Cours d'eau	75 76				
Protection de l'environnement	76 77				
Autres	78				
Santé et bien-être	70				
Logement social	79				
Sécurité du revenu	80				
Autres	81	5 000	9 946	9 946	14 280
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	82	33 848	5 000	5 000	
Rénovation urbaine	83	213 362	144 683	144 683	470 269
Promotion et développement économique	84	359 691	3 832	3 832	7 083
Autres	85	25 000	15 702	15 702	15 870
Loisirs et culture					
Activités récréatives	86	71 114	74 330	74 330	99 690
Activités culturelles					
Bibliothèques	87	438 529	443 038	443 038	459 396
Autres	88	114 690	115 254	115 254	195 397
Réseau d'électricité	89				
	90	3 817 361	3 763 805	8 118 534	8 315 752

S27-3

Non audité		Administration	municipale	Données co	nsolidées
		Budget	Réalisations	Réalisations	Réalisations
TRANSFERTS (suite)		2016	2016	2016	2015
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFER INVESTISSEMENT					
Administration générale	91				594 795
Sécurité publique					
Police	92				
Sécurité incendie	93				
Sécurité civile	94				
Autres	95				
Transport					
Réseau routier					
Voirie municipale	96	6 402 000	2 141 017	2 141 017	607 368
Enlèvement de la neige	97				
Autres	98				
Transport collectif					
Transport en commun					
Transport régulier	99			4 869 049	1 489 650
Transport adapté	100				
Transport scolaire	101				
Autres	102				
Transport aérien	103				
Transport par eau	104	600 000			
Autres	105	600 000			
Hygiène du milieu					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de	400	4 000 000	0.444	0.444	444.054
l'eau potable	106	1 602 000 8 823 000	8 441 5 290 180	8 441 5 290 180	114 954 1 595 699
Réseau de distribution de l'eau potable Traitement des eaux usées	107 108		360 603	360 603	1 393 699
Réseaux d'égout	109	1 109 000 3 745 000	943 802	943 802	528 680
Matières résiduelles	109	3 743 000	943 002	943 002	320 000
Déchets domestiques et assimilés	110				
Matières recyclables Collecte sélective	110				
Collecte et transport	111				
Tri et conditionnement	112				
Autres	113				
Autres	114				
Cours d'eau	115				
Protection de l'environnement	116				
Autres	117				
Santé et bien-être					
Logement social	118				
Sécurité du revenu	119				
Autres	120				
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	121				
Rénovation urbaine	122				
Promotion et développement économique	123	1 190 000	2 224 067	2 224 067	8 575 110
Autres	124				
Loisirs et culture					
Activités récréatives	125	6 535 000	807 502	807 502	
Activités culturelles					
Bibliothèques	126	500 000	100 000	100 000	
Autres	127	358 000			19 220
Réseau d'électricité	128				
	129	30 864 000	11 875 612	16 744 661	13 525 476

S27-4

Organisme Lévis

Non audité		Administration	n municipale	unicipale Données consolidé	
TRANSFERTS (suite)		Budget 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2015
TRANSFERTS DE DROIT					
Regroupement municipal et réorganisation					
municipale	130				
Péréquation	131				
Neutralité	132				
Partage des redevances sur les					
ressources naturelles	133				
Compensation pour la collecte sélective					
de matières recyclables	134	1 785 000	1 857 823	1 857 823	1 850 329
Fonds de développement des territoires	135		617 136	617 136	427 869
Contributions des automobilistes pour le					
transport en commun - Droits					
d'immatriculation	136			1 497 612	
Autres	137				
	138	1 785 000	2 474 959	3 972 571	2 278 198
TOTAL DES TRANSFERTS	139	36 466 361	18 114 376	28 835 766	24 119 426

S27-5 23-5

Non audité		Administration		Données co	
SERVICES RENDUS		Budget 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2015
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES					
MUNICIPAUX					
Administration générale					
Greffe et application de la loi	140				
Évaluation	141				
Autres	142				
	143				
Sécurité publique					
Police	144	883 411	972 790	972 790	1 023 586
Sécurité incendie	145				
Sécurité civile	146				747.050
Autres	147	883 411	972 790	972 790	717 852 1 741 438
Transport	140	003 411	912 190	912 190	1 /41 430
Réseau routier					
Voirie municipale	149				
Enlèvement de la neige	150				
Autres	151				
Transport collectif	152			539 400	513 212
Autres	153			000 400	010212
	154			539 400	513 212
Hygiène du milieu					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de					
l'eau potable	155		2 218	2 218	152
Réseau de distribution de l'eau potable	156				
Traitement des eaux usées	157				
Réseaux d'égout	158				
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés	159				
Matières recyclables					
Collecte sélective					
Collecte et transport	160				
Tri et conditionnement	161				
Autres	162				
Autres	163				
Cours d'eau	164				
Protection de l'environnement	165				
Autres	166 167		2 218	2 240	152
Santé et bien-être	107		2 2 1 0	2 218	102
Logement social	168				
Autres	169				
Autics	170				
Aménagement, urbanisme et développement	170				
Aménagement, urbanisme et zonage	171				
Rénovation urbaine	172				
Promotion et développement économique	173				
Autres	174				
	175				
Loisirs et culture Activités récréatives Activités culturelles	176				
Bibliothèques	177				
Autres	177				
	178				
Réseau d'électricité	180				
1036dd d Clockfolic	100				
	181	883 411	975 008	1 514 408	2 254 802

S27-6

Non audité			dministration municipale Données consol		
SERVICES RENDUS (suite)		Budget 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2015
AUTRES SERVICES RENDUS					
Administration générale	182	269 341	533 318	533 318	1 318 065
Sécurité publique	183	692 940	657 157	657 157	689 010
Transport					
Réseau routier	184	1 301 988	1 625 430	1 625 430	1 572 720
Transport collectif					
Transport en commun					
Transport régulier	185			6 567 189	6 203 971
Transport adapté	186			327 145	301 936
Transport scolaire	187				
Autres	188			23 058	13 707
Autres	189				
Hygiène du milieu	190	1 283 041	1 275 281	1 912 123	1 999 633
Santé et bien-être	191				
Aménagement, urbanisme et					
développement	192	898 411	707 037	707 037	519 483
Loisirs et culture	193	2 456 858	2 426 001	2 426 001	2 328 755
Réseau d'électricité	194				
	195	6 902 579	7 224 224	14 778 458	14 947 280
TOTAL DES SERVICES RENDUS	196	7 785 990	8 199 232	16 292 866	17 202 082
IMPOSITION DE DROITS					
Licences et permis	197	1 435 994	1 603 269	1 603 269	2 983 475
Droits de mutation immobilière		6 400 000	7 401 465	7 401 465	6 846 323
Droits sur les carrières et sablières	198 199	0 400 000	210 884	210 884	228 810
Autres	200		210 004	210 004	220 010
- Autics	201	7 835 994	9 215 618	9 215 618	10 058 608
AMENDES ET PÉNALITÉS	202	3 790 200	3 863 107	3 863 107	3 636 732
REVENUS DE PLACEMENTS			000 400	000 400	440 500
DE PORTEFEUILLE	203		363 100	363 100	412 562
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS	204	1 312 400	1 106 008	1 223 906	1 104 010
AUTRES REVENUS					
Gain (perte) sur cession d'immobilisations	205		197 023	190 630	733 953
Produit de cession de propriétés destinées					
à la revente	206		1 216 422	1 216 422	1 948 575
Gain (perte) sur remboursement de prêts et					
sur cession de placements	207			10 194	(15 667)
Contributions des promoteurs	208		12 390 933	12 390 933	13 603 649
Contributions des automobilistes pour le					
transport en commun - Taxe sur l'essence	209				1 427 842
Contributions des organismes municipaux	210			200 807	
Autres contributions	211	1 037 000	1 398 900	1 398 900	89 239
Autres	212	394 997	778 139	1 055 341	1 502 054
	213	1 431 997	15 981 417	16 463 227	19 289 645
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE					
RESTRUCTURATION	214				

S27-7

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Non audité			Données consolidées				
	Budget 2016		Réalisations 2016			Réalisations	Réalisations
		s ventilation	Sans ventilation	Ventilation de	Total	2016	2015
	de l'a	mortissement	de l'amortissement	l'amortissement			
ADMINISTRATION GÉNÉRALE							
Conseil	1	2 855 650	2 758 077	79 295	2 837 372	2 837 372	2 861 824
Greffe et application de la loi	2	4 035 813	4 980 425	195 839	5 176 264	5 176 264	4 689 721
Gestion financière et administrative	3	10 120 043	10 261 184	683 703	10 944 887	10 944 887	9 481 663
Évaluation	4	3 459 902	4 111 741	80 661	4 192 402	4 192 402	3 100 386
Gestion du personnel	5	2 483 760	2 715 088	55 378	2 770 466	2 770 466	2 724 045
Autres	· ·						
- Adm. générale	6	2 119 412	1 478 573	530 842	2 009 415	2 009 415	4 879 496
-	7						
	8	25 074 580	26 305 088	1 625 718	27 930 806	27 930 806	27 737 135
SÉCURITÉ PUBLIQUE							
Police	9	30 402 948	30 262 734	1 053 861	31 316 595	31 316 595	30 324 581
Sécurité incendie	10	17 819 715	18 142 057	1 052 230	19 194 287	19 194 287	18 988 088
Sécurité civile	11	157 350	346 807	. 002 200	346 807	346 807	197 137
Autres	12	1 277 348	1 222 406		1 222 406	1 222 406	1 824 536
, tutios	13	49 657 361	49 974 004	2 106 091	52 080 095	52 080 095	51 334 342
TRANSPORT							
Réseau routier							
Voirie municipale	14	6 778 921	6 931 211	10 525 038	17 456 249	17 456 249	16 600 901
Enlèvement de la neige	15	17 840 258	19 654 992	972 290	20 627 282	20 627 282	17 461 675
Éclairage des rues	16	1 278 843	1 328 757	184 401	1 513 158	1 513 158	1 454 475
Circulation et stationnement	17	658 300	744 925	101 101	744 925	744 925	784 224
Transport collectif	.,						
Transport en commun	18	11 523 496	11 565 204	3 932	11 569 136	27 020 233	26 007 778
Transport aérien	19		555 201	0 0 0 0 2		0_0 _00	
Transport par eau	20						
Autres	21			766 282	766 282	766 282	501 103
	22	38 079 818	40 225 089	12 451 943	52 677 032	68 128 129	62 810 156

Non audité			Administration	Données consolidées			
	Budget 2016			Réalisations 2016		Réalisations	Réalisations
		s ventilation	Sans ventilation	Ventilation de	Total	2016	2015
	de l'a	mortissement	de l'amortissement	l'amortissement			
HYGIÈNE DU MILIEU							
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	4 265 226	4 081 830	2 719 944	6 801 774	6 801 774	6 929 253
Réseau de distribution de l'eau potable	24	8 360 467	8 599 484	4 505 561	13 105 045	13 105 045	13 011 120
Traitement des eaux usées	25	2 464 903	2 633 505	3 361 622	5 995 127	5 995 127	5 679 420
Réseaux d'égout	26	6 258 286	5 957 949	5 509 332	11 467 281	11 467 281	11 483 196
Matières résiduelles	20						
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	27	6 087 413	5 856 731		5 856 731	5 856 731	5 577 058
Élimination	28	5 102 461	4 915 851	999 141	5 914 992	6 838 261	6 806 960
Matières recyclables							
Collecte sélective							
Collecte et transport	29	1 527 611	1 542 366		1 542 366	1 542 366	1 949 590
Tri et conditionnement	30	1 251 882	1 263 973		1 263 973	1 263 973	1 599 022
Matières organiques	30	. 201 002	. 200 0.0		1 200 010	1 200 07 0	. 000 022
Collecte et transport	31	983 640	1 014 356		1 014 356	1 014 356	1 040 253
Traitement	32	1 023 788	1 055 758		1 055 758	1 055 758	1 040 200
Matériaux secs	33	562 473	324 463		324 463	324 463	488 307
Autres		302 473	324 403		324 403	324 403	400 307
	34						
Plan de gestion Autres	35						
	36	00.000	405.040		405.040	405.040	400.044
Cours d'eau	37	20 000	195 348		195 348	195 348	106 914
Protection de l'environnement	38	1 318 471	1 353 365		1 353 365	1 353 365	1 741 982
Autres	39	224 576	233 795	196 608	430 403	430 403	328 825
	40	39 451 197	39 028 774	17 292 208	56 320 982	57 244 251	57 824 613
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE							
Logement social	41	3 422 527	513 880		513 880	513 880	3 087 090
Sécurité du revenu	42						
Autres	43	345 940	145 000		145 000	145 000	125 000
	44	3 768 467	658 880		658 880	658 880	3 212 090
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET							
DÉVELOPPEMENT							
Aménagement, urbanisme et zonage	45	5 908 465	6 033 343	271 701	6 305 044	6 305 044	5 911 779
Rénovation urbaine							
Biens patrimoniaux	46	25 000	25 000		25 000	25 000	125 000
Autres biens	47		211 658		211 658	211 658	877 807
Promotion et développement économique	••						
Industries et commerces	48	4 536 594	4 574 446	2 621	4 577 067	4 577 067	4 234 718
Tourisme	49	552 933	477 637		477 637	477 637	508 388
Autres	50	302 330	551		001	001	222 200
Autres	51		316 428		316 428	316 428	745 460
2,7,44,00	52	11 022 992	11 638 512	274 322	11 912 834	11 912 834	12 403 152
	52	11 022 332	11 030 312	217 022	11312034	11 312 334	12 403 132

Non audité			Données consolidées				
		Budget 2016		Réalisations 2016		Réalisations	Réalisations
		ns ventilation amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2016	2015
LOISIRS ET CULTURE							
Activités récréatives Centres communautaires	50	5 102 542	5 070 570	851 308	5 921 878	5 921 878	5 465 262
Patinoires intérieures et extérieures	53	3 428 883	3 586 250	50 530	3 636 780	3 636 780	3 348 756
	54	2 461 018	2 427 860	104 665	2 532 525	2 532 525	2 297 586
Piscines, plages et ports de plaisance Parcs et terrains de jeux	55	12 186 641	12 319 407	2 516 383	2 532 525 14 835 790	2 532 525 14 835 790	13 780 033
Parcs régionaux	56	12 100 041	12 3 19 407	2 3 10 303	14 033 790	14 033 790	13 / 60 033
Expositions et foires	57						
Autres	58	170 856	178 179	292 070	470 249	470 249	327 980
Autres	59	23 349 940	23 582 266	3 814 956	27 397 222	27 397 222	25 219 617
Activités culturelles	60	23 349 940	23 302 200	3 0 14 930	21 391 222	21 391 222	25 2 19 0 17
	0.4	4 516 944	4 482 091	143 862	4 625 953	4 625 953	4 469 711
Centres communautaires	61	4 614 897	4 640 747	143 862 687 780	5 328 527	5 328 527	5 089 470
Bibliothèques	62	4 0 14 097	4 040 747	087 780	5 326 527	5 526 527	5 069 470
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	63			240	240	240	0.40
Autres ressources du patrimoine	64	470	450	348 175 676	348 176 129	348 176 129	348
Autres	65	170	453 9 123 291				174 908
	66	9 132 011		1 007 666	10 130 957	10 130 957	9 734 437
	67	32 481 951	32 705 557	4 822 622	37 528 179	37 528 179	34 954 054
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	68						
FRAIS DE FINANCEMENT							
Dette à long terme							
Intérêts	69	10 620 600	10 354 694		10 354 694	11 541 629	11 302 148
Autres frais	70	783 000	734 667		734 667	911 219	869 539
Autres frais de financement	70	700 000	701001		701007	011210	000 000
Avantages sociaux futurs	71	1 348 400	1 094 200		1 094 200	1 095 000	1 082 600
Autres	72	250 000	727 726		727 726	780 692	335 780
7141100	73	13 002 000	12 911 287		12 911 287	14 328 540	13 590 067
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE	73	10 002 000	12 011 201		12 011 207	11020010	10 000 007
RESTRUCTURATION	74						
AMORTISSEMENT DES							
IMMOBIL ISATIONS	75	38 927 769	38 572 904	(38 572 904)			
- Innividual Control C	, 0	00 0 <u>L</u> 1 100	22 07 2 00 4	(3.2 3.2 3.)			

Section II - Autres renseignements financiers

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Section II - Autres renseignements financiers	
Taux global de taxation réel audité	
Rapport de l'auditeur indépendant ou du vérificateur général sur le taux global de taxation réel	27
Taux global de taxation réel	28
Autres renseignements non audités	
Acquisition d'immobilisations consolidées par catégories	32
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement	
et autres acquisitions d'immobilisations consolidées	32
Analyse de la dette à long terme consolidée	33
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	34
Analyse de la rémunération non consolidée	35
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	35
Analyse du coût des services municipaux non consolidé	36
Acquisition d'immobilisations non consolidées par objets	37
Rémunération des élus	37
Analyse de l'excédent (déficit) accumulé non consolidé	38
Fonds de roulement non consolidé - Capital autorisé	39
Excédent (déficit) de fonctionnement du réseau d'électricité à des fins fiscales non consolidé	40
Taux des taxes	41
Questionnaire	43

S30 26

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL

Aux membres du conseil,

J'ai effectué l'audit du taux global de taxation réel pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016 de la Ville de Lévis (ci-après la « Ville »). Ce taux a été établi par la direction de la Ville sur la base des dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1) [ci-après les « exigences légales »].

Responsabilité de la direction pour le taux global de taxation réel

La direction est responsable de l'établissement du taux global de taxation réel conformément aux exigences légales, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre l'établissement d'un taux global de taxation réel exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le taux global de taxation réel, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que le taux global de taxation réel ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant l'établissement du taux global de taxation réel. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que le taux global de taxation réel comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de la Ville portant sur l'établissement du taux global de taxation réel afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble du taux global de taxation réel.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, le taux global de taxation réel pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016 de la Ville de Lévis a été établi, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1).

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL (suite)

Observations

Sans pour autant modifier mon opinion, j'attire l'attention sur le fait que le taux global de taxation réel a été préparé afin de permettre à la Ville de se conformer à l'article 105 de la Loi sur les cités et villes (chapitre C-19). En conséquence, il est possible que le taux global de taxation réel ne puisse se prêter à un usage autre.

Yves Denis, Vérificateur général

Lévis (Québec) Le 17 mai 2017

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no 117926

TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

CONCILIATION DES REVENUS DE TAXES NON CONSOLIDÉS

Revenus de taxes avant ajouts et déductions			1	211 731 633
Ajouter				
Majoration en vertu de l'article 253.51 de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1) ci-après citée LFM			2	
Déduire				
Crédits en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1) ou d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité, de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8) et des articles 92 et 92.1 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)	3			
Dégrèvement en vertu de l'article 244.59 LFM	4			
Dégrèvement en vertu de l'article 253.36 LFM	5			
Crédit de taxe d'affaires en vertu de l'article 237 LFM	6			
Autres crédits de taxes, sauf l'escompte pour paiement avant l'échéance	7			
Dotation de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluations foncière et locative				
Montant relatif aux taxes foncières	8	835 992		
Montant relatif à la taxe d'affaires sur la valeur locative	9		10	835 992
Revenus de taxes			11	210 895 641

S32 28

TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL **EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

REVENUS ADMISSIBLES NON CONSOLIDÉS

Revenus de taxes			1	210 895 641
Ajouter				
Dotation de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluation foncière			2	835 992
Crédits en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales			3 -	
Total partiel			4	211 731 633
Déduire				
Taxes exclues en vertu de la réglementation (articles 261.5.3 à 261.5.8 LFM)				
Taxes d'affaires	5			
Taxes foncières imposées en vertu du 1er alinéa de l'article 208 LFM	6			
Différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base	7	46 973 270		
Taxes aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1	8	693 204		
Autres taxes non reconnues en vertu de la réglementation	9		10 _	47 666 474
Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel			11 _	164 065 159

S33 29

TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL **EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

Évaluation des immeubles imposables effective¹ au 1^{er} janvier 2016 ² 16 471 590 700 Évaluation des immeubles imposables effective¹ au 31 décembre 2016² 16 583 463 800 Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel (ligne 1 + ligne 2) ÷ 2 3 16 527 527 250

CALCUL DU TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL³

ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES

Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel	4_	164 065 159
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel	5_	16 527 527 250

Taux global de taxation réel de 2016

ÉVALUATION NON AJUSTÉE DES IMMEUBLES IMPOSA	ABLES ¹

6 | | , |9 |9 |2 |7 | /100 \$

Évaluation des immeubles imposables effective au 1 ^{er} janvier 2016 ²	7
Évaluation des immeubles imposables effective au 31 décembre 2016 ²	8
Évaluation non ajustée des immeubles imposables (ligne 7 + ligne 8) ÷ 2	9

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

S34 30

Compte tenu de l'ajustement pour l'étalement en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM, pour les municipalités qui s'en prévalent.
 L'évaluation tient compte de toutes modifications qui ont un effet au 1^{er} janvier ou au 31 décembre, selon le cas.

^{3.} Articles 261.5.12 à 261.5.14 LFM.

AUTRES RENSEIGNEMENTS NON AUDITÉS

Organisme <u>Lévis</u> Code géographique 25213

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Non audité		Administration	n municipale	Données consolidées		
		Budget 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2015	
IMMOBILISATIONS						
Infrastructures						
Conduites d'eau potable	1	13 810 000	12 444 440	12 444 440	6 759 497	
Usines de traitement de l'eau potable	2	4 835 000	2 862 944	2 862 944	5 980 396	
Usines et bassins d'épuration	3	3 637 000	5 356 119	5 356 119	1 772 313	
Conduites d'égout	4	12 136 000	11 453 304	11 453 304	7 397 847	
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5	554 000	751 449	734 083	227 584	
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	33 106 000	28 837 393	28 837 393	24 615 566	
Ponts, tunnels et viaducs	7	432 000	3 043 469	3 043 469	854 698	
Systèmes d'éclairage des rues	8	100 000	265 127	265 127	158 870	
Aires de stationnement	9	50 000	86 200	86 200	1 156 892	
Parcs et terrains de jeux	10	5 590 000	1 477 764	1 477 764	1 762 444	
Autres infrastructures	11	4 195 000	3 355 370	4 044 548	14 141 656	
Réseau d'électricité	12					
Bâtiments						
Édifices administratifs	13	5 526 000	6 943 873	6 986 968	3 884 247	
Édifices communautaires et récréatifs	14	7 740 000	16 194 466	16 194 466	1 805 841	
Améliorations locatives	15					
Véhicules						
Véhicules de transport en commun	16			4 813 165	150 550	
Autres	17	2 570 000	3 758 412	3 758 412	1 129 456	
Ameublement et équipement de bureau	18	3 155 000	2 769 759	2 803 598	2 091 291	
Machinerie, outillage et équipement divers	19	469 000	1 755 165	2 368 352	4 643 824	
Terrains	20	405 000	2 859 407	2 859 407	1 902 047	
Autres	21					
	22	98 310 000	104 214 661	110 389 759	80 435 019	

ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Infrastructures autres que pour nouveau				
développement				
Conduites d'eau potable	23	5 518 652	5 518 652	2 050 472
Usines de traitement de l'eau potable	24	12 832	12 832	205 277
Usines et bassins d'épuration	25	62 203	62 203	9 066
Conduites d'égout	26	4 663 471	4 663 471	1 649 953
Autres infrastructures	27	19 742 181	19 742 181	20 276 409
Infrastructures pour nouveau développem	nent			
(ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	28	6 925 788	6 925 788	4 709 025
Usines de traitement de l'eau potable	29	2 850 112	2 850 112	5 775 119
Usines et bassins d'épuration	30	5 293 916	5 293 916	1 763 247
Conduites d'égout	31	6 789 833	6 789 833	5 747 894
Autres infrastructures	32	18 074 591	18 746 403	22 641 301
Autres immobilisations	33	34 281 082	39 784 368	15 607 256
	34	104 214 661	110 389 759	80 435 019

S36 32

Organisme <u>Lévis</u> Code géographique <u>25213</u>

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Non audité		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
Dette à long terme					
Obligations et billets en monnaie canadienne	1	400 305 177	65 643 545	40 185 614	425 763 108
Obligations et billets en monnaies étrangères	2				
Autres dettes à long terme					
Gouvernement du Québec					
et ses entreprises	3	4 146 055		890 107	3 255 948
Organismes municipaux	4				
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	5		13 101 940	173 362	12 928 578
Autres	6	992 983	330 000	44 845	1 278 138
	7	405 444 215	79 075 485	41 293 928	443 225 772
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	8				
Excédent accumulé affecté au					
remboursement de la dette à long terme		000 444	224 402	E04 CC7	740.000
Excédent de fonctionnement affecté Réserves financières et fonds réservés	9 10	999 411 1 555 268	331 492 688 547	581 667 574 945	749 236 1 668 870
Fonds d'amortissement	11	1 333 200	000 547	014 940	1 000 070
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou					
des municipalités membres	12	82 988 678	12 691 050	7 092 279	88 587 449
De l'ensemble des contribuables ou					
des municipalités membres De la municipalité (Société de	13	264 584 396	56 985 758	26 615 795	294 954 359
transport en commun)	14				
	15	350 127 753	70 696 847	34 864 686	385 959 914
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme) Débiteurs Gouvernement du Québec					
et ses entreprises	16	53 409 292	8 048 638	6 399 312	55 058 618
Organismes municipaux	17	00 100 202	0 0 10 000	0 000 0 12	00 000 0.10
Autres tiers	18	29 930		29 930	
	19	53 439 222	8 048 638	6 429 242	55 058 618
Débiteurs encaissés non encore appliqués					
au remboursement de la dette	20	50,400,000	0.040.000	0.400.040	FF 0F0 040
Revenus futurs découlant des ententes	21	53 439 222	8 048 638	6 429 242	55 058 618
conclues avec le gouvernement du Québec	22				
Prêts	23	1 266 018	281 019		1 547 037
Autres	24	611 222	48 981		660 203
	25	55 316 462	8 378 638	6 429 242	57 265 858
Dette an according to the second	26	405 444 215	79 075 485	41 293 928	443 225 772
Dette en cours de refinancement Reclassement / Redressement	27 (28)		(
- I - I - I - I - I - I - I - I - I - I	29	405 444 215	79 075 485	41 293 928	443 225 772

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Non audité		Administration	n municipale	Données consolidées		
		Budget	Réalisations	Réalisations	Réalisations	
		2016	2016	2016	2015	
Administration générale						
Greffe et application de la loi	1					
Évaluation	2					
Autres	3					
Sécurité publique						
Police	4					
Sécurité incendie	5					
Sécurité civile	6					
Autres	7					
Transport						
Réseau routier	8					
Transport collectif	9	11 523 496	11 523 496			
Autres	10					
Hygiène du milieu						
Eau et égout	11					
Matières résiduelles	12					
Cours d'eau	13					
Protection de l'environnement	14					
Autres	15					
Santé et bien-être						
Logement social	16					
Autres	17					
Aménagement, urbanisme et						
développement						
Aménagement, urbanisme et zonage	18	670 934	665 908	665 908	650 637	
Rénovation urbaine	19					
Promotion et développement économique	20					
Autres	21					
Loisirs et culture						
Activités récréatives	22					
Activités culturelles	23					
Réseau d'électricité	24					
	25	12 194 430	12 189 404	665 908	650 637	

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Non audité

Administration municipale		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Cadres et contremaîtres	4	128,79	35,00	276 647,00	14 709 446	4 141 219	18 850 665
Professionnels	2	130,01	35,00	•	11 657 772	3 025 562	14 683 334
Cols blancs	3	373,81	32,50	•	20 390 050	4 622 451	25 012 501
Cols bleus	4	327,01	40,00	•	20 703 461	4 511 225	25 214 686
Policiers	5	159,69	40,00	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	15 213 374	3 924 984	19 138 358
Pompiers	6	118,05	40,00	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	9 892 613	2 050 194	11 942 807
Conducteurs et opérateurs							
(transport en commun)	7						
,	8	1 237,36		2 570 257,00	92 566 716	22 275 635	114 842 351
Élus	9	16,00			967 594	386 310	1 353 904
	10	1 253,36			93 534 310	22 661 945	116 196 255

- 1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.
- 2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

		Gouvernement du Québec			MRC/		
		Fonctionnement	Investissement	Gouvernement du Canada	Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total	
Transport en commun	11						
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de							
l'eau potable	12	445 419	2 465	5 976		453 860	
Réseau de distribution de l'eau potable	13	118 577	1 740 596	3 549 584		5 408 757	
Traitement des eaux usées	14	115 198	105 296	255 307		475 801	
Réseaux d'égout	15	81 255	(38 885)	982 687		1 025 057	
Autres	16	5 478 315	4 790 209	482 377		10 750 901	
	17	6 238 764	6 599 681	5 275 931		18 114 376	

ANALYSE DU COÛT DES SERVICES MUNICIPAUX NON CONSOLIDÉ EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Non audité	ar	Charges avant nortissement		Amortissement des immo- bilisations		Charges		Services rendus		Coût des services municipaux		Frais de financement
			+		=		_		=			
Administration générale												
Greffe et application de la loi	1		27	195 839	53	5 176 264	79	9 362		5 166 902	131	
Évaluation	2		28	80 661	54	4 192 402	80	3 475		4 188 927	132	50 151
Autres	3	17 212 922	29	1 349 218	55	18 562 140	81	520 481	107	18 041 659	133	1 471 015
	4	26 305 088	30	1 625 718	56	27 930 806	82	533 318	108	27 397 488	134	1 521 166
Sécurité publique												
Police	5	30 262 734	31	1 053 861	57	31 316 595	83	1 145 138	109	30 171 457	135	254 503
Sécurité incendie	6	18 142 057	32	1 052 230	58	19 194 287	84	487 027	110	18 707 260	136	400 178
Sécurité civile	7	346 807	33		59	346 807	85		111	346 807	137	
Autres	8	1 222 406	34		60	1 222 406	86		112	1 222 406	138	
	9	49 974 004	35	2 106 091	61	52 080 095	87	1 632 165	113	50 447 930	139	654 681
Transport					<u> </u>		0.				1.00	
Réseau routier												
Voirie municipale	10	6 931 211	36	10 525 038	62	17 456 249	88	265 533	114	17 190 716	140	4 523 382
Enlèvement de la neige	11	19 654 992	37	972 290	63	20 627 282	89	991 176	115	19 636 106	141	79 910
Autres	12	2 073 682	38	184 401	64	2 258 083	90	203 426		2 054 657	142	
Transport collectif	13	11 565 204		3 932	65	11 569 136	91	164 608		11 404 528	143	
Autres	14		40	766 282	66	766 282	92		118	766 282	144	27 627
	15	40 225 089	11	12 451 943	67	52 677 032	93	1 624 743	110	51 052 289	145	4 630 919
Hygiène du milieu	15	10 220 000	41	12 10 10 10	01	02 011 002	93	1 021710	119	01 002 200	145	1 000 0 10
Eau et égout												
Approvisionnement et traitement de												
l'eau potable	16	4 081 830	42	2 719 944	68	6 801 774	94		120	6 801 774	146	918 185
Réseau de distribution de l'eau potable	17		43	4 505 561	69	13 105 045	95	531 716		12 573 329	147	1 004 925
Traitement des eaux usées	18	2 633 505	44	3 361 622	70	5 995 127	96		122	5 995 127	148	1 397 449
Réseaux d'égout	19	5 957 949		5 509 332	71	11 467 281	97	531 716		10 935 565	149	548 186
Matières résiduelles												
Déchets domestiques et assimilés	20	10 772 582	46	999 141	72	11 771 723	98	158 642	124	11 613 081	150	293 422
Matières recyclables	21	5 200 916			73	5 200 916	99		125	5 200 916	151	3 405
Autres	22		48		74		100		126		152	
Cours d'eau	23	195 348			75	195 348	101	687		194 661	153	
Protection de l'environnement	24	1 353 365			76	1 353 365	102	112 607		1 240 758	154	1 675
Autres	25		51	196 608	77	430 403	103		129	430 403	155	57
	26	39 028 774	52	17 292 208	78		104	1 335 368		54 985 614	156	4 167 304

ANALYSE DU COÛT DES SERVICES MUNICIPAUX NON CONSOLIDÉ (suite) EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Non audité		Charges avant amortissement		avant		avant		avant		avant		avant		avant		avant		avant		avant		avant des immo-			Charges		Services rendus		Coût des services municipaux		Frais de financement	
			+		=		-		=	-																						
Santé et bien-être																																
Logement social	157	513 880	172		187	513 880	202		217	513 880	232	61 171																				
Sécurité du revenu	158		173		188		203		218		233																					
Autres	159	145 000	174		189	145 000	204		219	145 000	234																					
	160	658 880	175		190	658 880	205		220	658 880	235	61 171																				
Aménagement, urbanisme																																
et développement																																
Aménagement, urbanisme et zonage	161	6 033 343	176	271 701	191	6 305 044	206	151 473	221	6 153 571	236	241 898																				
Rénovation urbaine	162	236 658	177		192	236 658	207		222	236 658	237	508 153																				
Promotion et développement économique	163	5 052 083	178	2 621	193	5 054 704	208	128 872	223	4 925 832	238	174 715																				
Autres	164	316 428	179		194	316 428	209	367 292	224	(50 864)	239	48 146																				
	165	11 638 512	180	274 322	195	11 912 834	210	647 637	225	11 265 197	240	972 912																				
Loisirs et culture																																
Activités récréatives	166	23 582 266	181	3 814 956	196	27 397 222	211	2 256 030	226	25 141 192	241	572 865																				
Activités culturelles																																
Bibliothèques	167	4 640 747	182	687 780	197	5 328 527	212	67 554	227	5 260 973	242	59 531																				
Autres	168	4 482 544	183	319 886	198	4 802 430	213	102 417	228	4 700 013	243	270 738																				
	169	32 705 557	184	4 822 622	199	37 528 179	214	2 426 001	229	35 102 178	244	903 134																				
Réseau d'électricité	170		185		200		215		230		245																					
	171	200 535 904	186	38 572 904	201	239 108 808	216	8 199 232	231	230 909 576	246	12 911 287																				

Organisme Lévis Code géographique 25213

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Non audité

		2016	2015
Rémunération	1	1 413 222	840 022
Charges sociales	2	216 554	148 900
Biens et services	3	102 080 292	76 514 324
Frais de financement	4	456 608	611 347
Autres	5	47 985	156 314
	6	104 214 661	78 270 907

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹ EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Maire	142 438	
Conseillères et conseillers	31 081	
Maire suppléant	5 698	
Vice-président comité exécutif	57 688	
Membres du comité exécutif	51 990	
Présidents d'arrondissements	29 200	
Président STL - conseil d'adm.	29 200	

Note

Allocation de dépenses : Chaque membre du conseil d'une municipalité reçoit, en plus de toute rémunération mentionnée plus haut, une allocation de dépenses d'un montant égal à la moitié du total de sa rémunération. Le montant maximum pour 2016 est de 16 216 \$.

S45 37

^{1.} Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

ANALYSE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ NON CONSOLIDÉ EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Non audité

		2016	2015
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Solde au début de l'exercice	1	15 864 072	11 457 926
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	2	2	
Solde redressé au début de l'exercice	3	15 864 074	11 457 926
Ajouter (déduire)			
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à			
des fins fiscales	4	7 830 578	11 803 726
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	5	(217 599)	(735 153)
Activités d'investissement	6	(5 923 850)	(1 164 600)
Excédent de fonctionnement affecté	7	(3 760 386)	(2 598 385)
Réserves financières et fonds réservés	8	(2 500 000)	(3 000 000)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	9	,	,
Financement des investissements en cours	10	174 830	100 558
	11	(4 396 427)	4 406 146
Solde à la fin de l'exercice	12	11 467 647	15 864 072
Excédent de fonctionnement affecté			
Solde au début de l'exercice	13	6 230 346	5 625 661
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement		0 230 340	3 023 00 1
Solde redressé au début de l'exercice	14 15	6 230 346	5 625 661
Ajouter (déduire)	15	0 230 340	3 023 00 1
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	16	(2 735 650)	(1 993 700)
Activités d'investissement	17	(318 048)	(1 333 700)
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	18	3 760 386	2 598 385
Financement des investissements en cours	19	27 902	2 000 000
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20	27 302	
- Investissement het dans les immobilisations et daties detils	21	734 590	604 685
Solde à la fin de l'exercice		6 964 936	6 230 346
Solde a la lili de l'exercice	22	0 904 930	0 230 340
Réserves financières et fonds réservés		44.055.007	40 400 040
Solde au début de l'exercice	23	14 255 897	13 198 210
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	24	(3 024 302)	40,400,040
Solde redressé au début de l'exercice	25	11 231 595	13 198 210
Afjouter (déduire)			
Affectations et virements		(400 445)	0.004.000
Activités de fonctionnement	26	(100 115)	3 694 888
Activités d'investissement	27	(3 858 232)	(7 735 730)
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	28	2 500 000	3 000 000
Financement des investissements en cours	29	1 071 966	2 098 529
	30	(386 381)	1 057 687
Solde à la fin de l'exercice	31	10 845 214	14 255 897

S46-1 38-1

ANALYSE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ NON CONSOLIDÉ (suite) EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Non audité		2016			2015			
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir Solde au début de l'exercice		,	2 950 200 \	1	2 754 260 \			
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	32	(3 859 200)	(3 754 260) (20 040 002)			
Solde redressé au début de l'exercice	33 34	- /	(28 105 241) 31 964 441)	- (23 794 262)			
Affectations	34		31304441)		23 134 202)			
Activités de fonctionnement - Augmentation	0.5	1	988 171)	(1 419 867)			
Activités de fonctionnement - Augmentation Activités de fonctionnement - Diminution	35	(1 620 266	(1 314 927			
Financement à long terme des activités de fonctionnement	36	1	4 893 583)	1	8 546 182)			
Remboursement de la dette à long terme liée aux activités	37	(4 093 303)	(0 340 102)			
de fonctionnement	20		2 871 355		2 667 860			
Solde à la fin de l'exercice	38	- (33 354 574)	- (29 777 524)			
Solde a la lili de l'exercice	39	(33 334 374)		23 111 324)			
Financement des investissements en cours								
Solde au début de l'exercice	40		(26 867 878)		(15 881 359)			
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	41		(59 565)					
Solde redressé au début de l'exercice	42		(26 927 443)		(15 881 359)			
Ajouter (déduire)								
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à								
des fins fiscales	43		(3 804 493)		(8 787 432)			
Virements								
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	44		(174 830)		(100 558)			
Excédent de fonctionnement affecté	45		(27 902)					
Réserves financières et fonds réservés	46		(1 071 966)		(2 098 529)			
	47		(5 079 191)		(10 986 519)			
Solde à la fin de l'exercice	48		(32 006 634)		(26 867 878)			
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs								
Solde au début de l'exercice	49		583 709 899		554 028 354			
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	50				(3 347 929)			
Solde redressé au début de l'exercice	51		583 709 899		550 680 425			
Ajouter (déduire)	<u> </u>							
Affectations et virements								
Activités de fonctionnement	52							
Excédent de fonctionnement affecté	53							
Financement à long terme des activités d'investissement	54	(61 838 731)	()			
Remboursement de la dette à long terme liée aux activités	٠.	`	,	`	,			
d'investissement	55		30 746 350					
Variation résiduelle de l'exercice	56		65 508 015		33 029 474			
Solde à la fin de l'exercice	57		618 125 533		583 709 899			

S46-2 38-2

FONDS DE ROULEMENT NON CONSOLIDÉ CAPITAL AUTORISÉ EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Non audité	RÈGLEMENT N°		MONTANT AUTORISÉ
CAPITAL AUTORISÉ AU 1 ^{ER} JANVIER		1 _	10 165 947
Augmentation			
À même l'excédent de fonctionnement		_ 2	
Par l'imposition d'une taxe spéciale		3	

10 165 947

7 10 165 947

6 _____

Par l'adoption d'un règlement d'emprunt

CAPITAL AUTORISÉ AU 31 DÉCEMBRE

Diminution

EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ À DES FINS FISCALES NON CONSOLIDÉ EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Revonus Ventes d'électricité Domestique et agricole Cénérale et institutionnelle 1 Cénérale et institutionnelle 2 Industrielle 3 Autres Autres Autres Achat d'énergie 7 Taxe sur le revenu brut 8 Frais d'exploitation 9 Autres frais 10 Frais de financement 11 Amortissement des immobilisations 12 Partie imputée à la municipalité pour consommation d'électricite 15 Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales 6 CONCILIATION À DES FINS FISCALES Ajouter (déduire) Immobilisations Réducion de valeur 20 Financement Financement Financement de la dette à long terme des activités de fonctionnement de la dette à long terme des activités de fonctionnement de la dette à long terme 24 Affectations Affectations Affectations Affectations Affectations Affectations Affectations Autres révenue 28 Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir linvestissement net dans les immobilisations et autres actifs 30 Excédent (déficit) de fonctionnement de la verve de se sins fiscales 31 Excédent (déficit) de fonctionnement de la verve de sons fiscales 32 Excédent (déficit) de fonctionnement de la verve de sons fiscales 33 Excédent (déficit) de fonctionnement de la verve ce à de s fins fiscales 34 Excédent (déficit) de fonctionnement de la verve ce à de s fins fiscales 35 Excédent (déficit) de fonctionnement de la verve ce à de s fins fiscales 36 Excédent (déficit) de fonctionnement de la verve ce à de s fins fiscales 37 Excédent (déficit) de fonctionnement de la verve ce à de s fins fiscales	Non audité			2016			2015
Ventes d'électricité Domestique et agricole Générale et institutionnelle 12 Industrielle 33 Autres 4 Autres exenus 5 Charges Achat d'énergie 7 Taxe sur le revenu brut 8 Frais d'exploitation 9 Autres frais 10 Frais de financement 11 Amortissement des immobilisations 12 Partie imputée à la municipalité pour consommation d'électricité 15 Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales CONCILIATION À DES FINS FISCALES Ajouter (déduire) Immobilisations Amortissement 17 Produit de cession 19 Réduction de valeur 20 Financement Financement à long terme des activités de fonctionnement & 22 Remiboursement à long terme des activités de fonctionnement & 22 Remiboursement à la dette à long terme 24 Affectations Affectations Lexcédent (déficit) de fonctionnement non affecté Excédent (déficit) de concionnement non affecté Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté 27 Réserves financières et fonds réservés 29 Dèpenses constatées à taxer ou à pourvoir linvestissement net dans les immobilisations et autres actifs 30 Excédent (déficit) de fonctionnement			Budget		Réalisations		Réalisations
Ventes d'électricité Domestique et agricole Générale et institutionnelle 12 Industrielle 33 Autres 4 Autres 4 Autres s 4 Autres s 6 Charges Achat d'énergie 7 Taxe sur le revenu brut 8 Frais d'exploitation 9 Autres frais 5 Partie imputée à la municipalité pour consommation d'électricité 15 Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales 16 CONCILIATION À DES FINS FISCALES Ajouter (déduire) Immobilisations Amortissement 17 Produit de cession 19 Réduction de valeur 20 Financement 21 Financement 22 Remboursement de la dette à long terme 22 () () () () () () () () ()	Revenus						
Domestique et agricole Générale et institutionnelle Industrielle 3 Autres 4 Autres 4 Autres 6 Charges Achat d'énergie 7 Taxe sur le revenu brut Frais d'exploitation 9 Autres frais d'exploitation 9 Autres frais d'a financement 10 Frais de financement 11 Amortissement des immobilisations 12 Partie imputée à la municipalité pour consommation d'électricité 14 () () () () () Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales CONCILIATION À DES FINS FISCALES Ajouter (déduire) Immobilisations Amortissement 17 Produit de cession 18 Réduction de valeur 20 Financement Financement Financement Financement Excédent de dette à long terme des activités de fonctionnement avant des deficit de fonctionnement 22 Remboursement de la dette à long terme 21 Financement Financement Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté Excédent (déficit) de fonctionnement affecté Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté Excédent (déficit) de fonctionnement affecté Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté Excédent (déficit) de fonctionnement affecté 27 Réserves financières et fonds réservés 28 Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir Investissement net dans les immobilisations et autres actifs 30 Excédent (déficit) de fonctionnement							
Générale et institutionnelle 2		4					
Industrielle Autres 4 Autres revenus 5 Charges Achat d'énergie 7 Taxe sur le revenu brut 8 Frais d'exploitation 9 Autres frais firscholtation 11 Amortissement des immobilisations 12 Partie imputée à la municipalité pour consommation d'électricité 14 () () () () () () Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales 16 CONCILIATION À DES FINS FISCALES Ajouter (déduire) Immobilisations Amortissement 17 Produit de cession 18 Réduction de valeur 20 Financement 17 Financement 17 Financement 21 Financement 4 long terme des activités de fonctionnement 22 Remboursement de la dette à long terme 23 () () () () () Affectations Activités d'investissement 25 ()) () () () () Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté Excédent (deficit) de fonctionnement 72 Reserves financiers et fonds réservés 26 Excédent (deficit) de fonctionnement affecté 27 Reserves financiers et fonds réservés 28 Excédent (deficit) de fonctionnement 30 Excédent (deficit) de fonctionnement 40 Excédent (deficit) de fonctionnement 50 Excédent (deficit) de fonctionnement 72 Reserves financiers et fonds réservés 26 Excédent (deficit) de fonctionnement 50 Excédent 60 Exc							
Autres revenus 5 Charges Achat d'ênergie 7 Taxe sur le revenu brut 8 Frais d'exploitation 9 Autres frais 10 Frais de financement 11 Amortissement des immobilisations 12 Partie imputée à la municipalité pour consommation d'électricité 15 Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales 16 CONCILIATION À DES FINS FISCALES Ajouter (déduire) Immobilisations Amortissement 17 Produit de cession 18 (Gain) perte sur cession 19 Réduction de valeur 20 Financement Financement 21 Financement 100 gterme des activités de fonctionnement 22 Remboursement 101 gterme des activités de fonctionnement 23 () () () () () () Affectations Activités d'investissement 25 () () () () () () () () () (
Autres revenus							
Charges Achat d'énergie 7 Taxe sur le revenu brut 8 Frais d'exploitation 9 Autres frais 10 Frais de financement 11 Amortissement des immobilisations 12 Partie imputée à la municipalité pour consommation d'électricité 14 (
Charges Achat d'énergie 7 Taxe sur le revenu brut 8 Frais d'exploitation 9 Autres frais 10 Frais de inancement 11 Amortissement des immobilisations 12 Partie imputée à la municipalité pour consommation d'électricité 14 () () () () () () () Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales 16 CONCILIATION À DES FINS FISCALES A/Jouter (déduire) Immobilisations Amortissement 17 Produit de cession 18 (Gain) perte sur cession 19 Réduction de valeur 20 Financement à long terme des activités de fonctionnement 22 Remboursement de la dette à long terme 22 () () () () () Affectations Activités d'investissement 25 () () () () () Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté 26 Excédent (deficit) accumule Excédent (deficit) de fonctionnement non affecté 27 Réserves financières et fonds réservés 28 Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir 19 Investissement te dans les immobilisations et autres actifs 46 fonctionnement 22 Excédent (déficit) de fonctionnement 30 Bartie 19 Ba	Autres revenus						
Achaí d'énergie 7 Taxe sur le revenu brut 8 Frais d'exploitation 9 Autres frais 10 Autres frais 10 Autres frais 11 Amortissement 69 Autres frais 11 Amortissement des immobilisations 12 Partie imputée à la municipalité pour consommation d'électricité 14 () () () () () () () () () (Charges						
Taxe sur le revenu brut		7					
Frais de financement Amortissement des immobilisations 12 Partie imputée à la municipalité pour consommation d'électricité 14 () () () () () Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales 16 CONCILIATION À DES FINS FISCALES Ajouter (déduire) Immobilisations Amortissement 17 Produit de cession 18 (Gain) perte sur cession 19 Réduction de valeur 20 Financement Financement a long terme des activités de fonctionnement 22 Remboursement 01 20 Remboursement 01 20 Affectations Activités d'investissement 25 () () () () () () Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté 26 Réserves financières et fonds réservés 28 Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir 19 Investissement te dans les immobilisations et autres actifs 30 Excédent (déficit) de fonctionnement set autres actifs 40 fonctionnement 20 Investissement net dans les immobilisations et autres actifs 30 Excédent (déficit) de fonctionnement set autres actifs 40 fonctionnement set fonctionnement se	<u> </u>						
Autres frais Frais de financement Amortissement des immobilisations 12 Partie imputée à la municipalité pour consommation d'électricité 14 () () () () () Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales 16 CONCILIATION À DES FINS FISCALES Ajouter (déduire) Immobilisations Amortissement 17 Produit de cession 18 (Gain) perte sur cession 19 Réduction de valeur 20 Financement Financement à long terme des activités de fonctionnement avait expression approvement de la dette à long terme 24 Affectations Activités d'investissement Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté Excédent (déficit) de fonctionnement affecté Excédent (déficit) de fonctionnement affecté Réserves financières et fonds réservés 26 Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir playes la fonctionnement activité of fonctionnement et dans les immobilisations et autres actifs 30 Excédent (déficit) de fonctionnement son affecté 31 32 Excédent (déficit) de fonctionnement son affecté 33 34 35 36 Excédent (déficit) de fonctionnement son affecté sur les first et al. (de ficit) de fonctionnement son affecté sur les							
Frais de financement Amortissement des immobilisations 12 Partie imputée à la municipalité pour consommation d'électricité 14 (·						
Amortissement des immobilisations 12 Partie imputée à la municipalité pour consommation d'électricité 14 () () () () Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales 16 CONCILIATION À DES FINS FISCALES Ajouter (déduire) Immobilisations Amortissement 17 Produit de cession 18 (Gain) perte sur cession 19 Réduction de valeur 20 21 Financement Financement à long terme des activités de fonctionnement Concionnement 22 Remboursement de la dette à long terme 23 () () () () Affectations Activités d'investissement Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté Réserves financières et fonds réservés 28 Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir linvestissement net dans les immobilisations et autres actifs 30 Excédent (déficit) de fonctionnement							
Partie imputée à la municipalité pour consommation d'électricité 14 () () () () Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales 16 CONCILIATION À DES FINS FISCALES Ajouter (déduire) Immobilisations Amortissement 17 Produit de cession 18 (Gain) perte sur cession 19 Réduction de valeur 20 21 Financement Financement à long terme des activités de fonctionnement de la dette à long terme 23 () () () () Affectations Activités d'investissement 25 () () () () Excédent (déficit) accumulé Excédent (déficit) accumulé Excédent de fonctionnement affecté Excédent de fonctionnement affecté 26 Excédent de fonctionnement affecté 27 Réserves financières et fonds réservés 28 Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir Investissement net dans les immobilisations et autres actifs 30 Excédent (déficit) de fonctionnement Excédent (déficit) de fonctionnement		11					
Partie imputée à la municipalité pour consommation d'électricité 14 () () () () () () () () () (Amortissement des immobilisations						
consommation d'électricité 14 () () () () Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales 16 CONCILIATION À DES FINS FISCALES Ajouter (déduire) Immobilisations Amortissement 17 Produit de cession 18 (Gain) perte sur cession 19 Réduction de valeur 20 21 Financement Financement 21 Financement 22 Remboursement de la dette à long terme 23 () () () () () Excédent (déficit) accumulé Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté Excédent (déficit) de fonctionnement affecté Investissement et dans les immobilisations et autres actifs 30 Excédent (déficit) de fonctionnement	D (1) (1) (1)	13					
Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales CONCILIATION À DES FINS FISCALES Ajouter (déduire) Immobilisations Amortissement 17 Produit de cession (Gain) perte sur cession 19 Réduction de valeur 20 Financement Financement Financement 21 Financement 22 Remboursement de la dette à long terme 23 () () () () Affectations Activités d'investissement 25 () () () () () Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté 26 Excédent (déficit) de fonctionnement affecté 27 Réserves financières et fonds réservés 28 Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir 29 Investissement et dans les immobilisations et autres actifs 30 Excédent (déficit) de fonctionnement			,				,
Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales CONCILIATION À DES FINS FISCALES Ajouter (déduire) Immobilisations Amortissement 17 Produit de cession 18 (Gain) perte sur cession 19 Réduction de valeur 20 21 Financement Financement a long terme des activités de fonctionnement al delte à long terme 22 Remboursement de la dette à long terme 24 Affectations Activités d'investissement Excédent (déficit) accumulé Excédent (deficit) accumulé Excédent de fonctionnement affecté Excédent de fonctionnement affecté Excédent de fonctionnement affecté Investissement net dans les immobilisations et autres actifs 30 Excédent (déficit) de fonctionnement Excédent (deficit) de fonctionnement	consommation d'électricité	14	() () ()
CONCILIATION À DES FINS FISCALES Ajouter (déduire) Immobilisations Amortissement 17 Produit de cession 18 (Gain) perte sur cession 19 Réduction de valeur 20 Financement Financement 22 Remboursement de la dette à long terme 23 () () () () () Affectations Activités d'investissement 25 () () () () () Excédent (déficit) accumulé Excédent (déficit) de fonctionnement affecté 28 Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir 29 Investissement net dans les immobilisations et autres actifs 30 Excédent (déficit) de fonctionnement BEXEMBRICATION AMORIAN AND AND AND AND AND AND AND AND AND A		15					
CONCILIATION À DES FINS FISCALES Ajouter (déduire) Immobilisations Amortissement 17 Produit de cession 18 (Gain) perte sur cession 19 Réduction de valeur 20 Financement Financement 21 Financement 22 Remboursement de la dette à long terme 23 () () () ()) Affectations Activités d'investissement 25 () () () () () Excédent (déficit) accumulé Excédent (déficit) de fonctionnement affecté 26 Excédent (deficit) de fonctionnement affecté 27 Réserves financières et fonds réservés 28 Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir 29 Investissement net dans les immobilisations et autres actifs 30 Excédent (déficit) de fonctionnement							
Ajouter (déduire) Immobilisations Amortissement Produit de cession (Gain) perte sur cession Réduction de valeur 20 Financement Financement 21 Financement 22 Remboursement de la dette à long terme 23 () () () () () Affectations Activités d'investissement 25 () () () () () Excédent (déficit) de fonctionnement affecté 26 Excédent de fonctionnement affecté 27 Réserves financières et fonds réservés 28 Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir Investissement net dans les immobilisations et autres actifs 30 Excédent (déficit) de fonctionnement Excédent (déficit) de fonctionnement 31 32 Excédent (déficit) de fonctionnement	conciliation à des fins fiscales	16					
Ajouter (déduire) Immobilisations Amortissement Produit de cession (Gain) perte sur cession Réduction de valeur 20 Financement Financement 21 Financement 22 Remboursement de la dette à long terme 23 () () () () () Affectations Activités d'investissement 25 () () () () () Excédent (déficit) de fonctionnement affecté 26 Excédent de fonctionnement affecté 27 Réserves financières et fonds réservés 28 Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir Investissement net dans les immobilisations et autres actifs 30 Excédent (déficit) de fonctionnement Excédent (déficit) de fonctionnement 31 32 Excédent (déficit) de fonctionnement	CONCILIATION À DEC FINC FICCAL FO						
Immobilisations Amortissement Produit de cession (Gain) perte sur cession Réduction de valeur 20 Financement Financement 22 Remboursement de la dette à long terme 23 () () () () Refectations Activités d'investissement Excédent (déficit) de fonctionnement affecté Excédent (deficit) de fonctionnement affecté Investissement net dans les immobilisations et autres actifs 30 Excédent (déficit) de fonctionnement Excédent (déficit) de fonctionnement 31 32 Excédent (déficit) de fonctionnement							
Amortissement 17 Produit de cession 18 (Gain) perte sur cession 19 Réduction de valeur 20 Financement Financement Financement 21 Remboursement de la dette à long terme 23 () () () () Affectations Activités d'investissement 25 () () () () () Excédent (déficit) accumulé Excédent (déficit) de fonctionnement affecté 27 Réserves financières et fonds réservés 28 Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir Investissement net dans les immobilisations et autres actifs 30 Excédent (déficit) de fonctionnement sident 30 Excédent (déficit) de fonctionnement 30 31 32 Excédent (déficit) de fonctionnement							
Produit de cession (Gain) perte sur cession 19 Réduction de valeur 20 21 Financement 21 Financement 4 long terme des activités de fonctionnement 22 Remboursement de la dette à long terme 23 () () () () () () Affectations 24 Affectations 25 () () () () () () () () () (
(Gain) perte sur cession Réduction de valeur 20 Financement Financement A long terme des activités de fonctionnement Remboursement de la dette à long terme 22 Remboursement de la dette à long terme 23 Affectations Activités d'investissement Excédent (déficit) accumulé Excédent (déficit) accumulé Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté Excédent de fonctionnement affecté Excédent de fonctionnement affecté Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir Investissement net dans les immobilisations et autres actifs 30 Excédent (déficit) de fonctionnement 31 32 Excédent (déficit) de fonctionnement		17					
Réduction de valeur 20 Financement Financement à long terme des activités de fonctionnement Remboursement de la dette à long terme 22 Remboursement de la dette à long terme 24 Affectations Activités d'investissement Excédent (déficit) accumulé Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté Excédent de fonctionnement affecté Excédent de fonctionnement affecté Excédent de fonctionnement affecté 27 Réserves financières et fonds réservés Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir Investissement net dans les immobilisations et autres actifs 30 Excédent (déficit) de fonctionnement		18					
Financement Financement à long terme des activités de fonctionnement Remboursement de la dette à long terme 22 Remboursement de la dette à long terme 24 Affectations Activités d'investissement Excédent (déficit) accumulé Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté Excédent de fonctionnement affecté Excédent de fonctionnement affecté Excédent de fonctionnement affecté Excédent de fonctionnement affecté 27 Réserves financières et fonds réservés Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir Investissement net dans les immobilisations et autres actifs 30 Excédent (déficit) de fonctionnement		19					
Financement Financement à long terme des activités de fonctionnement 22 Remboursement de la dette à long terme 23 () () () () () Affectations Activités d'investissement 25 () () () () () Excédent (déficit) accumulé Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté 26 Excédent de fonctionnement affecté 27 Réserves financières et fonds réservés 28 Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir 29 Investissement net dans les immobilisations et autres actifs 30 Excédent (déficit) de fonctionnement 31 au 32 Excédent (déficit) de fonctionnement	Réduction de valeur	20					
Financement à long terme des activités de fonctionnement 22 Remboursement de la dette à long terme 23 () () () () () () () () () (21					
fonctionnement Remboursement de la dette à long terme 22 Affectations Activités d'investissement Excédent (déficit) accumulé Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté Excédent de fonctionnement affecté Excédent de fonctionnement affecté Excédent de sonstaires et fonds réservés Excédent de sonstaires et fonds réservés Excédent de sonstaires et fonds réservés Excédent des la taxer ou à pourvoir Investissement net dans les immobilisations et autres actifs 30 Excédent (déficit) de fonctionnement Excédent (déficit) de fonctionnement							
Remboursement de la dette à long terme 23 Affectations Activités d'investissement Excédent (déficit) accumulé Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté Excédent de fonctionnement affecté Excédent de fonctionnement affecté Excédent de fonctionnement affecté Excédent de fonctionnement affecté Investissement net dans les immobilisations et autres actifs 30 Excédent (déficit) de fonctionnement Excédent (déficit) de fonctionnement							
Affectations Activités d'investissement 25 () () () () Excédent (déficit) accumulé Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté 26 Excédent de fonctionnement affecté 27 Réserves financières et fonds réservés 28 Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir 29 Investissement net dans les immobilisations et autres actifs 30 Excédent (déficit) de fonctionnement		22	,				,
Activités d'investissement 25 () () () () Excédent (déficit) accumulé Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté 26 Excédent de fonctionnement affecté 27 Réserves financières et fonds réservés 28 Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir 29 Investissement net dans les immobilisations et autres actifs 30 Excédent (déficit) de fonctionnement	Remboursement de la dette à long terme	23	() () ()
Activités d'investissement 25 () () () () (Excédent (déficit) accumulé Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté 26 Excédent de fonctionnement affecté 27 Réserves financières et fonds réservés 28 Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir 29 Investissement net dans les immobilisations et autres actifs 30 Excédent (déficit) de fonctionnement		24					
Excédent (déficit) accumulé Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté Excédent de fonctionnement affecté Excédent de fonctionnement affecté Excédent de fonctionnement affecté Excédent de fonctionnement affecté 27 Réserves financières et fonds réservés 28 Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir Investissement net dans les immobilisations et autres actifs 30 Excédent (déficit) de fonctionnement							
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté Excédent de fonctionnement affecté Excédent de fonctionnement affecté Excédent de fonctionnement affecté Excédent de fonctionnement affecté 27 Réserves financières et fonds réservés 28 Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir Investissement net dans les immobilisations et autres actifs 30 Excédent (déficit) de fonctionnement		25	() () ()
Excédent de fonctionnement affecté Réserves financières et fonds réservés Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir Investissement net dans les immobilisations et autres actifs 30 Excédent (déficit) de fonctionnement							
Réserves financières et fonds réservés Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir Investissement net dans les immobilisations et autres actifs 30 Excédent (déficit) de fonctionnement		26					
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir Investissement net dans les immobilisations et autres actifs 30 Excédent (déficit) de fonctionnement		27					
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs 30 31 32 Excédent (déficit) de fonctionnement	Réserves financières et fonds réservés	28					
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs 30 31 32 Excédent (déficit) de fonctionnement	Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	29					
Excédent (déficit) de fonctionnement							
31 32 Excédent (déficit) de fonctionnement	et autres actifs	30					
Excédent (déficit) de fonctionnement							
Excédent (déficit) de fonctionnement							
de l'exercice à des fins fiscales 33							
	de l'exercice à des fins fiscales	33					

\$48

TAUX DES TAXES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Non audité

Taxes sur la valeur foncière Taxes générales		Du 100 \$ d'évaluation
Taxe foncière générale (taux unique)	1	,\$
Taxe foncière générale (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	2	,\$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	3	\$
Catégorie des immeubles non résidentiels	4	\$
Catégorie des immeubles industriels	5	\$
Catégorie des terrains vagues desservis	6	,\$
Catégorie des immeubles agricoles	7	,\$
Taxes spéciales pour le service de la dette (taux unique)	8	0,[1,9,2,7,\$
Taxes spéciales pour le service de la dette (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	9	\$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	10	\$
Catégorie des immeubles non résidentiels	11	,\$
Catégorie des immeubles industriels	12	,\$
Catégorie des terrains vagues desservis	13	\$
Catégorie des immeubles agricoles	14	\$
Taxes spéciales pour les activités de fonctionnement (taux unique)	15	,\$
Taxes spéciales pour les activités de fonctionnement (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	16	\$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	17	,\$
Catégorie des immeubles non résidentiels	18	\$
Catégorie des immeubles industriels	19	,\$
Catégorie des terrains vagues desservis	20	,\$
Catégorie des immeubles agricoles	21	\$
Taxes spéciales pour les activités d'investissement (taux unique)	22	\$
Taxes spéciales pour les activités d'investissement (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	23	,\$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	24	\$
Catégorie des immeubles non résidentiels	25	,\$
Catégorie des immeubles industriels	26	,\$
Catégorie des terrains vagues desservis	27	,\$
Catégorie des immeubles agricoles	28	\$

S49

TAUX DES TAXES (suite) EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Non audité

Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels (Montant fixe)		Par unité de logement
Eau	1	1 6 4 , 0 0 \$
Égout	2	113,00\$
Eau et égout	3	, , \$
Traitement des eaux usées	4	, , \$
Matières résiduelles	5	[1]3[6],[0]0]\$
		% de la valeur locative
Taxe d'affaires sur la valeur locative	6	

Autres taxes et compensations, et autres modes de tarification

Description	Taux	Code ¹	Préciser	
Taxe foncière générale (taux variés)				
Catégorie résiduelle et imm. agricoles				
Charny	,5231	1		
Lévis	,5231	1		
Pintendre	,5231	1		
Saint-Étienne-de-Lauzon	,5231	1		
Sainte-Hélène-de-Breakeyville	,5231	1		
Saint-Jean-Chrysostome	,5231	1		
Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy	,5215	1		
Saint-Nicolas	,5231	1		
Saint-Rédempteur	,5234	1		
Saint-Romuald	,5231	1		
Catégorie 6 logements et plus	,			
Charny	,5956	1		
Lévis	,5956	1		
Pintendre	,5956	1		
Saint-Étienne-de-Lauzon	,5956	1		
Sainte-Hélène-de-Breakeyville	,5956	1		
Saint-Jean-Chrysostome	,5956	1		
Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy	,5956	1		
Saint-Nicolas	,5956	1		
Saint-Rédempteur	,5956	1		
Saint-Romuald	,5956	1		
Catégorie immeubles non résidentiels				
Charny	2,3517	1		
_évis	2,3572	1		
Pintendre	2,4040	1		
Saint-Étienne-de-Lauzon	2,3517	1		
Sainte-Hélène-de-Breakeyville	2,0112	1		
Saint-Jean-Chrysostome	2,3517	1		
S50			4	42

S50 42

TAUX DES TAXES (suite) EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Non audité

Description	Taux	Code ¹	Pr	réciser	
Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy	2,2219	1			
Saint-Nicolas	2,3517	1			
Saint-Rédempteur	2,3749	1			
Saint-Romuald	2,3517	1			
Catégorie immeubles industriels	2,3317	'			
Charny	2,9184	1			
Lévis	2,8915	1			
Pintendre	2,8915	1			
Saint-Étienne-de-Lauzon		-			
	2,6784	1			
Sainte-Hélène-de-Breakeyville	2,6487	1			
Saint-Jean-Chrysostome	2,8915	1			
Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy	2,6220	1			
Saint-Nicolas	2,7466	1			
Saint-Rédempteur	2,9232	1			
Saint-Romuald	2,9663	1			
Catégorie terrains vagues desservis					
Charny	1,0462	1			
Lévis	1,0462	1			
Pintendre	1,0462	1			
Saint-Étienne-de-Lauzon	1,0462	1			
Sainte-Hélène-de-Breakeyville	1,0462	1			
Saint-Jean-Chrysostome	1,0462	1			
Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy	1,0429	1			
Saint-Nicolas	1,0462	1			
Saint-Rédempteur	1,0467	1			
Saint-Romuald	1,0462	1			
Taxe spéciale pour le service de dette	,1927	1			
Taxe spéciale pour dettes ex-villes					
Charny	,0091	1			
Lévis	,0163	1			
Pintendre	,0070	1			
Saint-Étienne-de-Lauzon	,0101	1			
Sainte-Hélène-de-Breakeyville	,0161	1			
Saint-Jean-Chrysostome	,0203	1			
Saint-Nicolas	,0092	1			
Saint-Rédempteur	,0132	1			
Saint-Romuald	,0211	1			
Eau (sans compteur)	164,0000	7	par logement		
Eau (sans compteur)-Maison de chambre	41,0000	7	par chambre		
Eau (sans compteur)-Gîte touristique	41,0000	7	par chambre		
Tarif eau avec compteur	,6050	7	du mètre cube		
Tarif eau avec compteur	2,7500	7	du mille gallons		
Eau superficie 1 à 250 pieds carrés	64,0000	7	par local		
Eau superficie 1 à 250 pieus carres Eau superficie 251 à 500 pieus carrés	141,0000	7	par local		
·			•		
Eau superficie 501 et plus pieds carrés	190,0000	7	par local		
Égout et assainissement (sans compteur)	113,0000	7	par logement		
Égout ass.(sans compteur)-Maison chambre	28,0000	7	par chambre		
Égout ass.(sans compteur)Gîte touristiqu	28,0000	7	par chambre		
S50				42	(2)

TAUX DES TAXES (suite) EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Non audité

Description	Taux	Code ¹	Préciser
Tarif égout assainissement avec compteur	,4260	7	par mètre cube
Tarif égout assainissement avec compteur	1,9370	7	du mille gallons
Égout ass.superficie 1 à 250 pieds carré	43,0000	7	par local
Égout ass.superficie 251 à 500 pieds car	100,0000	7	par local
Égout ass.superficie 501 et+pieds carrés	135,0000	7	par local
Déchets	136,0000	7	par logement
Déchets - maison de chambre	41,0000	7	par chambre
Déchets - gîte touristique	41,0000	7	par chambre
Déchets non résidentiels			
Déchets-superficie 1 à 250 pieds carrés	54,0000	4	
Déchets-superficie 251-500 pieds carrés	118,0000	4	
Déchets-superficie 501-750 pieds carrés	139,0000	4	
Déchets-superficie751-1000 pieds carrés	154,0000	4	
Déchet-superficie 1001-2000 pieds carrés	463,0000	4	
Déchets-superficie 2001 et+ pieds carrés	932,0000	4	
Déchets roll-off transport	136,0000	7	par voyage
Déchets roll-off disposition	97,0000	7	par tonne métrique
Déchets - Chargement avant			
-Sans compacteur			
-2 verges cubes	699,0000	7	1 levée par semaine
-4 verges cubes	1 174,0000	7	1 levée par semaine
-6 verges cubes	1 648,0000	7	1 levée par semaine
-8 verges cubes	2 260,0000	7	1 levée par semaine
-Avec compacteur			
-2 verges cubes	1 835,0000	7	1 levée par semaine
-4 verges cubes	3 445,0000	7	1 levée par semaine
-6 verges cubes	5 055,0000	7	1 levée par semaine
-8 verges cubes	6 803,0000	7	1 levée par semaine
Le double du tarif à une levée			2 levées par semaine
2e collecte de matière recyclable	539,0000	7	par année de plus
Vidange fosse septique ou puisard	73,0000	7	par unité
Vidangefosse septique-puisard saisonnier	36,5000	7	par unité
Vidange de fosse de rétention	161,0000	7	par unité
Vidange de fosse de rétention saisonnier	80,5000	7	par unité
Vidange fosse septique + rétention	195,0000	7	par unité
Vidange fosse septique + rétention saiso	97,5000	7	par unité
Compensation pour services municipaux	,5231	1	art. 204 par. 12
Compensation pour services municipaux	,5231	1	art.204 par.5, 10,11,19
Et autres taxes de secteur			
1. Code: 1 - du 100 \$ d'évaluation	5 - du 1 0	000 litres	

2 - du mètre carré

3 - du mètre linéaire

4 - tarif fixe (compensation)

6 - % de la valeur locative

7 - autres (préciser)

S50 42 (3)

QUESTIONNAIRE EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

	Non audité	OUI	NON	S.O.
1.	Est-ce que le rapport financier est consolidé? Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».	1 X	2	
	Si oui, présentez-vous le budget consolidé?	3 X	4	
2.	Bien que les normes sur les instruments financiers du secteur public soient applicables aux municipalités à compter de 2020 seulement, une municipalité peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que la municipalité applique ces normes de façon anticipée?	5	6 X	
3.	La municipalité a-t-elle versé des subventions en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1), d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité ou de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8)?	7	8 X	
	Si oui, indiquer les montants suivants :			
	a) le montant total versé en 2016	9	\$	
	b) le solde estimatif au 31 décembre 2016 des engagements en vertu du règlement concerné	10	\$	
4.	La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?	11	12 X	
	Si oui, indiquer les montants versés pour l'exercice :			
	a) crédits de taxes	13	\$	
	b) autres formes d'aide	14	\$	
5.	La municipalité a-t-elle reçu du MAPAQ des remboursements de taxes de 2016 pour des exploitations agricoles enregistrées?	15 X	16	
	Si oui, indiquer le montant.	17	518 077 \$	
6.	La municipalité a-t-elle reçu des revenus de taxes provenant d'une centrale thermique?	18	19 X	
	Si oui, indiquer le montant.	20	\$	
7.	Quelle est la population saisonnière de la municipalité, soit la population qui s'ajoute au nombre d'habitants établi par décret?	21		22 X

QUESTIONNAIRE (suite) EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

- 1	Non audité	OUI	NON	S.O.
r I	La municipalité applique-t-elle les normes sur les paiements de transfert en suivant la position prescrite par e gouvernement du Québec selon la recommandation du MAMOT?	23	24 X	25
(La municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI) à titre de municipalité ayant des compétences de MRC?	26 X	27	
(La municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS) à titre de municipalité ayant des compétences de MRC?	28 X	29	
11. F	Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2018			
ŗ	Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de paxation réel non uniformisé de 2016	30		
F	Facteur comparatif de 2016	31		
١	Valeur uniformisée	32		
6	Avez-vous reçu au cours de l'exercice ou êtes-vous en droit de recevoir pour cet exercice une subvention relative au <i>Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local</i> (PAERRL) de la part du MTMDET?	33 X	34	
ľ	Montant de l'aide financière reçue	35	79 052 \$	
-	Total des frais encourus admissibles au PAERRL : a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement) b) Dépenses d'investissement c) Total des frais encourus admissibles d) Description des dépenses d'investissement :	36 37 38	\$ 79 052 \$ 79 052 \$	
Pav	vage			
r f	Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des routes locales de niveaux 1 et 2 : a) Numéro de la résolution b) Date d'adoption de la résolution	39	CV-2016-20-66 2016-12-12	
r	Si le total des frais encourus admissibles à la ligne 38 n'atteint pas 90 % de l'aide financière reçue à la ligne 35, fournissez-en les justifications :			

S51-2 43-2

Section III - Données prévisionnelles pour l'exercice 20	JTI /

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Section III - Données prévisionnelles pour l'exercice 2017	
Revenus de taxes	46
Revenus de compensations tenant lieu de taxes	47
Calcul de certains revenus de taxes	48
Taux des taxes	50
Taux global de taxation prévisionnel	51
Répartition des revenus de taxes par catégories d'immeubles	54
Questionnaire	56

S54 45

Organisme <u>Lévis</u> Code géographique <u>25213</u>

DONNÉES PRÉVISIONNELLES REVENUS DE TAXES EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017

TAXES

SUR LA VALEUR FONCIÈRE		
Taxes générales		440 405 000
Taxe foncière générale	1	142 135 900
Taxes spéciales		04.000.000
Service de la dette	2	34 699 000
Activités de fonctionnement	3	
Activités d'investissement	4	
Taxes de secteur		
Taxes spéciales		
Service de la dette	5	8 716 900
Activités de fonctionnement	6	
Activités d'investissement	7	
Autres	8	
	9	185 551 800
SUR UNE AUTRE BASE		
Taxes, compensations et tarification		
Services municipaux		44 000 70
Eau	10	11 200 700
Égout	11	
Traitement des eaux usées	12	7 912 500
Matières résiduelles	13	12 235 500
Autres		
- Fosses septiques	14	247 000
-	15	
-	16	
Centres d'urgence 9-1-1	17	753 286
Service de la dette	18	910 000
Activités de fonctionnement	19	
Activités d'investissement	20	
	21	33 258 986
Taxes d'affaires		
Sur l'ensemble de la valeur locative	22	
Autres	23	
	24	
	25	33 258 986
	26	218 810 786

DONNÉES PRÉVISIONNELLES REVENUS DE COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES		
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement		
Taxes sur la valeur foncière	1	180 100
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	2	19 100
Taxes d'affaires	3	
Compensations pour les terres publiques	4	
	5	199 200
Immeubles des réseaux		
Santé et services sociaux	6	1 957 500
Cégeps et universités	7	887 300
Écoles primaires et secondaires	8	2 361 400
	9	5 206 200
Autres immeubles		
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux		
Taxes sur la valeur foncière	10	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	11	
Taxes d'affaires	12	
	13	
	14	5 405 400
GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES		
Taxes sur la valeur foncière	15	405 800
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	16	7 200
Taxes d'affaires	17	
	18	413 000
ORGANISMES MUNICIPAUX		77 400
Taxes sur la valeur foncière	19	77 100
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	20	
	21	77 100
AUTRES		
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	22	
Autres	22 23	397 000
7 dd 60		397 000
	24	397 000
	25	6 292 500

S56

DONNÉES PRÉVISIONNELLES CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017

	Assiette d'application imposable	Taux adopté	Revenus bruts	Crédits/ Dégrèvements	Dotation à la provision	Autres ajustements	Revenus nets
Taxes sur la valeur foncière Taxes générales							
Taxe foncière générale (taux unique)	1	x ₂ /100\$ ₃					
Taxe foncière générale (taux variés)							
Résiduelle (résidentielle et autres)	4 13 502 545 172	x ₅ 0,5147 /100\$ ₆	69 497 600				
Immeubles de 6 logements ou plus	7 1 240 643 601	x 8 0,5376 /100\$ 9	6 669 700				
Immeubles non résidentiels	10 2 291 906 005	x ₁₁ 2,1831 /100\$ ₁₂	50 034 600				
Immeubles industriels	₁₃ 407 807 681	x ₁₄ 2,9841 /100\$ ₁₅	12 169 400				
Terrains vagues desservis							
Immeubles non résidentiels	16	x ₁₇ /100\$ ₁₈	1				
Autres	₁₉ 292 947 348	x ₂₀ 1,0294 /100\$ ₂₁	3 015 600				
Immeubles agricoles	106 760 848	x ₂₃ 0,4955 /100\$ ₂₄	529 000				
Total		25	444 045 000	26 () 27	7 () 2	8 220 000 29	142 135 900
						-	_
Taxes spéciales							
Service de la dette (taux unique)	30 17 842 610 655	x ₃₁ 0,1948 /100\$ ₃₂	34 699 000				
Service de la dette (taux variés)	30 0.2 0.0 000	X 31 0,10.10 7.100					
Résiduelle (résidentielle et autres)	33	x ₃₄ /100\$ ₃₅	:				
Immeubles de 6 logements ou plus	36	X 37 /100\$ 38					
Immeubles non résidentiels		x 40 /100\$ 41	•••••				
Immeubles industriels	42	x 43 /100\$ 44					
Terrains vagues desservis	42	7 45					
Immeubles non résidentiels	45	x ₄₆ /100\$ ₄₇	,				
Autres		X 49 /100\$ 50					
Immeubles agricoles	48	x ₅₂ /100\$ ₅₃					
Total	٠٠		34 699 000 5	55 () 50	6 () 5	7 58	34 699 000
TOLAI		54) 50	<u> </u>	· 56	0.000000

DONNÉES PRÉVISIONNELLES CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES (suite) EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017

	Assiette d'application imposable	Taux ad	lopté	Revenus bruts	Crédits/ Dégrèvements	Dotation à la provision	Autres ajustements	Revenus nets
Taxes sur la valeur foncière Taxes générales								
Taxes spéciales								
Activités de fonctionnement (taux unique)	1	X 2	/100\$ 3					
Activités de fonctionnement (taux variés)								
Résiduelle (résidentielle et autres)	4	X 5	/100\$ 6					
Immeubles de 6 logements ou plus	7	X 8	/100\$ 9					
Immeubles non résidentiels	10	X 11	/100\$ 12					
Immeubles industriels	13							
Terrains vagues desservis								
Immeubles non résidentiels	16	X 17	/100\$ 18					
Autres	19	X 20	/100\$ 21					
Immeubles agricoles	22	X 23	/100\$ 24					
Total		•••••	25		6()2	7 (28	29
Taxes spéciales Activités d'investissement (taux unique) Activités d'investissement (taux variés)	30	X 31	/100\$ ₃₂					
Résiduelle (résidentielle et autres)		V	/1000					
Immeubles de 6 logements ou plus	33							
Immeubles non résidentiels	36							
Immeubles industriels	39	X 40	/100\$ 41 /100\$ 44					
	42	^ 43	7100\$ 44					
Terrains vagues desservis			/100¢					
Immeubles non résidentiels	45	X 46	/ 100\$ 47					
Autres	48	X 49	/100\$ 50					
Immeubles agricoles	51	X 52				1		
Total	Valeur locative		54	5	5() 5	6 ()	57	58
Taxe d'affaires sur la valeur locative	imposable	X 60	% 61		2() 6	3()	04	0.5
Tane a affaires sur la valeur localive	ວອ	^ 60	% 61	6)	04	00

Organisme Lévis

Code géographique 25213

DONNÉES PRÉVISIONNELLES TAUX DES TAXES EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017

Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels (montant fixe)		Par unité de logement
Eau	1	[1 6 0], 0 0 \$
Égout	2	[1 1 4] , [0 0]\$
Eau et égout	3	,\$
Traitement des eaux usées	4	,\$
Matières résiduelles	5	[1]3]0],[0]0]\$

Autres taxes et compensations, et autres modes de tarification

Description	Taux	Code ¹	Préciser
Taxe foncière générale (taux variés)			
Catégorie résiduelle			
Charny	0,5147	1	
Lévis	0,5147	1	
Pintendre	0,5147	1	
St-Étienne-de-Lauzon	0,5147	1	
Ste-Hélène-de-Breakeyville	0,5147	1	
St-Jean-Chrysostome	0,5147	1	
St-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy	0,5147	1	
St-Nicolas	0,5147	1	
St-Rédempteur	0,5147	1	
St-Romuald	0,5147	1	
Catégorie immeubles agricoles			
Charny	0,4955	1	
Lévis	0,4955	1	
Pintendre	0,4955	1	
St-Étienne-de-Lauzon	0,4955	1	
Ste-Hélène-de-Breakeyville	0,4955	1	
St-Jean-Chrysostome	0,4955	1	
St-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy	0,4955	1	
St-Nicolas	0,4955	1	
St-Rédempteur	0,4955	1	
St-Romuald	0,4955	1	
Catégorie 6 logements et plus			
Charny	0,5376	1	
Lévis	0,5376	1	
Pintendre	0,5376	1	
St-Étienne-de-Lauzon	0,5376	1	
Ste-Hélène-de-Breakeyville	0,5376	1	

DONNÉES PRÉVISIONNELLES TAUX DES TAXES EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017

St-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy	Description	Taux	Code ¹	Préciser
SI-Nicolas	St-Jean-Chrysostome	0,5376	1	
SI-Rédempteur 0,5376 1 Si-Romuald 0,5376 1 Catégorie immeubles non résidentiels 1 Charny 2,1831 1 Lévis 2,1868 1 Pintendre 2,1831 1 SI-E-Bélane-de-Lauzon 2,1831 1 SI-L-Hélène-de-Breakeyville 2,0507 1 SI-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy 1,9380 1 SI-Nicolas 2,1831 1 SI-Rédempteur 2,2350 1 SI-Rédempteur 2,2350 1 SI-Rédempteur 2,831 1 SI-Rédempteur 2,8331 1 SI-Rédempteur 2,8381 1 SI-Bélenne-de-Lauzon 2,6404 1 SI-Bélenne-de-Bavville 2,8381 1 SI-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy 2,7997 1 SI-Nicolas 2,7436 1 SI-Rédempteur 2,9342 1 SI-Rédempteur 2,9342 1 SI-Rédempteur <	St-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy	0,5376	1	
St-Romuald	St-Nicolas	0,5376	1	
Catégorie immeubles non résidentiels 2,1861 1 Lévis 2,1868 1 Pintendre 2,1831 1 St-Étienne-de-Breakeyville 2,0507 1 St-Jaan-Chrysostome 2,1831 1 St-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy 1,9380 1 St-Normand 2,1831 1 St-Romadd 2,1831 1 St-Romadd 2,1831 1 St-Romadd 2,1831 1 St-Romadd 2,1831 1 Catégorie immeubles industriels 8 1 Charny 3,9906 1 Lévis 2,8381 1 Pintendre 2,8381 1 St-E-léinen-de-Breakeyville 2,8381 1 St-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy 2,7997 1 St-Nicolas 2,7436 1 St-Romuald 2,9342 1 St-Romuald 1,0294 1 Lévis 1,0294 1 Pintendre 1,0294<	St-Rédempteur	0,5376	1	
Chamy 2,1831 1 Lévis 2,1868 1 Pinitendre 2,1831 1 St-Eitenne-de-Lauzon 2,1831 1 Ste-Hélène-de-Breakeyville 2,0507 1 St-Jean-Chrysostome 2,1831 1 St-Jean-Chrysostome 2,1831 1 St-Rédempteur 2,2350 1 St-Rédempteur 2,2350 1 St-Rédempteur 2,2350 1 St-Rédempteur 2,8381 1 Catégorie immeubles industriels 1 Chany 3,0906 1 Lévis 2,8381 1 Pintendre 2,8381 1 St-Étienne-de-Lauzon 2,6404 1 St-Jean-Chrysostome 2,8381 1 St-Jean-Chrysostome 2,8381 1 St-Rédempteur 2,9342 1 St-Rédempteur 2,9342 1 St-Rédempteur 2,9342 1 St-Rédempteur 1,0294 1	St-Romuald	0,5376	1	
Lévis 2,1886 1 Pintendre 2,1831 1 St-Etienne-de-Lauzon 2,1831 1 St-Heißne-de-Breakeyville 2,0507 1 St-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy 1,9380 1 St-Nicolas 2,1831 1 St-Rédempteur 2,2350 1 St-Rédempteur 2,8351 1 St-Rédempteur 2,8361 1 St-Rédempteur 2,8381 1 St-Rédempteur 2,8381 1 Catégorie immeubles industriels 2,8381 1 Charny 3,9906 1 Lévis 2,8381 1 Pintendre 2,8381 1 St-Etienne-de-Breakeyville 2,8381 1 St-Jeseph-de-la-Pointe-de-Lévy 2,7436 1 St-Nicolas 2,7436 1 St-Rédempteur 2,9342 1 St-Rédempteur 2,9342 1 St-Romald 2,92675 1 Catégorie terrains vagues	Catégorie immeubles non résidentiels			
Pintendre 2,1831 1 St-Étlenne-de-Breakeyville 2,0507 1 St-Jean-Chrysostome 2,1831 1 St-Jean-Chrysostome 2,1831 1 St-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy 1,9380 1 St-Nicolas 2,1831 1 St-Rédempteur 2,2350 1 St-Rédempteur 2,2350 1 St-Rédempteur 3,0906 1 Catégorie immeubles industriels 2,8381 1 Chamy 3,0906 1 Lévis 2,8381 1 Pintendre 2,8381 1 St-Étienne-de-Lauzon 2,6404 1 St-Jean-Chrysostome 2,8381 1 St-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy 2,7997 1 St-Nicolas 2,7436 1 St-Rédempteur 2,8341 1 St-Rédempteur 1,0294 1 Lévis 1,0294 1 Pi-Étienne-de-Lauzon 1,0294 1 St-Jeseph-d	Charny	2,1831	1	
St-Étlenne-de-Lauzon 2,1831 1 Ste-Hélène-de-Breakeyville 2,0507 1 St-Jean-Chrysostome 2,1831 1 St-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy 1,9380 1 St-Rédempteur 2,2350 1 St-Rédempteur 2,2350 1 St-Rédempteur 2,350 1 St-Rédempteur 2,350 1 St-Rédempteur 2,3831 1 Catégorie immeubles industriels 1 Charny 3,0906 1 Lévis 2,8381 1 Pintendre 2,8381 1 St-Étienne-de-Lauzon 2,6404 1 St-E-Hélene-de-Breakeyville 2,8381 1 St-Jean-Chrysostome 2,8381 1 St-Nicolas 2,7436 1 St-Rédempteur 2,9342 1 St-Rédempteur 2,9342 1 St-Rédempteur 1,0294 1 Chary 1,0294 1 Lévis 1,0294	Lévis	2,1868	1	
Ste-Hélène-de-Breakeyville 2,0507 1 St-Jasan-Chrysostome 2,1831 1 St-Josaph-de-la-Pointe-de-Lévy 1,9380 1 St-Nicolas 2,1831 1 St-Rédempteur 2,2350 1 St-Romald 2,1831 1 Catégorie immeubles industriels ************************************	Pintendre	2,1831	1	
St-Jean-Chrysostome 2,1831 1 St-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy 1,9380 1 St-Nicolas 2,1831 1 St-Rédempteur 2,2350 1 St-Romuald 2,1831 1 Catégorie immeubles industriels	St-Étienne-de-Lauzon	2,1831	1	
St-Joseph-de-Ja-Pointe-de-Lévy 1,9380 1 St-Rédempteur 2,2350 1 St-Rédempteur 2,2350 1 St-Rédempteur 2,1831 1 St-Rédempteur 2,8381 1 Catégorie immeubles industriels 2 1 Charny 3,0906 1 Lévis 2,8381 1 Pintendre 2,8381 1 St-Hélène-de-Breakeyville 2,8381 1 St-Hélène-de-Breakeyville 2,8381 1 St-Joseph-de-Ja-Pointe-de-Lévy 2,7997 1 St-Nicolas 2,7436 1 St-Rédempteur 2,9342 1 St-Rédempteur 2,9342 1 St-Rédempteur 1,0294 1 Catégorie terrains vagues desservis 1 1 Charry 1,0294 1 St-Étienne-de-Lauzon 1,0294 1 St-Étienne-de-Breakeyville 1,0294 1 St-Jean-Chrysostome 1,0294 1 <t< td=""><td>Ste-Hélène-de-Breakeyville</td><td>2,0507</td><td>1</td><td></td></t<>	Ste-Hélène-de-Breakeyville	2,0507	1	
St-Nicolas 2,1831 1 St-Redempteur 2,2350 1 St-Romuald 2,1831 1 Catégorie immeubles industriels	St-Jean-Chrysostome	2,1831	1	
St-Rédempteur 2,2350 1 St-Romuald 2,1831 1 Catégorie immeubles industriels	St-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy	1,9380	1	
St-Romuald 2,1831 1 Catégorie immeubles industriels Charny 3,0906 1 Lévis 2,8381 1 Pintendre 2,8381 1 St-Étienne-de-Lauzon 2,6404 1 Ste-Hélène-de-Breakeyville 2,8381 1 St-Jean-Chrysostome 2,8381 1 St-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy 2,7997 1 St-Nicolas 2,7436 1 St-Rédempteur 2,9342 1 St-Romuald 2,9342 1 St-Romuald 1,0294 1 Catégorie terrains vagues desservis 1 1 Charny 1,0294 1 Lévis 1,0294 1 Pintendre 1,0294 1 St-Étienne-de-Lauzon 1,0294 1 St-Joseph-de-Ja-Pointe-de-Lévy 1,0294 1 St-Joseph-de-Ja-Pointe-de-Lévy 1,0294 1 St-Joseph-de-Ja-Pointe-de-Lévy 1,0294 1 St-Rédempteur 1,0294	St-Nicolas	2,1831	1	
Catégorie immeubles industriels 3,0906 1 Lévis 2,8381 1 Pintendre 2,8381 1 St-Étienne-de-Lauzon 2,6404 1 St-Hélène-de-Breakeyville 2,8381 1 St-Joseph-de-la-Prointe-de-Lévy 2,7997 1 St-Nicolas 2,7436 1 St-Rédempteur 2,9342 1 St-Romuald 2,83675 1 Catégorie terrains vagues desservis *** Charny 1,0294 1 Lévis 1,0294 1 Pintendre 1,0294 1 St-Étienne-de-Lauzon 1,0294 1 St-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy 1,0294 1 St-Jaseph-de-la-Pointe-de-Lévy 1,0294 1 St-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy 1,0294 1 St-Rédempteur 1,0294 1 St-Rédempteur 1,0294 1 St-Rédempteur 1,0294 1 St-Rédempteur le service de dette 0,004 1 <	St-Rédempteur	2,2350	1	
Charny 3,0906 1 Lévis 2,8381 1 Pintendre 2,8381 1 St-Étienne-de-Lauzon 2,6404 1 Ste-Hélène-de-Breakeyville 2,8381 1 St-Jean-Chrysostome 2,8381 1 St-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy 2,7997 1 St-Nicolas 2,7436 1 St-Rédempteur 2,9342 1 St-Romuald 2,8675 1 Catégorie terrains vagues desservis 1 Charny 1,0294 1 Lévis 1,0294 1 Pintendre 1,0294 1 St-Étienne-de-Lauzon 1,0294 1 St-Jean-Chrysostome 1,0294 1 St-Jaseph-de-la-Pointe-de-Lévy 1,0294 1 St-Rédempteur 1,0294 1 St-Romuald 1,0294 1 St-Romuald 1,0294 1 St-Romuald 1,0294 1 Taxe spéciale pour le service de dette	St-Romuald	2,1831	1	
Lévis 2,8381 1 Pintendre 2,8381 1 St-Étienne-de-Lauzon 2,6404 1 Ste-Hélène-de-Breakeyville 2,8381 1 St-Jean-Chrysostome 2,8381 1 St-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy 2,7997 1 St-Rédempteur 2,9342 1 St-Rédempteur 2,8675 1 St-Romuald 2,8675 1 Catégorie terrains vagues desservis 1,0294 1 Charny 1,0294 1 Lévis 1,0294 1 Pintendre 1,0294 1 St-Étienne-de-Lauzon 1,0294 1 St-Jean-Chrysostome 1,0294 1 St-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy 1,0294 1 St-Rédempteur 1,0294 1 St-Rédempteur 1,0294 1 St-Rédempteur 1,0294 1 St-Rédempteur 0,0294 1 St-Rédempteur 0,0079 1 Lévis <td>Catégorie immeubles industriels</td> <td></td> <td></td> <td></td>	Catégorie immeubles industriels			
Pintendre 2,8381 1 St-Étienne-de-Lauzon 2,6404 1 Ste-Hélène-de-Breakeyville 2,8381 1 St-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy 2,7997 1 St-Nicolas 2,7436 1 St-Rédempteur 2,9342 1 St-Romuald 2,8675 1 Catégorie terrains vagues desservis 1,0294 1 Charny 1,0294 1 Lévis 1,0294 1 Pintendre 1,0294 1 St-Hélène-de-Breakeyville 1,0294 1 St-Jean-Chrysostome 1,0294 1 St-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy 1,0294 1 St-Nicolas 1,0294 1 St-Rédempteur 1,0294 1 St-Redempteur 1,0294 1 St-Romuald 1,0294 1 St-Romuald 1,0294 1 Taxe spéciale pour le service de dette 0,1948 1 Taxe spéciale pour dettes ex-villes 0,0079 1 <td>Charny</td> <td>3,0906</td> <td>1</td> <td></td>	Charny	3,0906	1	
St-Étienne-de-Lauzon 2,6404 1 Ste-Hélène-de-Breakeyville 2,8381 1 St-Jaon-Chrysostome 2,8381 1 St-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy 2,7997 1 St-Nicolas 2,7436 1 St-Rédempteur 2,9342 1 St-Romuald 2,8675 1 Catégorie terrains vagues desservis ************************************	Lévis	2,8381	1	
Ste-Hélène-de-Breakeyville 2,8381 1 St-Jean-Chrysostome 2,8381 1 St-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy 2,7997 1 St-Nicolas 2,7436 1 St-Rédempteur 2,9342 1 St-Romuald 2,8675 1 Catégorie terrains vagues desservis **** Charny 1,0294 1 Lévis 1,0294 1 Pintendre 1,0294 1 St-Étienne-de-Lauzon 1,0294 1 St-Hélène-de-Breakeyville 1,0294 1 St-Jean-Chrysostome 1,0294 1 St-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy 1,0294 1 St-Nicolas 1,0294 1 St-Rédempteur 1,0294 1 St-Romuald 1,0294 1 Taxe spéciale pour le service de dette 0,1948 1 Taxe spéciale pour dettes ex-villes 0,0079 1 Chévis 0,0079 1 Pitévis 0,0062 1	Pintendre	2,8381	1	
St-Jean-Chrysostome 2,8381 1 St-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy 2,7997 1 St-Nicolas 2,7436 1 St-Rédempteur 2,9342 1 St-Romuald 2,8675 1 Catégorie terrains vagues desservis **** Charny 1,0294 1 Lévis 1,0294 1 Pintendre 1,0294 1 St-Étienne-de-Lauzon 1,0294 1 St-Jean-Chrysostome 1,0294 1 St-Joseph-de-la-Breakeyville 1,0294 1 St-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy 1,0294 1 St-Nicolas 1,0294 1 St-Rédempteur 1,0294 1 St-Rédempteur 1,0294 1 St-Romuald 1,0294 1 Taxe spéciale pour le service de dette 0,1948 1 Taxe spéciale pour dettes ex-villes 0,0079 1 Charny 0,0079 1 Lévis 0,0121 1 St-Étienne-de-Lauzon 0,0062 1 St-Étienne-de-Breakeyv	St-Étienne-de-Lauzon	2,6404	1	
St-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy 2,7997 1 St-Nicolas 2,7436 1 St-Rédempteur 2,9342 1 St-Romuald 2,8675 1 Catégorie terrains vagues desservis	Ste-Hélène-de-Breakeyville	2,8381	1	
St-Nicolas 2,7436 1 St-Rédempteur 2,9342 1 St-Romuald 2,8675 1 Catégorie terrains vagues desservis	St-Jean-Chrysostome	2,8381	1	
St-Rédempteur 2,9342 1 St-Romuald 2,8675 1 Catégorie terrains vagues desservis Charny 1,0294 1 Lévis 1,0294 1 Pintendre 1,0294 1 St-Étienne-de-Lauzon 1,0294 1 Ste-Hélène-de-Breakeyville 1,0294 1 St-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy 1,0294 1 St-Nicolas 1,0294 1 St-Rédempteur 1,0294 1 St-Romuald 1,0294 1 Taxe spéciale pour le service de dette 0,1948 1 Taxe spéciale pour dettes ex-villes 1 1 Charny 0,0079 1 Lévis 0,0121 1 Pintendre 0,0062 1 St-Étienne-de-Lauzon 0,0096 1 Ste-Hélène-de-Breakeyville 0,0110 1	St-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy	2,7997	1	
St-Romuald 2,8675 1 Catégorie terrains vagues desservis 1,0294 1 Charny 1,0294 1 Lévis 1,0294 1 Pintendre 1,0294 1 St-Étienne-de-Lauzon 1,0294 1 Ste-Hélène-de-Breakeyville 1,0294 1 St-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy 1,0294 1 St-Nicolas 1,0294 1 St-Rédempteur 1,0294 1 St-Romuald 1,0294 1 Taxe spéciale pour le service de dette 0,1948 1 Taxe spéciale pour dettes ex-villes 0,0079 1 Charny 0,0079 1 Lévis 0,0121 1 Pintendre 0,0062 1 St-Étienne-de-Lauzon 0,0096 1 Ste-Hélène-de-Breakeyville 0,0110 1	St-Nicolas	2,7436	1	
Catégorie terrains vagues desservis Charry 1,0294 1 Lévis 1,0294 1 Pintendre 1,0294 1 St-Étienne-de-Lauzon 1,0294 1 Ste-Hélène-de-Breakeyville 1,0294 1 St-Jean-Chrysostome 1,0294 1 St-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy 1,0294 1 St-Nicolas 1,0294 1 St-Rédempteur 1,0294 1 St-Romuald 1,0294 1 Taxe spéciale pour le service de dette 0,1948 1 Taxe spéciale pour dettes ex-villes 0 1 Charny 0,0079 1 Lévis 0,0121 1 Pintendre 0,0062 1 St-Étienne-de-Lauzon 0,0096 1 Ste-Hélène-de-Breakeyville 0,0110 1	St-Rédempteur	2,9342	1	
Charny 1,0294 1 Lévis 1,0294 1 Pintendre 1,0294 1 St-Étienne-de-Lauzon 1,0294 1 Ste-Hélène-de-Breakeyville 1,0294 1 St-Jean-Chrysostome 1,0294 1 St-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy 1,0294 1 St-Nicolas 1,0294 1 St-Rédempteur 1,0294 1 St-Romuald 1,0294 1 Taxe spéciale pour le service de dette 0,1948 1 Taxe spéciale pour dettes ex-villes 1 1 Charny 0,0079 1 Lévis 0,0121 1 Pintendre 0,0062 1 St-Étienne-de-Lauzon 0,0096 1 Ste-Hélène-de-Breakeyville 0,0110 1	St-Romuald	2,8675	1	
Lévis 1,0294 1 Pintendre 1,0294 1 St-Étienne-de-Lauzon 1,0294 1 Ste-Hélène-de-Breakeyville 1,0294 1 St-Jean-Chrysostome 1,0294 1 St-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy 1,0294 1 St-Nicolas 1,0294 1 St-Rédempteur 1,0294 1 St-Romuald 1,0294 1 Taxe spéciale pour le service de dette 0,1948 1 Taxe spéciale pour dettes ex-villes 0,0079 1 Charny 0,0079 1 Lévis 0,0121 1 Pintendre 0,0062 1 St-Étienne-de-Lauzon 0,0096 1 Ste-Hélène-de-Breakeyville 0,0110 1	Catégorie terrains vagues desservis			
Pintendre 1,0294 1 St-Étienne-de-Lauzon 1,0294 1 Ste-Hélène-de-Breakeyville 1,0294 1 St-Jean-Chrysostome 1,0294 1 St-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy 1,0294 1 St-Nicolas 1,0294 1 St-Rédempteur 1,0294 1 St-Romuald 1,0294 1 Taxe spéciale pour le service de dette 0,1948 1 Taxe spéciale pour dettes ex-villes 0,0079 1 Charny 0,0079 1 Lévis 0,0121 1 Pintendre 0,0062 1 St-Étienne-de-Lauzon 0,0096 1 Ste-Hélène-de-Breakeyville 0,0110 1	Charny	1,0294	1	
St-Étienne-de-Lauzon 1,0294 1 Ste-Hélène-de-Breakeyville 1,0294 1 St-Jean-Chrysostome 1,0294 1 St-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy 1,0294 1 St-Nicolas 1,0294 1 St-Rédempteur 1,0294 1 St-Romuald 1,0294 1 Taxe spéciale pour le service de dette 0,1948 1 Taxe spéciale pour dettes ex-villes 0 1 Charny 0,0079 1 Lévis 0,0121 1 Pintendre 0,0062 1 St-Étienne-de-Lauzon 0,0096 1 Ste-Hélène-de-Breakeyville 0,0110 1	Lévis	1,0294	1	
Ste-Hélène-de-Breakeyville 1,0294 1 St-Jean-Chrysostome 1,0294 1 St-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy 1,0294 1 St-Nicolas 1,0294 1 St-Rédempteur 1,0294 1 St-Romuald 1,0294 1 Taxe spéciale pour le service de dette 0,1948 1 Taxe spéciale pour dettes ex-villes 0,0079 1 Charny 0,0079 1 Lévis 0,0121 1 Pintendre 0,0062 1 St-Étienne-de-Lauzon 0,0096 1 Ste-Hélène-de-Breakeyville 0,0110 1	Pintendre	1,0294	1	
St-Jean-Chrysostome 1,0294 1 St-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy 1,0294 1 St-Nicolas 1,0294 1 St-Rédempteur 1,0294 1 St-Romuald 1,0294 1 Taxe spéciale pour le service de dette 0,1948 1 Taxe spéciale pour dettes ex-villes 0,0079 1 Charny 0,0079 1 Lévis 0,0121 1 Pintendre 0,0062 1 St-Étienne-de-Lauzon 0,0096 1 Ste-Hélène-de-Breakeyville 0,0110 1	St-Étienne-de-Lauzon	1,0294	1	
St-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy 1,0294 1 St-Nicolas 1,0294 1 St-Rédempteur 1,0294 1 St-Romuald 1,0294 1 Taxe spéciale pour le service de dette 0,1948 1 Taxe spéciale pour dettes ex-villes 0,0079 1 Charny 0,0079 1 Lévis 0,0121 1 Pintendre 0,0062 1 St-Étienne-de-Lauzon 0,0096 1 Ste-Hélène-de-Breakeyville 0,0110 1	Ste-Hélène-de-Breakeyville	1,0294	1	
St-Nicolas 1,0294 1 St-Rédempteur 1,0294 1 St-Romuald 1,0294 1 Taxe spéciale pour le service de dette 0,1948 1 Taxe spéciale pour dettes ex-villes 0,0079 1 Charny 0,0079 1 Lévis 0,0121 1 Pintendre 0,0062 1 St-Étienne-de-Lauzon 0,0096 1 Ste-Hélène-de-Breakeyville 0,0110 1	St-Jean-Chrysostome	1,0294	1	
St-Rédempteur 1,0294 1 St-Romuald 1,0294 1 Taxe spéciale pour le service de dette 0,1948 1 Taxe spéciale pour dettes ex-villes Charny 0,0079 1 Lévis 0,0121 1 Pintendre 0,0062 1 St-Étienne-de-Lauzon 0,0096 1 Ste-Hélène-de-Breakeyville 0,0110 1	St-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy	1,0294	1	
St-Romuald 1,0294 1 Taxe spéciale pour le service de dette 0,1948 1 Taxe spéciale pour dettes ex-villes Charny 0,0079 1 Lévis 0,0121 1 Pintendre 0,0062 1 St-Étienne-de-Lauzon 0,0096 1 Ste-Hélène-de-Breakeyville 0,0110 1	St-Nicolas	1,0294	1	
Taxe spéciale pour le service de dette Taxe spéciale pour dettes ex-villes Charny 0,0079 1 Lévis 0,0121 1 Pintendre 0,0062 1 St-Étienne-de-Lauzon 0,0096 1 Ste-Hélène-de-Breakeyville 0,0110 1	St-Rédempteur	1,0294	1	
Taxe spéciale pour dettes ex-villes Charny 0,0079 1 Lévis 0,0121 1 Pintendre 0,0062 1 St-Étienne-de-Lauzon 0,0096 1 Ste-Hélène-de-Breakeyville 0,0110 1	St-Romuald	1,0294	1	
Charny 0,0079 1 Lévis 0,0121 1 Pintendre 0,0062 1 St-Étienne-de-Lauzon 0,0096 1 Ste-Hélène-de-Breakeyville 0,0110 1	Taxe spéciale pour le service de dette	0,1948	1	
Lévis 0,0121 1 Pintendre 0,0062 1 St-Étienne-de-Lauzon 0,0096 1 Ste-Hélène-de-Breakeyville 0,0110 1	Taxe spéciale pour dettes ex-villes			
Lévis 0,0121 1 Pintendre 0,0062 1 St-Étienne-de-Lauzon 0,0096 1 Ste-Hélène-de-Breakeyville 0,0110 1	•	0,0079	1	
St-Étienne-de-Lauzon 0,0096 1 Ste-Hélène-de-Breakeyville 0,0110 1	Lévis	0,0121	1	
Ste-Hélène-de-Breakeyville 0,0110 1	Pintendre	0,0062	1	
Ste-Hélène-de-Breakeyville 0,0110 1	St-Étienne-de-Lauzon	0,0096	1	
·	Ste-Hélène-de-Breakeyville		1	
	•	0,0071	1	

Organisme <u>Lévis</u> Code géographique <u>25213</u>

DONNÉES PRÉVISIONNELLES TAUX DES TAXES EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017

Description	Taux	Code ¹	Préciser
St-Nicolas .	0,0071	1	
St-Rédempteur	0,0096	1	
St-Romuald	0,0149	1	
Eau (sans compteur)	160,0000	7	par logement
Eau (sans compteur)-Maison de chambre	40,0000	7	par chambre
Eau (sans compteur)-Gîte touristique	40,0000	7	par chambre
Tarif eau avec compteur	0,5900	7	du mètre cube
Tarif eau avec compteur	2,6820	7	du mille gallons
Eau superficie 1 à 250 pieds carrés	62,0000	7	par local
Eau superficie 251 à 500 pieds carrés	137,0000	7	par local
Eau superficie 501 et plus pieds carrés	185,0000	7	par local
Égout et assainissement (sans compteur)	114,0000	7	par logement
Égout ass.(sans compteur)-maison chambre	28,0000	7	par chambre
Égout ass.(sans compteur)gîte touristiqu	28,0000	7	par chambre
Tarif égout assainissement avec compteur	0,4300	7	par mètre cube
Tarif égout assainissement avec compteur	1,9550	7	par mille gallons
Égout ass.superficie 1 à 250 pieds carré	43,0000	7	par local
Égout ass.superficie 251 à 500 pieds car	101,0000	7	par local
Égout ass.superficie 501 et+pieds carrés	136,0000	7	par local
Déchets	130,0000	7	par logement
Déchets - maison de chambre	39,0000	7	par chambre
Déchets - gîte touristique	39,0000	7	par chambre
Déchets non résidentiels			
Déchets-superficie 1 à 250 pieds carrés	51,0000	4	
Déchets-superficie 251-500 pieds carrés	112,0000	4	
Déchets-superficie 501-750 pieds carrés	132,0000	4	
Déchets-superficie751-1000 pieds carrés	147,0000	4	
Déchet-superficie 1001-2000 pieds carrés	441,0000	4	
Déchets-superficie 2001 et+ pieds carrés	888,0000	4	
Déchets roll-off transport	130,0000	7	par voyage
Déchets roll-off disposition	92,0000	7	par tonne métrique
Déchets -Chargement avant			
-Sans compacteur			
-2 verges cubes	666,0000	7	1 levée par semaine
-4 verges cubes	1 118,0000	7	1 levée par semaine
-6 verges cubes	1 569,0000	7	1 levée par semaine
-8 verges cubes	2 152,0000	7	1 levée par semaine
-Avec compacteur			
-2 verges cubes	1 747,0000	7	1 levée par semaine
-4 verges cubes	3 281,0000	7	1 levée par semaine
-6 verges cubes	4 814,0000	7	1 levée par semaine
-8 verges cubes	6 478,0000	7	1 levée par semaine
Le double du tarif à une levée			2 levées par semaine
2e collecte de matière recyclable	513,0000	7	par année de plus
Vidange de fosse septique ou puisard	73,0000	7	par unité
Vidangefosse septique-puisard saisonnier	36,5000	7	par unité

DONNÉES PRÉVISIONNELLES TAUX DES TAXES EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017

Description	Taux	Code ¹	Préciser
Vidange de fosse de rétention	161,0000	7	par unité
Vidange fosse septique + rétention	195,0000	7	par unité
Compensation pour services municipaux	0,5147	1	art.204 par.12
Compensation pour services municipaux	0,5147	1	art.204 par.5, 10,11,19
Et autres taxes de secteur			

^{1.} Code : 1 - du 100 \$ d'évaluation

^{2 -} du mètre carré

^{3 -} du mètre linéaire

^{4 -} tarif fixe (compensation)

^{5 -} du 1 000 litres

^{6 - %} de la valeur locative

^{7 -} autres (préciser)

DONNÉES PRÉVISIONNELLES TAUX GLOBAL DE TAXATION PRÉVISIONNEL EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017

CONCILIATION DES REVENUS DE TAXES

Revenus de taxes avant ajouts et déductions		1	218 810 786
Ajouter			
Majoration en vertu de l'article 253.51 de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1) ci-après citée LFM		2	
Déduire			
Crédits en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1) ou d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité, de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8), et des articles 92 et 92.1 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)	3		
Dégrèvement en vertu de l'article 244.59 LFM	4		
Dégrèvement en vertu de l'article 253.36 LFM	5		
Crédit de taxe d'affaires en vertu de l'article 237 LFM	6		
Autres crédits de taxes, sauf l'escompte pour paiement avant l'échéance	7		
Dotation de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluations foncière et locative			
Montant relatif aux taxes foncières	8		
Montant relatif à la taxe d'affaires sur la valeur locative	9	. 10	
Revenus de taxes		11	218 810 786

S60 51

DONNÉES PRÉVISIONNELLES TAUX GLOBAL DE TAXATION PRÉVISIONNEL EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017

REVENUS ADMISSIBLES

Revenus de taxes		1.	218 810 786
Ajouter			
Dotation de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluation foncière		2 .	
Crédits en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales		3 .	_
Total partiel		4 .	218 810 786
Déduire			
Taxes exclues en vertu de la réglementation (articles 261.5.3 à 261.5.8 LFM)			
Taxes d'affaires	5		
Taxes foncières imposées en vertu du 1 ^{er} alinéa de l'article 208 LFM	6		
Différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base	7 46 817 455		
Taxes aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1	8 753 286		
Autres taxes non reconnues en vertu de la réglementation	9	10 .	47 570 741
Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation prévisionnel		11	171 240 045

S61 52

Organisme Lévis Code géographique 25213

DONNÉES PRÉVISIONNELLES TAUX GLOBAL DE TAXATION PRÉVISIONNEL EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017

CALCUL DU TAUX GLOBAL DE TAXATION PRÉVISIONNEL

Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation prévisionnel

171 240 045

Évaluation des immeubles imposables ayant servi à établir les revenus de la taxe foncière générale

17 842 610 655

Taux global de taxation prévisionnel de 2017

(ligne 1 ÷ ligne 2) x 100 \$

3 0 , 9 5 9 7 /100 \$

S62 53

DONNÉES PRÉVISIONNELLES RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017

		Immeubles	Immeubles	Terrains vagues	desservis	6 logements	Immeubles	
		non résidentiels	industriels	Immeubles non résidentiels	Autres	ou plus	agricoles	
Taxes sur la valeur foncière								
Générales	1	46 780 238	14 429 769	955	1 891 780	8 717 729	351 686	
De secteur	2	899 135	465 194	52	69 524	298 618		
Autres	3							
Taxes sur une autre base Taxes, compensations et tarification								
Service de la dette	4	93 865	48 564	5	7 258	31 174		
Autres	5	4 748 651	1 102 828		136 685	4 021 387	1 531	
Taxes d'affaires								
Sur la valeur locative	6							
Autres	7							
	8	52 521 889	16 046 355	1 012	2 105 247	13 068 908	353 217	

DONNÉES PRÉVISIONNELLES RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES (suite) EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017

		Résiduelle			Total	
	F	lésidentielles	Agriculture Résidences	Autres		
Taxes sur la valeur foncière						
Générales	9	104 654 153	8 590		176 834 900	
De secteur	10	6 670 764	11 513	302 100	8 716 900	
Autres	11					
Taxes sur une autre base						
Taxes, compensations et tarification						
Service de la dette	12	696 394	1 202	31 538	910 000	
Autres	13	20 484 520	97 603	1 002 495	31 595 700	
Taxes d'affaires						
Sur la valeur locative	14					
Autres	15					
	16	132 505 831	118 908	1 336 133	218 057 500	

DONNÉES PRÉVISIONNELLES QUESTIONNAIRE EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017

		(OUI	NON	S.O.
1.	La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017, les mesures fiscales suivantes?				
	a) Régime d'impôt foncier à taux variés en vertu de l'article 244.29 LFM				
	- Pour la taxe foncière générale	1 [X	2	
	 Pour une ou des taxes spéciales en vertu des articles 979.1 et 979.2 du CM ou des articles 487.1 et 487.2 de la LCV 	3 [4 X	5
	b) Étalement de la variation de valeur des unités admissibles en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM				
	- Pour le rôle d'évaluation foncière	6		7 X	8
	- Pour le rôle de la valeur locative	9		10	11 X
2.	La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017, la mesure de diversification transitoire des taux de certaines taxes foncières (art. 253.54 à 253.62 LFM)?	12 [13 X	
3.	La municipalité recevra-t-elle du MAPAQ des remboursements de taxes de 2017 pour des exploitations agricoles enregistrées?	14 [X	15	
	Si oui, indiquer le montant.	16		536 300 \$	
4.	Richesse foncière - Évaluation équivalente découlant de la capitali- sation des revenus provenant de l'application de l'article 222 LFM (utilisée au calcul de la richesse foncière uniformisée de l'année suivante)	17		\$	
5.	Total des charges prévues au budget (incluant l'amortissement)	18		258 873 053 \$	
6.	Remboursement de la dette à long terme prévu au budget	19		33 520 200 \$	
7.	Frais de financement - Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge de l'organisme municipal, prévus au budget	20		13 096 800 \$	
8.	Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté prévue au budget	21		(3 601 000)\$	

AUTRES RENSEIGNEMENTS SUR L'ORGANISME MUNICIPAL EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

ORGANISME MUNICIPAL

Adresse 2175 chemin du Fleuve

> (no) (rue)

Lévis QC **G6W 7W9** (Code postal)

(Municipalité)

(418) 839-2002 Téléphone

(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (418) 839-5548

(ind. rég.) (numéro)

Courriel levis@ville.levis.qc.ca

TRÉSORIER OU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Nom Marcel Rodrigue

Téléphone (418) 839-2002

(ind. rég.) (numéro)

(418) 835-8522 Télécopieur

(ind. rég.) (numéro)

Courriel mrodrigue@ville.levis.qc.ca

AUDITEUR INDÉPENDANT

Nom Mallette S.E.N.C.R.L.

Titre Comptables professionnels agréés

501-1200 boulevard Guillaume-Couture Adresse

> (no) (rue)

Lévis QC G6W 5M6 (Municipalité) (Code postal)

Téléphone (418) 839-0747

(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (418) 839-8415

(ind. rég.) (numéro)

Courriel alain.martineau@mallette.ca

Responsable du dossier Alain Martineau

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL (s'il y a lieu)

Nom Yves Denis

Titre Vérificateur général

Adresse 2309 chemin du Fleuve

> (rue) (no)

Lévis QC G6W 5P7 (Municipalité) (Code postal)

(418) 835-8512 Téléphone

(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur

(ind. rég.) (numéro)

Courriel ydenis@ville.levis.qc.ca

57 S67

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

Je , <u>Marcel Rodrigue</u>, atteste que le rapport financier consolidé

de <u>Lévis</u> pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016, transmis

de façon électronique au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire,

a été déposé à la séance du conseil du 2017-05-23.

Je certifie que les informations ainsi que les rapports de l'auditeur indépendant et mon attestation de trésorier ou secrétaire-trésorier transmis de façon électronique au même Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, et que les copies originales signées de ces rapports et de mon attestation sont détenues par Lévis.

Cette transmission est effectuée conformément à la procédure établie par le Ministère.

Je confirme que <u>Lévis</u> consent à la diffusion intégrale par le ministre du rapport financier et des rapports d'audit, tels que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le ministre.

Afin de permettre la diffusion intégrale de ces rapports par le ministre, je confirme également que <u>Lévis</u> détient les autorisations nécessaires, notamment celle de l'auditeur obtenue selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Je confirme qu'en appuyant sur le bouton «Attester», je manifeste mon consentement au même titre qu'une signature manuscrite.

L'excédent (déficit) de l'exercice à la page S18 ligne 25 est de

23 572 217 \$.

Le taux global de taxation réel de 2016 à la page S34 ligne 6 est de

,9927 \$.

Date et heure de la dernière modification : 2017-05-17 08:16:30

Date de transmission au Ministère : 2017/05/24